Isidore Rift

Foi Bahaïe
et emprise sectaire

Foi Bahaïe et emprise sectaire © 2025 by Isidore Rift is licensed under CC BY-SA 4.0.
To view a copy of this license, visit https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/

Table des matières

Chapitre 1. Les outils d'oppression spirituelle et leurs effets moraux sur la communauté 1
Chapitre 2. La vie communautaire selon Baha'u'llah 23
Chapitre 3. Les prétentions d'Abdu'l Baha 44
Chapitre 4. Le bahaïsme conquérant de Shoghi Effendi 85
Chapitre 5. Le mouvement bahaï sous la Maison Universelle de Justice : de religion missionnaire à multinationale de la foi 102
Chapitre 6. L'avenir de la Foi 129

Chapitre 1. Les outils d'oppression spirituelle et leurs effets moraux sur la communauté

La religion bahaïe bénéficie aujourd'hui d'une excellente image publique. D'après ses brochures et ses publications, elle serait même en pleine expansion : d'innombrables fidèles, touchés par ses enseignements modernes et pacifistes, viendraient chaque année grossir les rangs d'une communauté qui compterait déjà entre 5 et 10 millions de membres.

Malgré ses racines islamiques, la religion bahaïe se présente comme un mouvement humaniste compatible avec les valeurs occidentales. Ses représentants ont œuvré durement pour lui construire une image de marque à la fois dans la presse, au sein des lieux de pouvoir et auprès du grand public. Grâce à des techniques publicitaires éprouvées, les dignitaires de la foi ont convaincu le monde du caractère progressiste et aimable de leurs enseignements. Ils mettent ainsi en avant des valeurs telles que la tolérance, l'esprit critique, l'égalité des sexes et la justice sociale. Les bahaïs présentent ainsi leur crédo sous la forme d'une « triple unité » : l'unité de Dieu, l'unité de toutes les religions, et l'unité du genre humain.

Sensibles au message de la religion bahaïe, plusieurs journaux réputés lui ont consacré des articles élogieux. C'est le cas du Monde Diplomatique qui publia en juillet 1999 un article de

William S. Hatcher intitulé *La foi baha'ie, un humanisme contre les fanatismes*. On pouvait notamment y lire : « Ni secte ni syncrétisme, le baha'isme est une religion indépendante, au même titre que l'islam, le christianisme et les autres grandes religions. Née en Perse il y a cent cinquante-six ans, prônant depuis toujours la justice sociale, la tolérance et l'égalité des droits entre hommes et femmes, la foi baha'ie s'étend lentement mais sûrement sur tous les continents, en dépit des persécutions dont elle est l'objet — en particulier dans nombre de pays musulmans. Ils n'étaient que quatre cent mille adeptes au début des années 60 et sont à présent presque six millions. Et tout indique que leur croissance va s'accélérer, tant le message baha'i est d'actualité. »

Les bahaïs prétendent que leur système religieux constitue le seul remède efficace aux tourments qui ne cessent d'affliger une humanité en crise. La révélation du prophète Baha'u'llah (1817-1892) contiendrait d'après eux toutes les solutions permettant de mettre fin aux guerres, au racisme, à la destruction de l'environnement, à la misère et à la criminalité, et d'établir enfin le royaume de Dieu sur la Terre et la concorde entre les hommes. En diffusant leur message, les bahaïs souhaitent attirer des personnes qui possèdent une fibre humaniste et qui ressentent le besoin de faire l'expérience d'une « spiritualité douce ». Ils espèrent ainsi puiser à leur tour dans un public influençable qui fait déjà l'objet d'un démarchage agressif de la part d'organisations douteuses (missions New Age, sectes déviantes du bouddhisme ou de l'hindouisme, etc.).

Pourtant, de nombreux observateurs situés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté font remarquer l'existence d'un profond décalage entre les valeurs ainsi revendiquées et

les conditions morales qui caractérisent actuellement le milieu bahaï. Les commentaires de ceux qui ont approché le bahaïsme – qu'ils soient apostats, dissidents, chercheurs en sciences sociales, ennemis de la religion, ou, parfois, adhérents sincères – décrivent une réalité amère. Ils affirment que derrière l'image d'une foi bienveillante se cacherait en fait une organisation sectaire dont le but inavoué est l'exploitation de ses fidèles et la conquête politique des États.

Malheureusement pour ceux qui souhaitent entrer dans la communauté, l'examen des faits révèle que la religion subit effectivement le joug d'une bureaucratie autoritaire qui recourt à la délation, à l'excommunication, au chantage et à la censure pour avancer ses intérêts et défendre son image. La vie spirituelle de la communauté et le bien-être de ses membres, qui devraient être au centre de toutes les attentions, sont simplement ignorés : toute l'énergie du mouvement est consacrée au déploiement d'outils de propagande qui enferment les esprits dans un état de sujétion. En outre, la vaste majorité des textes sacrés auxquels croient les bahaïs sont dissimulés par les autorités religieuses, qui refusent depuis 150 ans de les traduire et de les publier.

Beaucoup d'anciens croyants reprochent également son hypocrisie à la communauté. Des critiques toujours plus nombreuses s'élèvent contre l'affichage des valeurs progressistes promues dans ses publicités, expliquant que les bahaïs perpétuent en réalité une idéologie obscurantiste teintée de misogynie, de racisme et d'homophobie. Il est vrai que de nombreux paradoxes mettent la foi des bahaïs à l'épreuve. Ils ont par exemple la plus grande difficulté à réconcilier l'égalité des sexes mise en avant dans la religion avec l'interdiction

absolue faite aux femmes de participer à l'assemblée collégiale qui dirige le mouvement. Une autre aberration fréquemment soulevée réside dans le fait que les bahaïs prétendent combattre avec vigueur les préjugés de toute nature alors qu'ils tiennent pour sacrés des textes qui décrivent les habitants de l'Afrique comme des êtres primitifs à peine supérieurs aux animaux, et les personnes homosexuelles comme des malades devant être soignés par la médecine et la prière. Il est alors légitime de se demander par quels moyens les croyants peuvent être amenés à supporter de pareilles contradictions sans se rebeller contre leurs institutions et renier leur foi.

Pour expliquer une telle soumission, nous devons d'abord comprendre que le système religieux des bahaïs a été façonné pour contraindre les croyants à se plier aux exigences de leurs maîtres. Une première mesure autoritaire consiste à promouvoir une étiquette qui vise à limiter la liberté des personnes. Cette étiquette bahaïe, qui est promulguée comme un repère moral et une source de vertus, consiste à supprimer quatre types de comportements : 1) l'étude de la théologie et l'herméneutique des textes sacrés, 2) les initiatives individuelles sous toutes leurs formes, 3) les engagements et discours à caractère politique, syndical ou polémique, et 4) les actions humanitaires et caritatives. La suppression de ces comportements, qui sont soit interdits soit formellement découragés, a pour effet de circonscrire la pensée, la parole et les actions des fidèles dans un périmètre excessivement étroit. Leurs entreprises sont alors astreintes à une contribution personnelle à la « vie administrative » de la communauté et aux activités d'enseignement. Cette vie administrative (terme réellement employé par les dignitaires de la foi) consiste en la tenue d'événements tels que des réunions au cours desquelles les

bahaïs réfléchissent aux moyens de propager leur religion. Quant aux activités d'enseignement, elles consistent surtout à suivre le curriculum de « l'institut Ruhi », une méthode d'apprentissage des textes sacrés fondée sur l'utilisation de cahiers pédagogiques. Ces supports de cours, qui sont conçus sur le principe du texte à trous, ont pour principaux objectifs de standardiser les croyances approuvées par les instances dirigeantes et de baliser les questionnements des fidèles et des « chercheurs de vérité ». Chaque croyant est encouragé à (ou tenu de) se concentrer sur ces activités qui, en raison de leur nature même, les maintiennent dans un état de sous-stimulation intellectuelle et spirituelle et dans une ambiance conformiste qui renforce la pression du groupe sur l'individu.

Une seconde mesure consiste en la promotion d'une certaine culture du martyr et du sacrifice à travers laquelle les bahaïs sont invités à renoncer à leurs aspirations personnelles, à leurs biens et à leurs opinions particulières pour offrir leur vie dans le « chemin du service ». L'insistance portée sur les récits hagiographiques consacrés aux héros de la foi doit permettre aux enseignants de susciter chez leurs élèves l'envie d'épreuves et de souffrances subies au nom de la vérité du dogme. Dans la religion, chacun est en effet appelé à prendre pour modèles des martyrs qui subirent dans leur chair et leur esprit des supplices d'une grande barbarie. En comparaison des tortures indicibles décrites dans la vie des saints, le fait de « simplement » renoncer à son temps libre et à quelques économies apparaît comme quelque chose de facile, voire d'évident. Au contraire, ne pas consentir à « servir la cause de Dieu » pendant plusieurs heures par mois ou par semaine passe pour un signe d'ingratitude, d'égoïsme et d'incapacité à socialiser.

Parmi la panoplie d'instruments utilisés par les dirigeants du mouvement pour s'assurer du contrôle de leurs ouailles, nous pouvons noter l'inculcation d'un réflexe moral destiné à désarmer toute pensée critique : la désapprobation de toute forme de conflit, érigée en commandement divin. Si l'interdiction de la calomnie et de la médisance existe déjà dans le Coran et la Bible, où ces pratiques sont considérées comme de graves péchés et condamnées comme tels, elle est portée à un degré extrême dans la religion bahaïe puisqu'elle s'y voit doublée d'une injonction à ne jamais froisser son prochain. Dans un texte faisant autorité et repris dans plusieurs compilations, nous pouvons par exemple lire cette admonestation : « Prenez garde de n'offenser les sentiments de personne, de ne pas attrister le cœur de votre prochain, ou d'utiliser votre parole pour commettre des reproches envers qui que ce soit, ami ou étranger, croyant ou ennemi. »[1]

Le grand souci que les bahaïs éprouvent à devenir des personnes respectables et aimantes ne peut pas manquer d'être salué, voire admiré. Cependant, il est évident que l'application d'un tel principe de vie comporte toutes sortes de problèmes insolvables. En effet, nous pouvons constater qu'il est presque impossible d'entretenir un débat d'idées ou de formuler un avis quelconque sur un sujet de société, si anodin soit-il, sans susciter l'émoi ou la désapprobation d'au moins une personne. En enjoignant aux croyants de ne jamais offenser quiconque, les dignitaires de la foi privent effectivement les bahaïs de leur capacité à s'exprimer de manière critique sur les croyances de leurs prochains – à commencer par celles de leurs propres coreligionnaires – y compris quand celles-ci apparaissent

[1] Abdu'l-Baha, *Tablets of Abdu'l-Baha Abbas*, p. 730

comme dangereuses, outrancières ou malfaisantes. Cette pratique rend les croyants responsables des insuffisances émotionnelles de ceux qui, parmi leurs interlocuteurs, ne peuvent souffrir la moindre contradiction, et elle encourage naturellement les abus en validant les comportements déplacés. Elle prive même les bahaïs de la spontanéité du langage en les empêchant de dire ce qu'ils pensent, même lorsque toutes les conditions d'ouverture d'esprit et de bienveillance sont réunies. Paradoxalement, celui qui fait l'objet de telles précautions oratoires pourra alors se sentir offensé d'être considéré comme une personne à la fois immature et incapable d'entendre un avis divergent.

Pour asseoir de manière définitive leur emprise émotionnelle sur le cœur des croyants, les instances dirigeantes ont en outre élaboré un conditionnement sentimental qui repose sur deux piliers : l'injonction d'être heureux d'un côté, et, de l'autre, une pensée culpabilisante qui rend chaque bahaï responsable des malheurs du monde. Qu'elles soient intégrées de manière consciente ou inconsciente, ces deux dynamiques parasitent l'esprit d'un nombre significatif de croyants. Leur développement affectif au sein de la religion se voit alors déformé dans le sens d'une soumission insidieuse visant à interdire toute une gamme de sentiments et de ressentis susceptibles de fissurer leur carapace.

En ce qui concerne l'injonction d'être heureux, elle est imposée de manière subtile au cours de leçons à caractère moral qui sont essentiellement prodiguées à l'occasion de cercles d'étude ou de conférences. Les enseignants s'appuient sur des textes et des discours issus de leur propre tradition – ou parfois de traditions pré-bahaïes – pour faire valoir l'idée que le malheur et

l'affliction sont les signes d'une attitude rebelle envers la volonté parfaite de l'être divin. Autrement dit, le malheur est considéré comme un péché qui souille l'âme, un manque de foi qui doit être réprouvé. Évidemment, toute communauté spirituelle qui encourage ses membres à se défaire des tourments de la vie doit être estimée à sa juste valeur. Nous devons cependant bien comprendre que dans le cas du bahaïsme, comme au sein d'autres communautés au fonctionnement similaire, les croyants ne sont pas tant invités à jouir de la paix de l'âme qu'à enfouir leurs doutes et leurs frustrations dans le silence. En popularisant l'idée que le bonheur est un signe de vraie foi, l'enseignant crée inévitablement un redoutable amalgame, car il donne à comprendre à ceux qui l'écoutent qu'un croyant malheureux n'est pas un vrai croyant.

Il arrive régulièrement que les bahaïs sondent leurs coreligionnaires au moyen d'une question lourde de sous-entendus : es-tu heureux ? Cette question est évidemment problématique à plus d'un titre. D'abord, son indiscrétion manifeste peut mettre mal à l'aise toute personne habituée à des convenances sociales qui favorisent la discrétion et la pudeur. Ensuite, elle incite le croyant à se conformer à une certaine conception de la foi qui fait dépendre l'expérience spirituelle d'un appareil sentimental aussi convenu que stéréotypé. Enfin, cette interrogation piégée habitue les croyants à un accepter des comportements intrusifs. À travers cette question, il s'agit en effet de vérifier la capacité de son prochain à se satisfaire de son sort au sein de la religion. Elle encourage donc les uns à s'ériger en inspecteurs de la foi et les autres à faire preuve de duplicité vis-à-vis de leurs sentiments. Dans l'ensemble, chacun est invité à comprendre que tout croyant qui ne participe pas à

l'image publicitaire de la religion, c'est-à-dire d'une communauté de gens parfaits et parfaitement heureux, fait preuve d'une faiblesse inacceptable et manque à son devoir.

L'injonction au bonheur crée alors une peur de l'inaptitude qui est consolidée par une seconde injonction : celle de propager la religion par tous les moyens, sous peine de provoquer la fureur de Dieu. Si les bahaïs ne cessent de mettre en avant que leur religion interdit toute forme de prosélytisme, ceux qui ont eu l'occasion de les fréquenter savent bien qu'il s'agit d'un mensonge éhonté par lequel ils espèrent s'assurer la sympathie des gouvernements et du grand public. En réalité, peu de religions sont aussi prosélytes que le bahaïsme, où chaque fidèle a pour obligation de rechercher des convertis. Pour se défendre contre toute accusation de prosélytisme, les bahaïs altèrent donc le sens de ce mot, réinventant sa définition pour qu'elle cesse de correspondre à son emploi ordinaire. Dans une lettre parue le 3 janvier 1982, les instances dirigeantes du mouvement écrivent : « Le prosélytisme implique de faire pression sur une personne pour la contraindre à changer de religion. Le terme se réfère habituellement à l'utilisation de menaces ou à l'offre d'avantages matériels pour inciter une personne à se convertir. »[2] Cette citation, qui est fréquemment employée par les bahaïs, contient une erreur flagrante : personne, en-dehors des bahaïs eux-mêmes, ne « comprend habituellement » le mot de cette manière. Pour la grande majorité des personnes comme pour les auteurs de dictionnaire et les spécialistes de la religion, le prosélytisme désigne toute démarche visant à obtenir la conversion d'une personne en faisant appel à sa raison ou à ses sentiments. En déformant la

[2] *Messages from the Universal House of Justice : 1963–1986, The Third Epoch of the Formative Age*, 308.3

définition de ce mot, les bahaïs peuvent donc dissimuler la vraie nature de leurs intentions.

Dans le monde des bahaïs, le prosélytisme n'est pas une simple obligation : c'est avant tout un devoir moral qui fait peser sur leurs épaules le fardeau du destin du monde et de la misère des hommes. Puisque les bahaïs croient que leur religion est le seul remède capable de mettre un terme aux crises du monde moderne, ils en viennent à interpréter les diverses catastrophes qui marquent l'actualité comme une conséquence du refus des peuples à suivre Baha'u'llah. En d'autres termes, les croyants comprennent que les drames de leur temps – des crises financières jusqu'aux guerres en passant par le crime organisé et les phénomènes d'addiction – sont directement imputables à leur propre incapacité à convertir leurs prochains. On peut ainsi lire dans une lettre écrite le 18 décembre 1943 par le Gardien de la Foi : « Le monde est si plein de souffrances, et son besoin désespéré d'un remède authentique est si pressant, que les bahaïs doivent saisir l'importance de leur devoir sacré de transmettre sans attendre le Message au plus grand nombre possible de leurs prochains. S'ils échouent, ils seront partiellement responsables du prolongement de l'agonie du genre humain. »[3]

Les bahaïs ne redoutent pas seulement pas d'être jugés sur leur incapacité à soulager la civilisation humaine de ses nombreux vices. Ils craignent encore que leur échec participe à l'accroissement des catastrophes partout dans le monde. Par ailleurs, certains croyants éprouvent une terreur réelle à l'idée qu'ils seront châtiés dans l'au-delà pour avoir échoué à convertir leurs semblables. Dans leur esprit, ils se perçoivent

[3] *Lights of Guidance : A Bahá'í Reference File*, 425

comme directement responsables de la damnation de toutes les âmes qu'ils n'auront pas guidées sur le chemin du salut. Tous ces affects négatifs poussent les fidèles à mettre leurs sentiments de côté pour se conformer aveuglement aux préceptes de « l'Ordre Administratif », qui est présenté comme l'unique « canal par lequel les bénédictions et la guidance reçues par les croyants s'écoulent vers l'humanité »[4].

La culture bahaïe se retrouve ainsi prisonnière d'un esprit de groupe fortement conformiste où l'incapacité des uns et des autres à exprimer leur individualité se voit naturellement compensée par un esprit de compétition qui encourage chacun à se distinguer par son adhésion au dogme et son obéissance aux très saintes institutions. Le croyant évolue ainsi dans un milieu où le regard de l'autre, plus que la paix intérieure, est le critère choisi pour déterminer la qualité de sa foi et la valeur de son identité. Les bahaïs se voient donc assujettis à un idéal de performance qui s'incarne dans la réalisation d'ambitieux « plans d'expansion » conçus au quartier général de Haïfa. Ces plans prennent la forme de cycles de développement de plusieurs années au cours desquels les croyants sont poussés à remplir des objectifs statistiques précisément calculés qui, la plupart du temps, impliquent la multiplication des ateliers religieux et des activités communautaires. La mentalité des bahaïs est ainsi façonnée par leur besoin maladif de s'agiter en tous sens pour atteindre leurs quotas à la manière de salariés zélés.

La peur de l'expression individuelle est si forte dans le milieu bahaï que les discussions relatives aux matières spirituelles font l'objet d'auto-censure et de réprobation. Dans de nombreux

[4] *Lights of Guidance : A Bahá'í Reference File*, 426

textes officiels, l'herméneutique est déconsidérée au profit d'un apprentissage par cœur des interprétations officielles du canon. Dans un écrit paru le 3 janvier 1982, les représentants du culte affirment que : « Les croyants sont libres de – et encouragés à – étudier les Écritures par eux-mêmes et à exprimer ce qu'ils en comprennent. Mais si éclairantes que puissent être de telles interprétations personnelles, tous les bahaïs qui font valoir leurs vues, et ce quel que soit leur niveau d'instruction, doivent comprendre qu'il ne s'agira jamais que de leurs opinions personnelles, qu'elles ne sauraient en aucun cas être acceptées comme normes auxquelles les autres doivent souscrire, et que, de la même manière, aucune divergence relative à ce genre de points de vue ne devrait donner lieu à quelque conflit que ce soit. »[5]

Le message est trompeur. Les autorités ecclésiastiques (qui prennent le temps de rappeler aux croyants leur droit de lire et d'étudier les livres saints par eux-mêmes, comme si une telle chose n'était pas évidente en soi) semblent promouvoir un message sain et apaisé : nul ne peut imposer son opinion à autrui. Mais lorsqu'on lit ce texte entre les lignes à travers les codes de la culture du groupe, le message prend un tout autre sens : les opinions personnelles sont dépourvues de toute valeur et, surtout, elles sont potentiellement dangereuses, et donc immédiatement suspectes. Cet avertissement, qui n'est que rarement formulé de manière explicite, est pourtant dans tous les esprits.

Si les dignitaires de la foi n'interdisent pas explicitement aux croyants de diffuser des travaux personnels d'interprétation et de traduction des livres saints, ils sont cependant parvenus à

[5] *Messages from the Universal House of Justice : 1963–1986, The Third Epoch of the Formative Age*, 308.16

instiller dans la communauté un esprit de méfiance à l'endroit de tous ceux qui souhaitent éclairer leur prochain sur la nature des enseignements prophétiques. Cette méfiance est encore justifiée par un commandement de Baha'u'llah qui prohibe l'établissement d'un clergé ou d'une caste sacerdotale dans la religion. Or, toute reconnaissance d'une différence de niveau spirituel et intellectuel entre croyants tend à être interprétée comme une infraction à cette loi. Cet état des choses ne manque pas de générer un véritable climat anti-intellectuel dans les congrégations bahaïes. Les fidèles redoutent ainsi de partager leur point de vue sous peine de se voir verbalisés par les instances dirigeantes. Celui qui comprend un obscur point de doctrine et souhaite en partager l'explication prend alors le risque d'être considéré comme un schismatique qui veut outrepasser ses prérogatives et s'arroger un pouvoir illégitime.

Au lieu de permettre à ses adeptes de se rencontrer dans un environnement stimulant et bienveillant, la communauté des bahaïs est aujourd'hui dominée par le souci d'adhérer à un discours « politiquement correct » qui peut s'avérer très pesant. L'angoisse de dévier du dogme ou de la ligne de conduite dictée par en haut crée chez les bahaïs une véritable oppression spirituelle qui dissipe une grande partie de leur énergie. Les dignitaires de la foi leur offrent toutefois un refuge : une sélection d'écrits minutieusement choisis et aseptisés dont l'interprétation officielle ne doit pas laisser de place au doute. Les maigres compilations ainsi distribuées aux fidèles souffrent pourtant de problèmes majeurs : les textes qui y circulent sont souvent contradictoires, incomplets ou non-sourcés, et leur traduction, réputée infaillible, est sujette à des choix de mots trompeurs et tendancieux. Les autorités religieuses y ont même

inclus des textes qui, en contradiction flagrante avec leurs propres normes, n'ont pas été reconnus comme authentiques.

Le site « bahai.org », qui sert de vitrine à la religion sur internet, fait ainsi le choix d'inclure dans sa bibliothèque numérique de livres sacrés un texte intitulé *The Promulgation of Universal Peace* qui consiste en un recueil de propos bénéficiant du statut de « notes de pèlerin ». Ce dernier terme désigne tout enseignement prophétique recueilli en seconde main qui, malgré son intérêt apparent, ne peut en aucun cas être tenu pour sacré ou autoritatif. On voit ainsi comment les représentants de la Foi n'hésitent pas à brouiller les lignes qui, en principe, servent à distinguer les textes canoniques des propos sujets à caution. Ils manipulent ainsi le dogme à leur guise en promouvant, quand cela les arrange, des documents au contenu incertain, tout en dissimulant certains des principaux ouvrages doctrinaux du bahaïsme, tels que le *Kitáb-i-Badí*‘ ou le *Bayan persan*.

Au sein des communautés anglophones, l'accès aux textes sacrés est encore compliqué par le fait que les traductions officielles y sont systématiques rendues dans un style élisabéthain qui s'avère notoirement difficile à décrypter. Pour justifier ce choix, les dignitaires de la foi ont mis en avant le fait qu'une traduction plus confortable porterait atteinte à la dignité de la parole divine, arguant que c'est aux croyants que revient la responsabilité d'enrichir leur langage par l'apprentissage d'un vocabulaire précieux et d'une grammaire obsolète. Les fidèles, qui sont sans cesse découragés de recourir à des traductions en anglais moderne, doivent alors se résoudre à lire leurs livres saints à travers des obstacles linguistiques dont l'existence participe au climat général d'intimidation

intellectuelle. Par ailleurs, les dirigeants ont également décidé d'interdire toute traduction en langue persane des livres saints révélés en arabe, privant de fait les communautés iraniennes d'accéder à certains des éléments les plus essentiels de leur littérature religieuse, à commencer par le texte des prières journalières obligatoires. De la même façon, il est interdit de traduire en arabe les livres sacrés révélés en persan, ce qui pose le même genre de difficultés aux communautés arabophones.

Le contrôle sur les Écritures ne s'arrête pas à normalisation de traductions officielles criblées d'erreurs ou à des interdictions de ce genre. Les représentants du bahaïsme ne cessent de prétendre que la révélation prophétique de Baha'u'llah, tout comme celle de son prédécesseur le Bab (1819-1850), constitue un bien commun qui est l'héritage de toute l'humanité, un patrimoine universel destiné à être lu et médité par tous les hommes. Pourtant, seule une infime fraction de leurs écrits a été traduite et publiée par les institutions bahaïes, lesquelles invoquent toutes sortes de raisons pour expliquer que leur diffusion n'est pas souhaitable. Les croyants ne peuvent donc s'informer de leur contenu qu'au travers de résumés conçus pour s'interposer entre le texte et le lecteur. En outre, plutôt que de faire entrer leurs livres saints et leurs symboles sacrés dans le domaine public, les dirigeants bahaïs s'en sont emparés en les enregistrant légalement comme leur propriété intellectuelle exclusive[6]. Le terme « bahaï » lui-même est désormais une marque déposée, ce qui donna lieu à plusieurs procès aux États-

[6] Plusieurs documents officiels, tels que la compilation *Lights of Guidance* (#363) ou les mentions légales du site *bahai.org*, laissent clairement entendre que les écrits originaux de Baha'u'llah sont soumis aux droits d'auteur. Que la revendication des institutions bahaïes soit valable ou non sur le plan légal, il n'en reste pas moins que l'essentiel de ces écrits sont dissimulés au grand public. Pour accéder aux textes sacrés, le public non-arabophone et non-persanophone doit passer par des traductions officielles dont le statut légal est moins ambigu, car elles sont enregistrées sous le régime des copyrights. En ce qui concerne les symboles calligraphiques du Plus Grand Nom ou de la pierre d'anneau, ils sont enregistrés aux États-Unis comme marques déposées (*Guidelines for Spiritual Assemblies*, 5.11).

Unis[7]. En traînant leurs dissidents devant les tribunaux, les instances dirigeantes du mouvement poursuivent inlassablement le même objectif : interdire à tout croyant de se présenter publiquement comme bahaï tant qu'il n'adhère pas à leur ordre administratif.

La culture sociale des bahaïs est si restrictive que chaque croyant doit considérer comme un réflexe de demander une autorisation administrative avant d'entreprendre la moindre action qui puisse impliquer la religion et son image. Les croyants admettent donc, avec plus ou moins de réserve, l'existence d'une pratique appelée « relecture » qui consiste à soumettre tout discours ou écrit personnel relatif au bahaïsme à un inspecteur religieux. Un croyant qui possède une expertise académique ou un talent artistique n'a donc pas l'autorisation de publier ou de diffuser une étude ou une œuvre consacrée à sa foi à moins qu'il n'accepte de la faire contrôler par des représentants autorisés qui pourront lui imposer une censure totale ou partielle et interférer avec le travail de ses éditeurs. Cette pratique révèle ainsi l'existence d'un dispositif semblable à une police politique dont la fonction consiste à protéger l'image de marque de la religion au détriment de l'intégrité intellectuelle de ses adhérents.

L'emprise des dirigeants sur la religion inclut également la propriété des lieux saints de Saint-Jean-d'Acre et d'Haïfa, en Palestine-Israël. En contrôlant minutieusement les accès des croyants à ces lieux de recueillement et de pèlerinage, les autorités religieuses peuvent exercer sur eux une pression

[7] A) McDANIEL et al v. MIRZA AHMAD SOHRAB et al, Supreme Court, Special Term, New York County, March 31, 1941 (27 N.Y.S.2D 525)
B) *United States Patent Quarterly* 150, pp. 346-256
C) National Spiritual Assembly v. National Spiritual Assembly of, et al, No. 08-2306 (7th Cir. 2010)

supplémentaire en décidant par exemple de leur barrer l'accès aux mausolées sacrés ou en dictant les conditions et dates précises de leur pieuse visite.

Lorsque la machine idéologique ne suffit pas à faire rentrer les fidèles dans les rangs, les institutions bahaïes peuvent recourir à un système de sanctions. Tout d'abord, les assemblées nationales peuvent priver les fidèles de leurs « droits administratifs ». Ceux qui font l'objet de cette punition sont alors marginalisés de la communauté : ils perdent en effet le droit de participer aux réunions bahaïes, de se marier religieusement, de visiter les lieux saints, d'élire leurs représentants ou de contribuer aux fonds. Les croyants sont ainsi habitués à considérer que l'observance de leurs devoirs religieux, tels que le pèlerinage en Terre Sainte, ou que des pratiques sociales élémentaires telles que le mariage, ne sont ni des droits ni des devoirs, mais des privilèges qui peuvent être révoqués à tout moment. Grâce à ce système de sanctions, les instances dirigeantes peuvent notamment interdire aux croyants de voyager ou de partir vivre dans certains pays, ou exiger l'auto-censure de leurs écrits. Évidemment, si les dignitaires de la Foi étaient réellement intéressés par le bien-être de leurs fidèles, ils ne se résoudraient à les priver de ressources susceptibles de stimuler leur foi et leur vertu. Au contraire, ce genre de politique rend compte d'une volonté de coercition qui ne s'embarrasse d'aucune considération morale ou spirituelle.

Dans les cas où une personne est perçue comme une menace réelle ou potentielle envers l'ordre établi, elle encourt le risque d'être excommuniée. Selon les croyances des bahaïs, il existe une force maléfique d'origine surnaturelle qui peut s'incarner dans chaque être humain à partir du moment où celui-ci cesse

de croire, non pas à Dieu et à ses prophètes, mais à la légitimité des instances religieuses du bahaïsme. Cette force qui s'empare de son âme prend alors la forme d'une maladie spirituelle gravissime qui menace son salut et transforme ses moindres paroles en une substance toxique capable de faire basculer n'importe quel être humain dans la pire des mécréances. Cette maladie serait d'autant plus grave que, telle une tare, elle se transmettrait à la descendance via la reproduction.

Dans la société des bahaïs, le fait d'excommunier une personne consiste à reconnaître officiellement sa possession par cette force occulte, ce qui a de graves implications. Pour protéger les croyants de toute contamination, les dignitaires de la foi leur ordonnent de l'ostraciser complètement. Si un croyant est excommunié, il est demandé à son conjoint d'entamer immédiatement une procédure de divorce, et à ses enfants de rompre tout contact avec lui. En effet, il est formellement interdit de fréquenter une personne frappée d'excommunication ou de communiquer avec elle sous peine de faire l'objet du même sort. Cette pratique n'est d'ailleurs pas sans rappeler le traitement que les témoins de Jéhovah ou l'Église de Scientologie réservent à certains de leurs adhérents dès lors qu'ils formulent des avis de nature critique.

On le comprend, l'excommunication est l'arme absolue du clergé bahaï. Grâce à elle, les dirigeants religieux peuvent dissoudre des mariages, démolir des familles, anéantir des communautés entières et, surtout, faire taire les critiques les plus gênantes. Afin d'éviter tout scandale qui pourrait compromettre leur image publique, les pouvoirs religieux s'entourent de précautions avant de déclarer l'excommunication d'un fidèle. Pendant une période allant de

plusieurs semaines à plusieurs années, ils surveillent ses agissements et préparent un dossier (c'est-à-dire une liste de mensonges) devant justifier leur sentence. De manière générale, la personne surveillée fera l'objet d'un ou plusieurs interrogatoires privés au cours desquels il lui sera permis d'expliquer son comportement et de redresser ses torts. Si les inspecteurs de la police religieuse des bahaïs considèrent que la personne persiste dans son attitude schismatique, une communication sera alors adressée depuis le siège mondial de Haïfa vers le centre spirituel national auquel elle est rattachée. Ce dernier fera ensuite connaître à chacun les nouvelles de l'excommunication.

Les croyances très étranges qui entourent l'excommunication méritent d'être examinées avec attention par les observateurs du bahaïsme. Nous pouvons notamment remarquer que, contrairement aux musulmans, aux chrétiens et aux juifs, les bahaïs de manière générale n'attachent que très peu d'importance au monde surnaturel. En vertu d'une certaine interprétation de leurs écritures, ils ont même adopté un point de vue proche du matérialisme selon lequel la magie, les anges et les entités subtiles n'existent pas. Et pourtant, ces mêmes personnes qui refusent d'admettre l'existence des forces occultes sont les premières à soutenir la croyance en une puissance ténébreuse qui se manifeste lorsque quelqu'un pose une question indélicate ou révèle une vérité dérangeante. On peut alors se demander dans quelle mesure ceux qui ont inventé cette superstition croyaient vraiment qu'une dispute doctrinale ou qu'un argument bien étayé puisse servir de siège à une force démoniaque. Notons d'ailleurs que les dignitaires de la foi se gardent bien d'expliquer la nature de ce phénomène surnaturel, ou de lui chercher un remède ou un vaccin.

Le système bahaï réserve également des complications aux croyants qui souhaitent quitter le mouvement pour vivre leur foi en-dehors des institutions officielles. Il existe en effet quelques bahaïs très sincères qui, en raison de leur conscience morale, désavouent les agissements de leur communauté et souhaitent s'en désengager avec discrétion. Une politique spéciale fut élaborée à leur endroit pour que le mouvement garde la maîtrise de son image. Cette politique est ainsi décrite dans un recueil intitulé *Guidelines for Spiritual Assemblies* : « Au cours de son enquête, une Assemblée peut apprendre qu'une personne croit en Baha'u'llah mais ne souhaite plus participer aux affaires de la communauté bahaïe. Lorsque c'est le cas, son retrait administratif ne peut pas être accepté, bien que son choix de ne pas participer à la vie communautaire doit être respecté. L'Assemblée doit œuvrer pour prendre soin de chaque personne, la rapprocher de la communauté bahaïe et faire que chacun s'y sente bienvenu et apprécié. »[8] En d'autres termes, l'administration religieuse refuse catégoriquement de les désinscrire. Elles continueront donc de recevoir des courriers de la communauté, de participer aux statistiques internes de la religion, et d'être menacées par les lourdes sanctions qui planent sur les dissidents de la foi.

Pour être effectivement désinscrites, ces personnes reçoivent pour consigne de signer un document où elles renient officiellement leur croyance en Baha'u'llah. Leur retrait administratif est donc conditionné à une déclaration d'apostasie qui fait violence aux convictions de ces bahaïs désabusés. Cette politique est appliquée dans tous les pays qui ne disposent pas d'une législation vertueuse en matière de traitement des

[8] Office of Assembly Development, *Developing Distinctive Baha'i Communities : Guidelines for Spiritual Assemblies*, Withdrawal from and Reinstatement of Membership (1998)

données à caractère personnel. Mais même dans des pays comme la France où une association cultuelle ne peut pas retenir une personne contre sa volonté, l'administration bahaïe incite tous ceux qui sont concernés à signer de tels documents. Elle compte ainsi sur le fait que ces croyants ne connaissent pas toujours leurs droits pour les embarrasser et maintenir leur emprise.

Dans un discours cité dans *Les Bases de l'unité du monde*, l'un des fondateurs du mouvement écrivait : « Nous devons être unis. Nous devons nous aimer. Nous devons toujours nous louer l'un l'autre. Nous devons faire l'éloge de tout le monde, faisant ainsi disparaître la discorde et la haine qui sont cause d'éloignement entre les hommes. Autrement, les conditions du passé continueront, nous louant nous-mêmes et condamnant les autres ; les guerres religieuses n'auront pas de fin et les préjugés religieux, cause première de ces ravages et de ces tribulations, s'accroîtront. »[9] Pour soutenir simultanément la croyance en une fraternité universelle nimbée de bons sentiments et une politique agressive de contrôle et d'exclusion, le monde bahaï n'a donc pas d'autre choix que de consacrer une immense partie de ses ressources dans un travail de manipulation devant lui permettre à la fois de soutenir toutes les contradictions et de justifier toutes les hypocrisies.

Cependant, l'ambiance délétère qui caractérise aujourd'hui le milieu bahaï n'est pas sans conséquence sur le développement de la religion, puisqu'elle génère un climat malsain qui entrave la capacité des bahaïs à fonctionner en tant que communauté religieuse normalement constituée. Surtout, elle repousse l'immense majorité des convertis, qui restent rarement actifs

[9] Abdu'l Baha, *Les Bases de l'unité du monde*, 25:98

plus de trois ans, tout comme elle dissuade la jeunesse bahaïe d'adhérer aux principes de la vie communautaire. Ainsi, malgré d'intenses efforts de prosélytisme, cela fait déjà plusieurs décennies que les bahaïs ne parviennent plus à gagner de nouveaux adeptes. Ils consacrent donc une grande partie de leur temps, de leur énergie et de leurs fonds dans des projets d'enseignement qui n'atteignent jamais leur but. Pire : la communauté se vide lentement de ses adeptes. Selon les statistiques internes de la communauté des États-Unis continentaux, la religion bahaïe y a perdu 2500 croyants ces cinq dernières années, passant de 77290 en 2020[10] à 74773 en 2025[11]. Une tendance similaire peut être observée en Nouvelle-Zélande et dans d'autres pays.

Ainsi, rien ne semble pouvoir arrêter l'inexorable déclin du bahaïsme : ni les fastueux projets de temples et de sanctuaires édifiés aux quatre coins du monde, ni la multiplication des ateliers pour enfants, ni même le pénible travail de porte-à-porte auxquels s'adonnent certains zélotes qui doivent alors se consoler en songeant à l'excellence de leur réputation. Le mouvement ne subsiste que sur la base d'une poignée de bénévoles profondément endoctrinés qui sont prêts à donner leur vie pour leur foi. Il n'en reste pas moins qu'un nombre sans cesse croissant de fidèles et d'observateurs désapprouvent l'abaissement moral des croyants et les contradictions de leurs enseignements. Tous ont compris que les adeptes du bahaïsme ne croient pas tant à l'unité du genre humain qu'à une uniformité rigide où toutes les différences sont supprimées par le contrôle et la censure.

[10] National Spiritual Assembly of the Baha'is of the United States, *Ridvan 2020 Annual Report*, p.17
[11] National Spiritual Assembly of the Baha'is of the United States, *Ridvan 2025 Annual Report*, p.32

Chapitre 2. La vie communautaire selon Baha'u'llah

Lorsque Baha'u'llah fonda sa religion à Bagdad en 1863, il était particulièrement soucieux de préserver le libre-arbitre de ses disciples. Selon ses écrits, l'élévation spirituelle est le produit d'une libre adhésion à la vérité, et non le résultat d'une discipline obtenue par la force. Dans une épître intitulé *Tablette de la Preuve*, Baha'u'llah déclare : « C'est uniquement par amour pour Dieu que nous exhortons ses serviteurs. Que celui qui le désire se tourne vers lui et que celui qui le désire s'en détourne. Notre Seigneur, le Miséricordieux, est en vérité Celui qui suffit à tout, le Très-Loué. Ô assemblée de religieux ! Voici le jour où rien parmi toutes les choses ni aucun nom parmi tous les noms, ne peut vous profiter, si ce n'est ce Nom par qui Dieu a manifesté sa cause et qui est la source de ses titres les plus excellents pour tous ceux qui résident dans le royaume de la création. Béni l'homme qui reconnaît le doux parfum du Très-Miséricordieux et qui est compté parmi ceux qui sont dotés de constance. »[12]

Pour Baha'u'llah, l'homme ne peut connaître Dieu qu'en apprenant à voir le monde par ses propres yeux. Son invitation urgente à l'esprit critique et à l'émancipation intellectuelle est réitérée d'un bout à l'autre de ses écrits. On peut ainsi lire dans ses *Paroles cachées* : « Ô fils de l'esprit ! À mes yeux, la chose

[12] Baha'u'llah, *Tablettes révélées après le Kitáb-i-Aqdas*, 14:8

préférée est la justice. Ne t'en écarte pas si tu me désires, ne la néglige pas si tu veux garder ma confiance. Grâce à elle, tu verras par tes propres yeux et non par ceux d'autrui, tu comprendras par ta propre connaissance et non par celle de ton voisin. Pèse bien ceci : comment dois-tu être ? En vérité, la justice est un don que je te fais, le signe de ma tendre bonté. Ne la perds donc pas de vue. » [13]

Il ne s'agit pas d'un simple conseil. Pour Baha'u'llah, le libre examen de la chose religieuse est un commandement divin. On peut ainsi lire dans ses écrits : « En ce jour, Dieu décrète que chaque âme doit examiner Sa cause de ses propres yeux, de ses propres oreilles et de son propre cœur, afin qu'elle puisse être illuminée des lumières aurorales du Soleil des significations […]. »[14]

Cette injonction répétée à voir le monde indépendamment de toute autorité cléricale n'est en rien inspirée par la philosophie individualiste qui, à son époque, transformait les mœurs des Européens. La motivation de Baha'u'llah est tout autre : son analyse des sociétés humaines et son expérience personnelle l'ont amené à considérer toute forme de cléricature comme un obstacle qui sépare les hommes des vérités sacrées. C'est en effet aux prêtres, aux imams et aux docteurs de la foi qu'il attribue les persécutions subies par tous les prophètes, la corruption de leurs enseignements et l'établissement de la tyrannie spirituelle et de la confusion religieuse dans tous les pays : « De tout temps les chefs religieux ont empêché leur peuple d'atteindre les rives du salut éternel car ils détenaient les rênes de l'autorité d'une main de fer. Les uns par appétit de

[13] Baha'u'llah, *Paroles cachées*, 1:2
[14] Baha'u'llah, *Lawḥ-i Sarrāj* (BH03560)

pouvoir, les autres par manque de connaissance et de compréhension, ils ont été cause de privation pour le peuple. C'est avec leur sanction et sous leur autorité que tous les prophètes de Dieu ont bu la coupe du sacrifice et se sont envolés vers les sommets de gloire. Que de cruautés indicibles ceux qui ont occupé les sièges d'autorité et de savoir ont-ils infligées aux véritables monarques du monde, gemmes de vertu divine ! Satisfaits d'un pouvoir transitoire, ils se sont privés d'une souveraineté impérissable. Ainsi leurs yeux n'ont pas contemplé la lumière du visage de leur Bien-Aimé, leurs oreilles n'ont pas entendu les douces mélodies de l'Oiseau de désir. »[15]

En plus de s'être opposées aux prophètes, les autorités religieuses n'ont jamais cessé de comploter pour substituer leurs désirs aux vérités divines et de faire plier le genre humain sous leur joug : « C'est ce qui se voit de nos jours où les rênes de toutes les communautés sont tombées entre les mains de dirigeants ignorants qui les mènent suivant leurs caprices et leur désir. Dans leur bouche la mention de Dieu est un mot vide et entre eux la sainte parole lettre morte. L'emprise de leurs désirs est telle qu'elle a éteint dans leur cœur le flambeau de la conscience et de la raison. Et pourtant, les doigts de la puissance divine ont ouvert les portes de la connaissance de Dieu, et la lumière du divin savoir et de la grâce céleste a illuminé et inspiré l'essence de toutes choses créées de telle sorte qu'en chaque chose une porte de la connaissance est ouverte et qu'en chaque atome se voient des traces du soleil. »[16]

[15] Baha'u'llah, *Le Livre de la Certitude*, §15
[16] Ibid. §28

Dans les écrits de Baha'u'llah, l'oppression spirituelle que le clergé impose au genre humain est même décrite comme le mécanisme qui déclenche l'apparition successive des prophètes d'âge en âge. Il explique en effet que c'est l'obscurcissement des vérités sacrées qui justifie l'envoi d'un nouveau messager divin : « Existe-t-il oppression plus grande que celle qui vient d'être décrite ? Existe-t-il oppression plus sévère que celle d'une âme recherchant la vérité, souhaitant parvenir à la connaissance de Dieu, et ne sachant où la trouver, ni à qui s'adresser ? En effet, les opinions divergent grandement et les voies pour atteindre Dieu se sont multipliées. Cette oppression est la caractéristique essentielle de chaque révélation. Tant qu'elle ne s'est pas produite, le Soleil de vérité ne peut se manifester. Car l'aube de la providence divine doit nécessairement suivre la nuit de l'erreur. »[17]

Il mentionne ainsi comment, en chaque âge, les prophètes et les messagers divins ont dû réprimander les institutions religieuses les plus respectables et contester leur autorité. Il prend notamment pour exemple les disputes qui opposèrent Jésus aux pharisiens, ou Moïse aux prêtres de Pharaon. Mais au-delà des autorités religieuses, Baha'u'llah perçoit également dans le conformisme social et les superstitions populaires des obstacles supplémentaires à l'acceptation des enseignements prophétiques. Pour illustrer la manière dont les représentations collectives ont empêché les peuples du monde d'adhérer à la foi, il cite des passages du Coran tels que ces versets tirés de la sourate de Hud : « Et (Nous avons envoyé) aux Thamud, leur frère Salih qui dit : "*Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité en dehors de Lui. De la terre Il vous a créés,*

[17] Baha'u'llah, *Le Livre de la Certitude*, §29

et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). Implorez donc Son pardon, puis repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est bien proche et Il répond toujours (aux appels)." Ils dirent : "*Ô Salih, tu étais auparavant un espoir pour nous. Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ? Cependant, nous voilà bien dans un doute troublant au sujet de ce vers quoi tu nous invites.*" »[18]

Il commente ensuite ce phénomène en expliquant dans l'une de ses épîtres : « Il ne fait aucun doute que si les Pourvoyeurs des commandements et les Sources des lois célestes paraissaient d'une manière entièrement conforme aux références, aux textes et aux traditions qui existent parmi les gens au sujet de la Manifestation à venir, aucune âme ne daignerait s'opposer à eux. »[19] Ainsi, Baha'u'llah perçoit dans les us et coutumes des différents peuples une puissante force d'inertie qui empêche la reconnaissance des principes spirituels et l'élévation morale des sociétés.

Sa volonté d'affranchir l'homme de son esclavage spirituel l'amena à combattre les croyances et les préjugés répandus par les théologiens de son temps. Il s'attaqua notamment à l'un des piliers de la religion chiite en réfutant le dogme de l'Imamat qui permettait à un petit groupe d'hommes de se présenter comme les ambassadeurs de Dieu sur Terre. Les sectateurs du chiisme prétendent en effet croire en l'existence d'un être sacré appelé Imam de Dieu qui aurait directement reçu de la part de la Providence une connaissance surnaturelle des Écritures ainsi qu'un mandat spécial lui permettant de guider les hommes dans leur application des lois religieuses et leur compréhension des textes révélés. De nombreuses personnalités de son temps

[18] Coran 11:61-62 cité dans Baha'u'llah, *Le Livre de la Certitude*, §10
[19] Baha'u'llah, *Lawḥ-i ʿirfān-i ʿillat-i iʿrāḍ* (BH00528)

imposèrent ainsi leur autorité en se désignant comme des serviteurs ou des porte-paroles de cet Imam, et donc de Dieu lui-même. Pour soutenir cette croyance qui favorisait leurs intérêts, ces personnalités expliquaient le dogme l'Imamat sous la forme d'une théorie correspondant à deux réalités.

En premier lieu, ils présentaient l'Imamat comme une institution établie par chaque prophète porteur de livre lorsqu'il se choisit un héritier, à l'image de l'apôtre Pierre lorsque Jésus lui confia la mission de fonder son Église, ou de l'Imam Ali quand il fut désigné par le prophète Muhammad pour reprendre son flambeau. Ces héritiers, qui portent le titre d'Imam de Dieu, choisirent à leur tour un successeur pour les remplacer dans leur fonction, et ainsi de suite. Cette nomination inaugure ainsi une lignée d'Imams qui se succèdent les uns aux autres pour préserver l'essence des enseignements prophétiques à travers les âges jusqu'à ce que paraisse un nouveau messager divin. Chaque fidèle possède alors le devoir de rechercher l'Imam de son temps et de suivre ses instructions afin d'atteindre le but de sa foi.

Mais l'Imamat n'est pas qu'une institution prophétique. Dans la religion chiite, c'est aussi une loi universelle d'après laquelle l'humanité ne peut jamais être privée d'un guide divinement inspiré. Le dogme prévoit donc que, en vertu d'une nécessaire Providence, Dieu possède en permanence un représentant parmi les hommes, ce qui les empêche d'être privés de leur lien avec lui. Les chiites croient ainsi que, s'il ne restait plus qu'un seul être humain sur la Terre, il devra nécessairement être Imam de Dieu. Le milieu dans lequel grandit Baha'u'llah était façonné par cette croyance cardinale qui asseyait l'autorité de savants religieux dont les avis déterminaient de nombreux aspects de la

vie en société. De même, l'élaboration de cette théorie au cours des siècles avait donné lieu à un vaste système théologique dont l'étude absorbait une grande partie de leurs journées.

Cette croyance habitua d'innombrables musulmans à dépendre de l'auguste figure des Imams, ou tout du moins, des personnes qui prétendaient les représenter. La pensée chiite est ainsi animée par un puissant ressort ecclésiastique qui accorde un grand pouvoir spirituel à un petit nombre d'hommes. Or, Baha'u'llah rejeta ce dogme dans sa *Tablette de l'Illumination*, où il affirme que « le principe du Gardiennat (ou Imamat) a été entièrement effacé du Livre »[20]. Il indique ensuite dans son Très Saint Livre que les Écritures se suffisent à elles-mêmes, déléguant à chaque homme (et à chaque femme) la responsabilité d'une juste interprétation : « Si des différends s'élevaient parmi vous, quel qu'en soit le sujet, soumettez-les à Dieu tant que le Soleil brille au-dessus de l'horizon de ce ciel et, lorsqu'il sera couché, référez-vous à ce qu'il a révélé. En vérité, cela suffit aux peuples du monde. »[21]

Baha'u'llah proclama avec vigueur que le savoir ne doit pas être réservé aux élites, enseignant que chacun a le devoir d'acquérir la connaissance selon ses capacités. Il écrivit dans ses *Effulgences* : « La connaissance est comparable à des ailes pour l'existence de l'homme, elle est une échelle pour son progrès. À chacun de l'acquérir. Néanmoins, il faudrait acquérir la connaissance de ces sciences utiles aux peuples de la terre et non de celles qui commencent par des mots et finissent par des mots. Grande est la contribution des hommes de sciences, d'arts et de métiers pour les peuples du monde ! »[22] Ainsi, tout en

[20] Baha'u'llah, *Lawḥ-i Sarrāj* (BH03560)
[21] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:53
[22] Baha'u'llah, *Tablettes révélées après le Kitáb-i-Aqdas*, 5:13

enjoignant chacun à s'édifier dans le savoir, il admonesta les croyants à ne pas suivre l'exemple de ces théologiens qui perdirent leur vie à étudier les subtilités byzantines de leurs dogmes, à l'image de ces savants du Moyen-Age qui débattaient inlassablement sur le sexe des anges. À ce titre, Baha'u'llah rappela que : « Une heure de réflexion vaut mieux que soixante-dix années de pieuse adoration. »[23]

Pour empêcher les hommes de répéter les erreurs du passé, le prophète de Téhéran prit donc une série de mesures radicales visant à défendre et encourager l'indépendance de chaque être humain doué de raison. La majorité de ces mesures figurent dans un texte appelé le Très Saint Livre qui occupe une place centrale dans son œuvre. Le Très Saint Livre énonce en effet la plupart des lois et ordonnances que les bahaïs doivent s'efforcer de suivre. Dans ce court ouvrage, Baha'u'llah formule un certain nombre de décrets qui servent à garantir la liberté de conscience des croyants. Les stipulations du Livre incluent notamment l'abolition du clergé, de la prière collective (ou *jama'ah*), de la confession publique des péchés, de l'esclavage et de la guerre sainte, ainsi que l'interdiction de l'usage des chaires. Ces prohibitions ont pour effet de recentrer les affaires spirituelles sur l'individu, qui est ainsi rendu autonome dans son observation des devoirs religieux.

L'appareil liturgique lui-même a été conçu de manière minimaliste pour prévenir toute pression communautaire sur le croyant. Dans la religion bahaïe, il n'existe que quatre rites individuels (le jeûne annuel, le pèlerinage, la prière obligatoire et la *dhikr*, ou répétition du nom divin) et deux rites collectifs : celui du mariage, qui consiste en la simple récitation d'un court

[23] Baha'u'llah, *Le Livre de la Certitude*, §267

verset par chacun des deux fiancés, et les rites funéraires, qui sont également très sobres. Grâce à ces commandements, Baha'u'llah espérait que chaque conscience puisse vivre d'elle-même son expérience avec l'ultime réalité sans devoir rendre de comptes à personne ou dépendre d'autrui sur le plan spirituel. Libérée de l'esprit de groupe, la personne humaine doit ainsi jouir d'une émancipation qui lui permet à la fois de vivre en paix et de connaître Dieu « de son propre cœur ».

Pour que ses disciples soient à tout jamais libérés du clergé, et afin qu'ils puissent devenir des êtres intellectuellement autonomes, Baha'u'llah les encouragea également à s'instruire et à instruire leurs enfants. Sous sa plume, cette injonction prit même la forme d'un commandement impératif : « À chaque père, il est enjoint d'instruire son fils et sa fille dans l'art de lire et d'écrire et dans tout ce qui est prescrit en la sainte Tablette. »[24]

En même temps qu'il instaurait ses lois, le fondateur de la foi investit beaucoup de ses efforts dans la promotion d'une certaine éthique de vie auprès de ses disciples. Tout au long de son ministère, Baha'u'llah insista sur le fait que dans sa religion le conflit, la discorde et les préjugés de toutes natures devaient être entièrement supprimés. Le texte de sa *Tablette du Monde* témoigne de son intention : « Nous avons déjà déclaré – et notre parole est la vérité : "*Fréquentez les fidèles de toutes les religions dans un esprit d'amitié et de camaraderie.*"[25] Tout ce qui a conduit les enfants des hommes à s'éviter les uns les autres, et qui fut cause de discorde et de divisions parmi eux, est annulé et aboli par la révélation de ces paroles. »[26]

[24] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:48
[25] Ibid. 1:144
[26] Baha'u'llah, *Tablettes révélées après le Kitáb-i-Aqdas*, 7:12

L’un des aspects les plus importants de la pensée de Baha’u’llah consiste dans son insistance sur l’unité et la fraternité qui, selon ses propres mots, « implique[nt] un grand nombre de conditions »[27]. Ce thème traverse l’ensemble de son œuvre. On peut notamment lire dans ses *Paroles cachées* : « Ô enfants des hommes ! Ne savez-vous pas pourquoi Nous vous avons tous créés de la même Poussière ? C'est Pour que nul ne s'élève au-dessus des autres. Méditez sans cesse sur la manière dont vous fûtes créés. Puisque Nous vous avons tous faits d'une même substance, il vous incombe d'être comme une seule âme, allant d'un même pas, mangeant d'une même bouche et habitant la même terre afin que, du tréfonds de vous-mêmes, par vos actes et par vos œuvres, les signes de l'unité et l'essence du détachement puissent se manifester. Tel est le conseil que je vous donne, ô assemblée de lumière. Suivez-le attentivement, afin de récolter le fruit de sainteté sur l'arbre de gloire merveilleuse. »[28]

Il exhorta ainsi ses fidèles à lever les barrières qui divisent la société en communautés antagonistes. Sa volonté de mettre un terme aux préjugés, à l’identitarisme, et à tout facteur de division est notamment exprimée dans le code légal du Très Saint Livre où il abolit officiellement le concept d’impureté tel qu’il existe en Inde et en Perse depuis plusieurs millénaires, et qui stipule que certaines personnes sont rendues physiquement malpropres par leurs croyances, leur condition sociale ou leur parenté. Baha’u’llah écrivit ainsi que « Dieu, en signe de la grâce émanant de sa présence, abolit le concept d*’impureté,* par

[27] Baha’u’llah, *Le Tabernacle de l’unité*, 2:39
[28] Baha’u’llah, *Paroles cachées*, 1:68

lequel certaines choses et certaines personnes étaient tenues pour impures. »[29]

La manière dont Baha'u'llah envisagea son éthique de la fraternité ne consiste pas tant à supprimer l'expression des différents points de vue qu'à donner aux hommes les moyens de s'écouter respectueusement. À cet effet, il est bien plus important d'apprendre à corriger son propre caractère que de rectifier les erreurs d'autrui. Baha'u'llah écrivit notamment : « Ô toi qui as fixé ton regard sur ma face ! Exhorte les hommes à craindre Dieu. Par Dieu ! Cette crainte commande l'armée de ton Seigneur. Des actes nobles et un caractère louable en sont les troupes. De tout temps, elle a conquis la cité du cœur des hommes et levé les étendards de l'autorité et du triomphe au-dessus de tous les autres étendards. »[30] Il administra également le conseil suivant à ses disciples : « Mets en garde, ô Salman, les bien-aimés du seul vrai Dieu contre une vue trop critique des dires et des écrits des hommes. Qu'ils les abordent plutôt avec un esprit ouvert et une sympathie cordiale. »[31]

Dans les écrits de Baha'u'llah, les croyants sont donc appelés à concentrer leur attention sur le développement de leur caractère. Il accorde ainsi ses louanges à ceux qui sont capables d'acquérir des qualités telles que la modération, la justesse, la courtoisie, le sang-froid et l'ouverture d'esprit. Par ses conseils, les croyants sont ainsi exhortés à bâtir un environnement où les hommes pourront exprimer leurs opinions et leurs doutes en toute sécurité, sans avoir peur d'être jugés ou vilipendés.

En ce qui concerne la gestion des affaires communautaires, les livres de Baha'u'llah sont parfaitement clairs quant à sa volonté

[29] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:75
[30] Baha'u'llah, *Épître au fils du Loup* §196
[31] *Extrait des Écrits de Baha'u'llah*, ch. 154

de responsabiliser les croyants. Il enseigna à ses disciples que les congrégations bahaïes devaient apprendre à s'autogérer, selon une philosophie qui rappelle curieusement les principes de l'anarchisme. Au lieu de s'en remettre à une autorité verticale pour gérer leurs affaires et répandre leur foi, les communautés bahaïes sont enjointes à former des assemblées pour délibérer de leurs problèmes et de tout sujet important. La mise en commun des expériences individuelles et la confrontation respectueuse des points de vue devait aboutir à l'élaboration d'outils et de solutions à même de résoudre la majorité de leurs difficultés. Il écrivit à ce sujet : « Le ciel de la sagesse divine est éclairé par deux flambeaux, celui de la consultation et celui de la compassion. Consultez-vous ensemble sur tous les sujets puisque la consultation est une lampe de direction qui montre le chemin et est la dispensatrice de la compréhension. »[32] Et dans une autre épître : « Pour toutes choses, il est nécessaire de se consulter. Tu devrais beaucoup insister sur ce sujet, afin que la consultation soit observée par tous les amis. Le but de tout ce qui a été révélé par la plume du Très-haut est que la consultation soit pleinement appliquée parmi les amis, puisqu'elle est et sera toujours une cause de vigilance et de réveil et aussi une source de bien-être. »[33]

Baha'u'llah prévoyait également l'établissement d'une institution appelée « maison de justice » dans les contrées où sa religion serait devenue majoritaire. Ces maisons de justice consistent en assemblées consultatives réunissant un minimum de neuf membres. Les écrits de Baha'u'llah stipulent que chaque commune devrait être dotée d'une de ses assemblées dont le champ d'action évoque celui d'un conseil municipal

[32] *La consultation baha'ie*, p.29
[33] Ibid.

étendu. Les missions qu'il envisageait de leur conférer sont de plusieurs ordres. En premier lieu, elles sont chargées de mettre en application les lois civiles du bahaïsme d'une manière conforme aux exigences de leur contexte particulier, et de promulguer des décrets relatifs aux sujets qui n'ont pas été abordés ou mentionnés dans les livres sacrés. Elles ont ensuite pour mission de collecter l'impôt religieux du *huququ'llah* afin qu'il soit investi dans des mesures sociales consacrées aux destitués et à l'éducation des enfants. Enfin, cette assemblée a pour objet de rechercher des solutions aux problèmes affectant le bien-être des habitants, et de dégager des mesures favorables à leurs intérêts et à ceux de toute l'humanité. Ce projet est ainsi résumé dans le Très Saint Livre : « Le Seigneur ordonne qu'en chaque ville soit établie une maison de justice où se réuniront des conseillers au nombre de Bahá, et peu importe que ce nombre soit dépassé. Ils devraient avoir le sentiment d'entrer en la cour de la présence de Dieu, le Suprême, le Très-Haut, et de contempler celui qui est l'Invisible. Il leur incombe d'être les gens de confiance du Miséricordieux parmi les hommes et de se considérer comme les protecteurs désignés par Dieu de tous ceux qui demeurent sur la terre. Ils sont tenus de se consulter et de prendre soin, par amour pour Lui, des intérêts des serviteurs de Dieu, comme ils le font pour leurs propres intérêts, et de faire les choix appropriés et convenables. »[34]

Il explique dans un autre passage : « Chaque jour apparaît un nouveau problème et pour chacun existe une solution appropriée. Ces problèmes devraient être soumis à la Maison de justice afin que ses membres décident selon les besoins, les exigences du moment. Eux, qui se lèvent par amour de Dieu

[34] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:30

pour servir sa cause, bénéficient de l'inspiration divine venant du royaume invisible. Il incombe à tous de leur obéir. Toutes les affaires de l'État devraient être soumises à la Maison de justice, mais les actes de dévotion doivent être observés selon ce que Dieu a révélé dans son Livre. »[35] Pour terminer, il précise dans un texte intitulé *Paroles du Paradis* : « Il incombe aux membres de la Maison de justice de délibérer sur ce qui n'a pas été révélé de façon évidente dans le Livre et de faire respecter ce qu'ils ont convenu. »[36]

Tous ceux qui examinent l'œuvre de Baha'u'llah pourront juger sans difficulté de la nature de son projet social. À travers ces institutions d'un genre nouveau, il espérait fournir à ses contemporains un outil grâce auquel ils pourraient renouveler la vie politique des nations en les dotant d'une assise spirituelle. La fondation des maisons de justice fut pensée comme un remède à la tyrannie des monarques de son temps qui régnaient d'une main de fer sur des populations opprimées par des taxes et des lois injustes. Ses écrits soutiennent donc le principe d'un gouvernement d'essence républicaine guidé par les repères moraux édictés dans les livres religieux.

Ces considérations appellent plusieurs remarques. En premier lieu, chacun pourra constater que le champ d'action des maisons de justice est strictement limité au domaine profane, et que ces institutions ne sont en aucun cas investies de l'autorité cléricale. Leurs fonctions impliquent seulement la gestion des affaires communautaires et l'application des lois civiles. Baha'u'llah exhorta toutefois leurs membres à s'acquitter de leurs missions d'une manière dignifiée. Il espérait ainsi que, par

[35] Ibid. 2:2
[36] Baha'u'llah, *Tablettes révélées après le Kitáb-i-Aqdas*, 6:28

son action publique, cette institution agisse sur le corps social de manière à stimuler le développement de la moralité, de la paix et de l'éducation. En dépit de ces exigences, il reste très clair que les questions relatives à l'exercice du culte, à l'interprétation des Écritures ou à la révision des doctrines sont définitivement exclues de ses prérogatives.

Nous pouvons ensuite remarquer que les croyants sont tenus d'obéir aux décisions rendues par leur maison de justice. Cette injonction s'inscrit dans un commandement plus général qui demande aux bahaïs d'obéir aux lois des pays dans lesquels ils habitent. Cependant, la validité de ces décisions dépend de la manière dont ces institutions respectent les prérogatives qui leur sont assignées. Par ailleurs, les formulations équivoques de Baha'u'llah semblent suggérer qu'il était ouvert à la possibilité d'y nommer des membres qui ne sont pas bahaïs. Il est en tout cas évident que la question de la compétence et de la probité morale, plus que celle de l'appartenance communautaire, domine l'esprit des passages précédemment cités.

Enfin, nous constatons que ces assemblées ne semblent pas réservées aux hommes. Lorsqu'il évoque les membres de la maison de justice, Baha'u'llah utilise le terme arabe *rijal* (singulier *rajul*), qui est à la fois masculin et neutre. Or, dans une étude académique parue en 1998[37], le professeur Juan Cole rapporte l'existence de certains versets dans lesquels il est précisé que « aujourd'hui, les servantes de Dieu sont comptées parmi les hommes », où le mot *hommes* est une traduction de *rijal*. Dans une épître non-traduite, nous pouvons également lire le passage suivant : « Ô servantes de Dieu ! Les amis du Bien-

[37] Juan Cole, *Modernity and the Millennium : the Genesis of the Bahá'í Faith in the Nineteenth-Century Middle East*, p.176

Aimé, qu'ils soient hommes ou femmes, sont considérés comme les feuilles et les fruits de l'Arbre Béni, et devant la Vision la plus Sublime, ils sont regardés comme égaux et occupent le même rang. Ils ne peuvent être distingués que par le degré de leur patience, de leur amour, de leur fortitude et de leur piété. "*En vérité, le plus honoré d'entre vous aux yeux de Dieu s'est distingué par sa vertu.*"[38] Ce sont ses actes qui déterminent la station de chaque homme et de chaque femme ; tous sont jugés selon le même critère, à l'exception de ces âmes qui furent spécialement distinguées par la Plume du Très-Haut. »[39]

Au cœur du projet bahaï se trouve la volonté ambitieuse d'édifier un nouveau type de civilisation post-impérial dans laquelle les mœurs seraient raffinées à un nouveau degré de perfection. Les attentes de Baha'u'llah sont clairement exprimées dans ses écrits, notamment en ce qui concerne la cessation des guerres, l'établissement d'une justice universelle et le développement moralement guidé des capacités scientifiques de l'humanité. Mais dans la pensée bahaïe, de tels progrès ne peuvent être atteints que si les peuples du monde s'attachent aux prescriptions révélées dans les Saintes Écritures.

Pour aider les hommes à atteindre cet objectif, Baha'u'llah s'avisa de constituer des ressources pouvant servir de patrimoine spirituel à tous ceux qui en auraient besoin. Il consacra ainsi de longues années de sa vie à former les membres de sa propre famille pour remplir ce dessein. La lecture des ouvrages historiques consacrés au bahaïsme ne laisse aucun

[38] Coran 49 :13
[39] BH00158

doute quant au fait que Baha'u'llah souhaitait faire de sa famille une bibliothèque vivante dont les membres, équipés d'une parfaite connaissance de la religion, devaient à la fois se distinguer comme érudits de la foi et comme témoins des événements historiques qui façonnèrent la communauté. Cette bibliothèque vivante était appelée à perpétuer l'esprit de Baha'u'llah de génération en génération afin que chacun puisse en bénéficier en vertu d'une transmission clairement établie. Il écrit à cet effet dans son Très Saint Livre : « Dieu vous commande de montrer de la bienveillance envers ma parenté, mais il ne lui donne aucun droit sur la propriété d'autrui. »[40]

Ce travail d'éducation concernait plus particulièrement ses fils. Dans ses épîtres, il se réfère à eux sous le terme de « branche » (arabe : *ghusn*), et écrit à leur sujet : « Après mon départ, accrochez-vous fermement aux branches surgies de cette Antique Racine. C'est par elles que sera répandu dans le monde le parfum de mon vêtement […]. »[41] La station réservée à ses fils est également décrite dans le passage suivant : « Mon être extérieur déclare à mon être intérieur, et mon être intérieur à mon être extérieur, que nul en-dehors de moi ne se tient dans le Royaume. Et pourtant, les gens sont d'une insouciance manifeste. En vérité, les Branches qui surgirent de cet Arbre sont mes étendards parmi mes créatures et mes embruns entre le ciel et la terre. Pensez-vous qu'Allah, votre Seigneur, se soit donné un partenaire ou un égal ? Non, par le Seigneur des mondes ! N'affirmez pas ce qui a été prohibé, craignez le Très-Miséricordieux et soyez de ceux qui sont doués de discernement. »[42] Ainsi, tout en appelant les hommes à placer

[40] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:61
[41] BH03560
[42] BH05545

leur confiance en ses enfants, Baha'u'llah prévient en termes explicites qu'il ne partage son rang de prophète avec personne.

Entre tous les membres de sa famille, il porta une attention particulière à deux de ses fils : Abdu'l Baha (1844-1921) et Mohammed Ali (1853-1937). Ces derniers furent notamment chargés de l'aider à consigner de nombreux textes révélés. Au cours de leurs sessions de dictée, ils apprirent à se familiariser avec les détails de la pensée de leur père. Baha'u'llah leur portait une telle estime qu'il les impliqua directement dans la rédaction de son ouvrage central, le Très Saint Livre (ou *Kitáb-i-Aqdas*), dans lequel ils reçurent pour mission d'expliquer son contenu à tous ceux qui n'en comprendraient pas les subtilités : « Ô peuple du monde ! Quand la Colombe mystique aura pris son envol de son sanctuaire de louange à la recherche de son but lointain, sa demeure cachée, adressez-vous pour tout ce que vous ne comprenez pas dans le Livre à la branche issue de cette puissante Souche. »[43] Pour éviter que ce dernier verset ne prête à confusion, il prit le temps de le commenter dans une autre épître intitulée *Tablette à Varqá* : « Par *Livre* il faut entendre le Très Saint Livre, et par *branche* mes branches. »[44]

À la fin de sa vie, Baha'u'llah était à la tête d'une communauté spirituelle de plusieurs dizaines de milliers de fidèles persécutés partout au Moyen-Orient. Sa famille et lui-même, quoique jouissant d'une liberté toute relative, étaient officiellement des prisonniers politiques de l'Empire Ottoman. Dans un contexte où les assises doctrinales de sa religion n'étaient pas encore bien assimilées par ses disciples, et parce que les bahaïs étaient menacés de toutes parts, il estima que la société des croyants

[43] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:174
[44] BH00057

n'était pas encore prête à s'autogérer selon les dispositions du Très Saint Livre. Afin de sauvegarder les intérêts de ses disciples et ceux de sa famille, il organisa sa succession en chargeant l'un de ses fils de présider aux affaires de la communauté après sa mort.

Les termes de cette succession sont discutés dans deux documents : le Très Saint Livre et le Livre de l'Alliance (*Kitáb-i-'Ahd*). Ce dernier livre, dont le contenu fut dévoilé quelques jours après sa mort, articule les détails de ses intentions : « La volonté du Testateur divin est la suivante : il incombe aux Aghsán, aux Afnán et à ma parenté de tourner, tous sans exception, leur visage vers la Plus-Grande-Branche (Abdu'l Baha). Considérez ce que nous avons révélé dans notre Livre le plus saint : "*Quand l'océan de ma présence aura reflué et que le livre de ma révélation sera achevé, tournez vos visages vers celui qui fut désigné par Dieu, celui qui est la branche issue de cette antique Racine.*"[45] L'objet de ce verset sacré n'est autre que la Plus-Grande-Branche (Abdu'l Baha). Nous vous avons ainsi miséricordieusement révélé notre puissante volonté, et je suis, en vérité, le Clément, l'Omnipotent. En vérité, Dieu a voulu que le rang de la Grande-Branche (Mohammed Ali) soit inférieur à celui de la Plus-Grande-Branche (Abdu'l Baha). Il est, en vérité, l'Ordonnateur, le Très-Sage. Et nous avons choisi "*la Grande*" après "*la Plus-Grande*", ainsi qu'il a été ordonné par celui qui est l'Omniscient, le Bien-Informé. »[46]

Ces versets indiquent comment Baha'u'llah souhaitait pourvoir sa communauté d'une organisation provisoire au cours de laquelle son plan social pourrait être graduellement appliqué.

[45] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:121
[46] Baha'u'llah, *Tablettes révélées après le Kitáb-i-Aqdas*, 15:9

Tout en encourageant ses disciples à pratiquer la consultation, il décréta que son fils aîné Abdu'l Baha présiderait aux affaires de la communauté après sa mort. Si celui-ci disparaissait, ce rôle devait alors revenir à son frère Mohammed Ali. Ces deux héritiers, qui connaissaient mieux que personne les enseignements de Baha'u'llah en matière de vie communautaire (ce qui fut certainement la raison qui motiva leur désignation) devaient éduquer les croyants de manière à leur donner les moyens d'obéir fidèlement aux commandements bahaïs. Cette organisation à moyen terme devait cesser dès lors que ses deux fils seraient décédés.

Afin de conjurer toute possibilité que ses enseignements soient corrompus par de faux prophètes, Baha'u'llah précisa en outre que « quiconque prétend à une révélation directe de Dieu avant l'expiration de mille ans révolus est, assurément, un imposteur qui ment. »[47] L'avertissement est limpide. Il assura ses disciples qu'aucun prophète ne paraîtra dans le monde dans le millier d'années qui suit sa révélation tout en confirmant que, à l'instar de Jésus et de Muhammad, il n'est pas le dernier porteur d'une révélation.

Cette annonce d'un nouvel envoyé divin est en revanche porteuse d'une implication fatidique, car en vertu du principe selon lequel « l'aube de la providence divine doit nécessairement suivre la nuit de l'erreur »[48], la venue de chaque prophète fait toujours suite à un état d'obscurcissement des traditions religieuses. La théologie bahaïe soutient en effet que les vérités sacrées ne sont pleinement évidentes que pendant le ministère des prophètes, ce qui permet aux bahaïs d'identifier

[47] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:37
[48] Baha'u'llah, *Le Livre de la Certitude* §29

leur apparition providentielle avec le « jour du jugement » qui hante la littérature apocalyptique du christianisme et de l'islam. Baha'u'llah prévint donc les croyants que sa religion n'échapperait pas aux lois universelles qui entraînent chaque communauté dans les ténèbres du dogmatisme et de la vanité, et il réserva à un futur prophète le soin de purifier ses enseignements des corruptions que les hommes y auront introduites tout en précisant que ce dernier apparaîtra à la fin du millénaire qui suit sa révélation.

Dans une brève épître intitulée *Tablette de la Nuit de l'Erreur*, Baha'u'llah annonça même que le tumulte et la confusion s'empareraient très prochainement de sa communauté. Il déclara ainsi : « Dès à présent, le cycle de l'imitation aveugle s'est remis en mouvement. Bientôt, chacun recommencera à suivre ses désirs, à se détourner de l'essence de la piété, à s'attacher à des détails dépourvus d'importance et à rester insouciant de l'ultime dessein. Alors les douces brises qui émanent du paradis spirituel cesseront de souffler, et l'aurore de la guidance sera transformée en nuit de l'erreur. Il incombe à chacun de s'efforcer autant que possible de fermer l'œil de l'objection pour ouvrir celui de la bienveillance de peur que ne s'élèvent, comme dans le passé, les invectives, les accusations de mécréance, la rancœur et la jalousie. »[49]

[49] BH05558

Chapitre 3. Les prétentions d'Abdu'l Baha

La lecture des écrits de Baha'u'llah révèle la profondeur du décalage qui existe entre ses enseignements et les valeurs actuellement défendues par sa communauté. Elle trahit une sinistre interférence qu'un large faisceau d'indices fait remonter à celui qui fut son successeur à la tête du mouvement : son fils aîné Abdu'l Baha. L'analyse des documents historiques révèle en effet les contours d'un plan que ce dernier mit à exécution au cours de sa présidence pour noyauter le mouvement et le transformer de l'intérieur. Les grands axes de ce plan ont consisté dans une série d'étapes que l'on peut résumer de la manière suivante : 1) l'établissement d'un système de censure sur plusieurs niveaux concernant à la fois les textes sacrés, les communications des croyants, les publications officielles et les matériaux historiques, 2) son élévation au rang de chef spirituel, puis de figure surhumaine investie de l'inspiration prophétique, et 3) l'utilisation de ce statut pour introduire dans le dogme une série d'innovations visant à dénaturer les enseignements de Baha'u'llah.

Revenons d'abord sur quelques éléments de contexte. Contrairement à son frère Mohammed Ali, qui se faisait connaître comme un être réservé et cultivant la discrétion, Abdu'l Baha apparaissait comme une figure charismatique de premier plan. Malgré les nombreuses épreuves qui jalonnèrent son enfance – notamment son exil, son emprisonnement et la

mort de plusieurs de ses frères – cet homme charmeur et souriant était parvenu à un haut degré de raffinement. Son esprit vif et sa parfaite maîtrise des convenances en firent un personnage profondément social capable d'évoluer avec aisance dans tous les milieux. Sa prestance était en outre aidée par une physionomie avantageuse ; les témoignages et photographies de l'époque nous le montrent comme un homme à la fois grand et beau, ce qui participait de son pouvoir d'attraction. Dans un contexte où la communauté bahaïe se développait simultanément en terre musulmane, où les fidèles persécutés avaient besoin de pouvoir compter sur un sauveur providentiel, et en terre américaine, où le public raffolait des nouveautés exotiques venues d'Orient, Abdu'l Baha se retrouva très vite au centre de toutes les attentions, jouissant de l'intérêt, de la curiosité et de l'affection de nombreuses personnes qui étaient prêtes à remettre la conduite de leur vie entre ses mains.

Dans les jours qui suivirent la disparition de Baha'u'llah, Abdu'l Baha profita de l'ambiance de deuil qui régnait dans son entourage pour commencer ses intrigues. Son tout premier objectif pour prendre le contrôle de la religion fut d'exploiter ce moment de vulnérabilité pour s'emparer du testament laissé par son père et en modifier le contenu. Ce document, intitulé Livre de l'Alliance (*Kitáb-i-'Ahd*), fut d'abord examiné le 7 juin 1892 au cours d'une réunion privée constituée de neuf témoins parmi lesquels étaient présents Mohammed Ali, Abdu'l Baha et certains de leurs proches. Plusieurs de ces témoins rendirent compte de l'existence d'un papier bleu annexé au testament de Baha'u'llah dans lequel celui-ci délivrait plusieurs instructions à ses fils et rendait hommage à certaines personnes de son entourage. Ils affirmèrent ensuite qu'Abdu'l Baha s'appropria le papier au cours de la réunion et qu'il refusa de le restituer.

Quand Abdu'l Baha, en tant que président de la communauté, dévoila publiquement le contenu du Livre de l'Alliance, il censura les passages figurant dans cette annexe, lesquels demeurèrent ignorés de tous.

Pour juger de la crédibilité de cette histoire, nous pouvons nous appuyer sur trois éléments : d'abord, le témoignage de plusieurs personnes réputées fiables, telles que Mirza Javad Qazvini ; ensuite, le fait que pendant tout le reste de sa vie, et malgré des sollicitations pressantes de la part de plusieurs personnes extérieures, Abdu'l Baha refusa catégoriquement de faire authentifier le manuscrit du Livre de l'Alliance, ainsi qu'en témoigna l'écrivaine américaine Rosamond Templeton qui l'interpela directement à ce sujet[50]. Mais l'élément de preuve le plus incriminant est trouvé dans un document officiel émis le 3 mai 2013 par les instances dirigeantes du mouvement. Il s'agit d'un courrier du Département de Recherche du Centre Mondial qui confirma l'existence de ce papier bleu mentionné dans certaines chroniques. Pour justifier la censure de ce document, qui persiste encore aujourd'hui, l'auteur du courrier met en avant la nécessité de respecter les coutumes établies. Les institutions bahaïes avouent ainsi que, dans leur religion, les usages des hommes font autorité sur la parole de leur dieu. Le Département de Recherche s'explique de la manière suivante : « Au cours de sa vie, Abdu'l Baha exclut cet addendum du Testament, et cette pratique fut maintenue par Shoghi Effendi. C'est pour cette raison que la Maison de Justice a décidé de ne pas diffuser son contenu. »[51]

[50] Eric Stetson, *A Lost History of the Baha'i Faith*, p.336

[51] Research Department, *'The Kitāb-i-'Ahd', Memorandum to the Universal House of Justice* (27 February 2013), enclosed in reply letter (same date) from the Universal House of Justice to Christopher Buck, transmitted by email, 3 March 2013. Quoted in Christopher Buck and Youli A. Ioannesyan, *The 1893 Russian Publication of*

Ce premier événement, loin d'être un fait isolé, marqua le début d'un long travail de déviation doctrinale. En censurant le Livre de l'Alliance, Abdu'l Baha s'était assuré plusieurs avantages stratégiques. En premier lieu, il parvint à supprimer du testament une ou plusieurs dispositions qui étaient susceptibles de mettre à mal l'exécution de son projet personnel. Ensuite, il put vérifier le degré de loyauté de son entourage, et constater qu'il bénéficiait d'une base de soutien suffisante pour poursuivre ses manœuvres. Enfin, ce précédent lui permit de se faire admettre comme gardien et protecteur des textes sacrés, un statut grâce auquel il put exercer un contrôle quasi-total sur la littérature religieuse des bahaïs.

Désormais, toute question relative à la publication des œuvres de Baha'u'llah devait être soumise à Abdu'l Baha, qui ne cessa de ralentir et d'empêcher leur diffusion. Baha'u'llah était pourtant soucieux de recourir aux technologies modernes pour faire connaître sa parole aux peuples du monde. C'est même la raison pour laquelle il envoya son fils Mohammed Ali à Bombay vers la fin des années 1880 avec la mission d'y établir une société d'édition spécialement chargée d'imprimer ses écrits. Cette société, connue sous le nom de « Násirí Press », fut finalement dissoute sur l'ordre d'Abdu'l Baha, qui était déterminé à limiter au maximum la diffusion et la publication des livres de son père.

Au cours de ses trente années de présidence, la communauté bahaïe ne produisit aucune traduction officielle des écrits de Baha'u'llah, et leurs publications en langue originale furent également très limitées. Tous ceux qui souhaitaient examiner

---

Baha'u'llah's Last Will and Testament : An Academic Attestation of 'Abdu'l-Baha's Successorship, p.40 (Article in *Baha i Studies Review* · June 2013)

les doctrines de la religion devaient alors se référer à Abdu'l Baha ou à de maigres compilations de versets comme il pouvait en circuler à cette époque. Ainsi, parmi les centaines de volumes de textes révélés par leur prophète, les bahaïs de la Belle Époque ne pouvaient lire « de leurs propres yeux » qu'une poignée de pages méticuleusement sélectionnées.

Cette résistance à la promotion des saintes écritures semble difficilement explicable autrement que par une volonté inavouable d'empêcher le public de découvrir les supercheries qui marquèrent l'histoire de la foi. Ainsi, plusieurs témoins d'époque rapportent qu'Abdu'l Baha interdisait aux croyants de lire certains des livres de Baha'u'llah. Nous pouvons notamment citer le témoignage d'Ibrahim George Kheiralla (1879-1959), une importante figure du mouvement, qui s'énervait de cette dissimulation des textes : « Avant ma visite à Saint-Jean-d'Acre, j'implorais sans cesse Abbas Effendi [Abdu'l Baha] de me transmettre plusieurs écrits de Baha'u'llah afin que je puisse les comparer au contenu de mes cours pour procéder à d'éventuelles corrections, mais aucune de mes demandes n'aboutirent. Une fois sur place, je renouvelai avec insistance ma requête d'accéder aux enseignements de Baha, mais il nia leur existence en disant : "*Tous les écrits ont été évacués d'Akka pour éviter que les autorités turques ne s'en emparent et s'en servent pour persécuter les fidèles.*" »[52] Encore aujourd'hui, plusieurs des principaux ouvrages doctrinaux du bahaïsme restent dissimulés au grand public. Certaines des épîtres précédemment citées pour rendre compte des enseignements de Baha'u'llah, telles que la *Tablette à Varqá*, la *Tablette de l'Illumination* ou la *Tablette de la Nuit de*

[52] Eric Stetson, *A Lost History of the Baha'i Faith*, p.353

l'Erreur n'ont pu être lues que par une poignée de personnes en dépit de leur intérêt manifeste.

Abdu'l Baha avança plusieurs explications pour justifier la dissimulation des textes sacrés. Sa première objection à leur diffusion aurait procédé de sa volonté de protéger les croyants qui, à cette époque, étaient persécutés dans plusieurs pays. Au cours de son ministère, Baha'u'llah avait enjoint ses disciples à faire preuve de prudence lorsqu'ils diffusaient ses écrits. Il appela les bahaïs à tenir compte de l'ambiance sociale de chaque ville avant d'y faire circuler des textes qui, en raison de leur caractère innovant, étaient susceptibles de créer des émois populaires ou des problèmes juridiques pour peu qu'ils tombent entre de mauvaises mains. Quand Abdu'l Baha prit la tête de la communauté, les croyants étaient habitués à user de précaution pour éviter de mettre leurs vies en danger ; mais sous sa direction, cette prédisposition à la prudence se transforma en une censure généralisée et définitive qui fut appliquée dans tous les pays.

On peut effectivement se demander dans quelle mesure les autorités religieuses de l'islam pouvaient mobiliser ces écrits pour instruire des procès et appeler à l'extermination des bahaïs. Notons toutefois qu'elles n'attendirent pas la publication des quelques livres en notre possession pour condamner le bahaïsme comme une hérésie de la pire espèce. De l'époque de Baha'u'llah jusqu'à nos jours, des institutions aussi prestigieuses que l'université Al-Azhar ou les congrégations d'ayatollahs ont pris l'habitude de condamner les bahaïs sur la base d'odieuses calomnies plutôt que sur le contenu de leur littérature. Cette politique de censure apparaît alors comme contre-productive. Non seulement prive-t-elle les

croyants de « boire à la source » de la révélation, mais elle présente en outre le sérieux désavantage de contribuer à la propagation des rumeurs et des mensonges qui sont dirigés contre eux. Les ennemis de la religion ont compris depuis bien longtemps que cette censure favorisait leurs intérêts dans la mesure où elle empêche les bahaïs de se défendre efficacement contre leurs ragots infamants. Rien n'est plus facile que d'affirmer que les textes cachés contiennent les pires horreurs si personne ne peut prouver le contraire en allant le vérifier. Bien que ces rumeurs soient autrement plus problématiques que tout ce qu'on peut réellement trouver dans les écrits du Bab et du Baha'ullah, les autorités qui dirigent le mouvement ne sont jamais revenues sur leur décision. Cette dissimulation des textes autorise donc les propagandistes de tous bords à présenter les bahaïs comme des hypocrites incapables d'assumer leurs croyances et comme des comploteurs cachant des secrets inavouables, ce en quoi il est difficile de leur donner tort. La véritable prudence commanderait donc très logiquement de mettre un terme à cette politique et de partager avec le monde les volumes de tablettes attribuées au Bab et à Baha'ullah.

C'est ici qu'Abdu'l Baha présenta une seconde objection à la diffusion des écrits de son père. Plusieurs de ses courriers révèlent sa crainte qu'une édition imparfaite entache leur crédibilité ou déforme leur signification. Dans une lettre écrite à Mason Remey vers 1906, il propose par exemple que chaque écrit de Baha'u'llah fasse l'objet d'une traduction par un « comité scientifique » qu'il décrit de la façon suivante : « Une traduction parfaite sera faite en temps voulu par un comité réunissant plusieurs Perses et plusieurs Américains doués d'une

maîtrise totale du Persan et de l'Anglais. […] Pour l'heure, la réunion d'un tel comité n'est pas envisageable. »[53]

Abdu'l Baha et ses successeurs ne cessèrent de manifester leur très grande préoccupation de faire dépendre la traduction et la publication des textes sacrés d'un fastidieux travail collectif faisant intervenir des spécialistes du langage. Dans leurs discours, ils invoquent la subtilité de la pensée de Baha'u'llah et la qualité littéraire de ses écrits pour normaliser l'idée que ce travail doit prendre au moins plusieurs générations. De nombreux bahaïs saluent cette politique de publication et admirent le travail des comités de traduction. Ils croient à tort que les textes de leur religion font l'objet d'un travail profondément technique qui requiert lenteur et perfectionnisme. Ainsi, quand une poignée de pages leur est concédée toutes les quelques dizaines d'années, les bahaïs remercient leurs maîtres avec une gratitude mêlée de respect. Il ne leur viendrait jamais à l'idée qu'il est ridicule d'attendre plusieurs siècles pour obtenir de telles traductions, car au rythme actuel de compilation, d'édition et de traductions des écrits, cette entreprise ne sera jamais terminée avant la fin de la période de mille ans qui doit voir l'apparition d'un nouveau prophète. En réalité, la plupart des bahaïs ne prennent même pas la peine de consulter les ouvrages qui sont déjà à leur disposition. Il n'est donc pas si surprenant que la majorité d'entre eux ne se demande même pas ce que contiennent les livres qu'on dérobe à leur vue, ce qui révèle l'étendue de leur torpeur intellectuelle. Dans ces conditions, seule une minorité de croyants parvient à comprendre que les livres saints et les ouvrages historiques font l'objet de traductions tendancieuses qui les induisent en erreur.

[53] Lettre d'Abdul Baha à Mason Remey en date du 14 novembre 1906

La complexité de ce travail d'édition malhonnête, qui inclut notamment de faire accompagner chaque texte d'annotations trompeuses, pourrait d'ailleurs expliquer en partie son extrême lenteur.

Une troisième raison expliquant la réticence d'Abdu'l Baha à la diffusion de ces écrits tient au fait de les considérer comme une substance précieuse et fragile dont le monde échouerait à se montrer digne. Si les bahaïs insistent sur le fait que l'œuvre de Baha'u'llah est un remède que l'humanité doit recevoir de toute urgence, nous pouvons constater qu'ils la traitent plutôt comme une pièce de collection qu'ils se plaisent à conserver jalousement dans leur magasin d'archives du Centre mondial. La nécessité qu'ils éprouvent de traduire ses écrits dans un style vieillot rend compte de cette mentalité qui accorde davantage d'importance à la forme qu'au fond, et qui voit dans la spiritualité une marque de distinction plutôt qu'une œuvre de la foi.

Nous pouvons mentionner à cet effet l'existence d'une note de pèlerin qui rend compte d'un dialogue tenu entre Abdu'l Baha et l'une de ses disciples lors de son grand voyage en Amérique. Ce document, qui semble avoir disparu des bibliothèques numériques, est cité de mémoire à titre indicatif. Une croyante demanda un jour à Abdu'l Baha pourquoi les écrits de son père n'étaient pas massivement publiés. Il lui répondit qu'une telle entreprise pousserait les gens à manquer de respect à la parole divine. Pour illustrer son propos, il expliqua comment les pages des premiers corans imprimés furent utilisées pour emballer des bouteilles de parfum et des bouquets de fleur. Ainsi, la pensée insupportable que les bahaïs se servent des textes sacrés comme paquets cadeaux justifiait qu'ils ne soient pas distribués. Que ce

dialogue soit authentique ou non, il suffit à rendre compte du fait que le milieu bahaï de cette époque était travaillé par une mentalité bourgeoise qui mêlait recherche de sophistication et prérogatives élitistes. Dans tous les cas, cette justification s'ajoute à la montagne d'excuses incroyables dont se servent les bahaïs pour défendre la censure des textes.

En privant les membres de sa communauté d'accéder directement aux enseignements de son père, Abdu'l Baha s'érigea en intermédiaire indispensable entre Dieu et les hommes. Cette position lui permit d'étendre son contrôle de l'information aux flux de correspondance qui reliaient la terre sainte au reste du monde. Il est de notoriété publique qu'Abdu'l Baha confisquait les courriers échangés entre croyants pour en examiner le contenu avant de procéder à leur caviardage. Avec ou sans leur consentement, il passa une grande partie de sa carrière à interférer dans des échanges strictement privés pour surveiller les fidèles et empêcher toute possibilité d'opposition.

Il avoua lui-même cette pratique peu scrupuleuse dans une épître intitulée en Anglais *The First Thousand-Verse Tablet* où il écrivit : « Ceux qui connaissent le Très Saint Livre et le Livre de l'Alliance et qui admettent leur autorité savent que toute opposition est inacceptable, et ce quelles que soient les circonstances. Or, en Terre Sainte, certains amis usent de mots doux et de belles phrases pour clamer leur fidélité et leur loyauté en l'Alliance testamentaire ; et pourtant, malgré les plus strictes admonestations de ce serviteur prescrivant que, pour des raisons de sagesse divine, nul ne peut écrire à l'étranger sans mon approbation, ils ne cessèrent d'envoyer en secret des courriers dans toutes les directions, ne reculant devant aucun moyen pour semer le doute dans les cœurs. Leurs

revendications apparentes sont fort éloignées de leur persistance à vouloir susciter le doute. Voilà une évidente contradiction comme il en existe tant d'autres. Redoutant que ce genre de personnes écrive quelque chose de contraire aux intérêts de la religion, ce serviteur, déjà très affairé par ses innombrables devoirs, prit sur lui d'assumer la corvée de lire chaque communication pour en effacer toute mention ou allusion inappropriée. Je le jure sur ta vie ! Pendant quatre ans j'ingurgitais chaque jour un peu d'encre à force d'effacer des nouvelles dans l'espoir que certains faits s'ébruitent le moins possible. »[54]

Notons que ce passage édifiant fait l'objet d'une amusante note de bas de page de la part de ses traducteurs : « Il semblerait qu'Abdu'l Baha utilisait de l'encre pour noircir les passages indésirables. On dit que pour se servir des stylos-plume d'époque, il était nécessaire de mettre leur pointe en contact avec la langue pour humidifier le bec afin que l'encre s'en écoule fluidement. Il est donc vraisemblable qu'Abdu'l Baha ingérait une grande quantité d'encre pour noircir les textes problématiques. »[55]

On voit donc comment ce leader de la communauté n'éprouvait pas la moindre gêne à modifier le contenu de courriers qui ne lui étaient pas adressés, ce qui n'est pas sans rappeler la manière dont il modifia le testament de Baha'u'llah. En vérité, la censure devint chez lui une seconde nature. Plusieurs croyants défendent ce comportement en invoquant des excuses telles que la nécessité de protéger la religion des attitudes schismatiques. Certains avancent également qu'Abdu'l Baha avait à dessein de

[54] Ahang Rabbani and Khazeh Fananapazir, *Abdu'l-Baha's First Thousand-Verse Tablet : History and Provisional Translation* in *Baha'i Studies Review*, Volume 16, p.114
[55] Ibid.

renforcer l'amour que les croyants se portaient les uns aux autres en supprimant de leurs échanges toute parole blessante et toute forme de reproche. Cependant, nul ne daigne remarquer que, en s'emparant du courrier d'autrui, Abdu'l Baha enfreignit les dispositions du Très Saint Livre qu'il prétendait défendre, et qui stipule de la plus explicite des manières qu'aucun membre de la sainte famille n'a le droit de prendre possession des biens appartenant aux croyants.

Évidemment, une telle attitude ne pouvait pas manquer de créer une division entre ceux qui considéraient qu'Abdu'l Baha possédait tous les droits et ceux qui étaient décidés à rester fidèles aux préceptes énoncés par Baha'u'llah. L'un des principaux aspects du plan d'Abdu'l Baha consista à exploiter cette division pour isoler progressivement toute personne réfractaire et l'empêcher de communiquer avec la société des croyants. Ce projet eut pour conséquence de faire éclater la famille de Baha'u'llah en deux factions dont l'une se rallia derrière lui tandis que l'autre refusait de suivre ses caprices.

Dans les années qui suivirent la mort de Baha'u'llah, une vaste querelle aux allures de drame balzacien déchira ainsi son entourage. De violentes disputes fusèrent de part et d'autre, et la période fut émaillée de nombreux incidents. S'il est difficile d'obtenir des éléments historiques vérifiables pour connaître la vérité sur cette époque troublée de l'histoire bahaïe, nous pouvons cependant noter que les trois frères d'Abdu'l Baha parlèrent d'une voix unanime pour dénoncer les mauvais traitements qu'eux-mêmes et leurs proches subirent de sa part. Le texte autobiographique que Mohammed Ali consacra à ce sujet est tout à fait digne d'intérêt. Le passage suivant décrit par exemple le sort qui leur fut réservé dans la seconde moitié des

années 1890 : « Nous nous trouvions dans une grande précarité financière, et nos problèmes ne firent que s'aggraver quand la Plus Grande Branche [Abdu'l Baha] coupa toutes nos sources de revenus. En nous maintenant dans la difficulté, il espérait que notre épuisement nous contraigne à accepter des idées contraires aux enseignements de Baha'u'llah. »[56]

Étant donné les implications de ce document, il n'est guère étonnant que les bahaïs tentèrent de le supprimer, avant qu'un éditeur indépendant ne prenne finalement le parti de le publier en 2014. Sa publication fit d'ailleurs l'objet d'une triste campagne de diffamation au cours de laquelle certains croyants allèrent jusqu'à prétendre que le livre était un objet maudit qui provoquait le malheur dans les maisons qui en hébergeaient un exemplaire[57]. Dans tous les cas, cette autobiographie met en avant la profondeur du décalage qui existe entre l'histoire officielle du mouvement et la version des événements décrits par Mohammed Ali. Selon les bahaïs, l'origine de la dispute qui divisa la famille se trouve dans les prétentions de ce dernier à vouloir usurper la place d'Abdu'l Baha à la tête du mouvement. De nombreux ouvrages et articles peuvent être trouvés qui interprètent les faits de cette manière, à commencer par la page Wikipédia qui lui est consacrée[58]. Celui qui examine les sources documentaires mises à disposition par les bahaïs pourra

[56] Eric Stetson, *A Lost History of the Baha'i Faith*, pp.214-215

[57] Sur la page Amazon consacrée au livre précédemment cité [https://www.amazon.com/Lost-History-Bahai-Faith-Progressive/dp/0692331352#averageCustomerReviewsAnchor], on peut lire dans un avis publié le 3 novembre 2017 : « J'ai acheté une copie du livre en le pensant écrit par un bahaï, puis ma mère a contracté la maladie d'Alzheimer et une démence vasculaire. Ensuite, tout est parti de travers. Ce soir je l'ai emballé dans un sac plastique et je l'ai mis à la poubelle pour m'en débarrasser. »

[58] Wikipédia, article « Mírzá Muhammad 'Ali » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mirza_Muhammad_%CA%BBAl%C3%AD] consulté le 30 novembre 2025 : « Il est bien connu pour une tentative de schisme dans laquelle il a revendiqué la direction de son demi-frère 'Abdu'l-Bahá, et a été rejeté par l'écrasante majorité des bahá'ís, qui le considèrent comme un *covenant-breaker*. »

cependant constater qu'il n'existe aucune preuve tangible permettant d'étayer cette affirmation.

Les historiens du bahaïsme ont la fâcheuse tendance de fouler aux pieds toute déontologie professionnelle pour défendre une vision du monde fondée sur des rumeurs et des conjectures. Ainsi, leur affirmation selon laquelle Mohammed Ali diffusait des écrits le présentant comme dépositaire légitime du titre de « Centre de l'Alliance » n'est accréditée par aucun document. Pour prouver qu'il convoitait cette station, soit en la réclamant de manière exclusive, soit pour la partager à égalité avec son frère, ils ne font que citer le témoignage d'Abdu'l Baha sans jamais le remettre en question. En réalité, des documents tels que le testament de Mohammed Ali ou sa lettre de 1900 à l'adresse des croyants d'Amérique indiquent que son grief était d'ordre purement doctrinal. Ses écrits démontrent clairement qu'il ne contesta jamais la désignation d'Abdu'l Baha comme président des affaires de la communauté. En revanche, il défia son frère sur la base de ses prétentions à réinterpréter les enseignements de Baha'u'llah et à y introduire des croyances dépourvues de fondement scripturaire. Loin de faire valoir ses opinions par des rumeurs et des insinuations, Mohammed Ali expliqua publiquement tous ses désaccords à partir d'arguments précis et sourcés. Le travail d'analyse que nous trouvons dans ses courriers et son testament témoigne d'une fine connaissance des Écritures, et il est regrettable que les écrits d'Abdu'l Baha soient dépourvus de démonstrations de cette qualité.

La situation de pourrissement que connut la communauté sous la direction d'Abdu'l Baha créa une atmosphère de méfiance et de confusion dont il tira profit pour renforcer son emprise. Il parvint ainsi à marginaliser les personnalités les plus influentes

du mouvement, à commencer par ses frères Mohammed Ali et Badi'u'llah (1867-1950), puis d'autres figures telles que George Ibrahim Kheiralla, qui apporta la foi en Amérique où il convertit plusieurs centaines de personnes, mais aussi Mirza Aqa Jan (1837-1901), qui fut le secrétaire personnel de Baha'u'llah, ou encore Mirza Javad Qazvini (dates inconnues), un chroniqueur témoin de l'histoire du mouvement. En les dénonçant comme des traîtres qui cherchaient à lui nuire, et en interdisant aux croyants de communiquer avec eux, il réussit effectivement à couper le mouvement de ces personnes qui constituaient la bibliothèque vivante de Baha'u'llah. Les manigances et les insinuations d'Abdu'l Baha eurent pour effet d'éveiller dans le cœur des croyants un impitoyable sentiment de haine à leur égard. Malgré les appels renouvelés de Baha'u'llah à établir la paix entre les hommes, ce sentiment de mépris fait désormais partie intégrante la culture bahaïe.

Pour accroître encore davantage son influence et diminuer celle de ses victimes, Abdu'l Baha remplaça l'élite du mouvement par des éléments acquis à sa cause. Avant sa prise de position, cette élite était constituée de croyants iraniens qui avaient personnellement connu Baha'u'llah et qui l'avaient suivi dans ses épreuves ; mais en l'espace de quelques années, ces estimables croyants durent céder la place à un corps d'apôtres venus droit d'Occident. Le développement de la religion dans des régions lointaines permit en effet à Abdu'l Baha de trouver un groupe de convertis facilement manipulables. Ce n'est pas un hasard si ceux que l'on commémore aujourd'hui sous le nom de « disciples d'Abdu'l Baha » ou de « héraults de l'Alliance » étaient tous sans exception originaires d'Europe et d'Amérique, à l'instar de John Esselmont (1874-1925), de Lua Getsinger (1871-1916) ou d'Hippolyte Dreyfus (1873-1911). Pas un seul

des disciples d'Abdu'l Baha ne provenait du Moyen-Orient, où vivait pourtant l'écrasante majorité des bahaïs à cette époque. Le traitement de faveur tout particulier dont il combla les occidentaux peut également se vérifier dans l'accueil qui était réservé aux pèlerins visitant la terre sainte, où Européens et Américains jouissaient d'accommodations spéciales. Pour Abdu'l Baha, ce favoritisme constituait l'un des leviers qui lui permirent de changer la culture du mouvement.

Après avoir dissimulé les textes sacrés de la foi, pris le contrôle des réseaux de communication et purgé l'élite du mouvement, Abdu'l Baha put enfin esquisser l'ébauche de la politique de censure des publications connue aujourd'hui sous le nom de « relecture ». Dans un article paru en 1995 dans la *Revue d'études bahaïes*, nous pouvons lire à ce sujet : « Shoghi Effendi rappelle qu'Abdu'l Baha instruisit Shaykh Faraj de soumettre à l'approbation de l'Assemble spirituelle du Caire le texte de sa traduction en arabe de la tablette d'Ishraqat qu'Abdu'l Baha corrigea de sa propre main. Il commente ensuite que : "*Ceci indique clairement la volonté formelle du Maître qu'aucun membre de la communauté ne diffuse quoi que ce soit au public sans l'examen préalable et l'approbation de l'Assemblée spirituelle à laquelle il est rattaché.*" »[59] Nous pouvons toutefois relever que cette politique de contrôle des publications resta à l'état embryonnaire du temps d'Abdu'l Baha, car sa volonté de régner en maître sur la communauté l'empêcha de déléguer à autrui une trop grande partie de son pouvoir sur l'information.

Grâce au pouvoir qu'il accumula dans la religion, Abdu'l Baha put réinterpréter l'œuvre de Baha'u'llah dans un sens qui

[59] Barney Leith, *Bahá'í Review : Should the 'red flag' law be repealed ?*

favorisa ses intérêts. Sa première manœuvre idéologique consista à exploiter la prédominance de la pensée chiite sur le milieu bahaï pour y réhabiliter le dogme de l'Imamat. Abdu'l Baha s'appuya en effet sur quelques versets tirés du Livre de l'Alliance et du Très Saint Livre pour valider cette croyance en la reformulant sous le nom de « doctrine de l'Alliance ».

Ce dogme de l'Alliance, qui constitue l'un des fondements les plus essentiels de la pensée bahaïe, suppose l'existence d'un contrat moral en deux parties entre l'homme et son créateur. La première moitié de ce contrat, appelée « Grande Alliance », désigne la promesse faite par Dieu d'envoyer régulièrement des prophètes à l'humanité pour la guider d'époque en époque à travers les difficultés de son existence. En échange de cette faveur, tous les hommes sont tenus de reconnaître le messager divin qui fut désigné pour leur peuple et pour leur temps et de suivre avec fidélité ses prescriptions. Parallèlement à cette Grande Alliance, il existerait également une « Petite Alliance » que les bahaïs définissent comme « l'accord conclu entre la Manifestation de Dieu et ses disciples au sujet de la transmission de son autorité. »[60]

Selon cette doctrine, les dispositions de cette Petite Alliance permettent à un prophète de déléguer après sa mort une partie de son autorité et de ses pouvoirs à l'un de ses disciples. Elle porte donc une emphase toute particulière sur l'importance de se conformer aux opinions d'un héritier divinement élu. Abdu'l Baha interpréta ainsi les termes du Livre de l'Alliance et du Très Saint Livre de manière à revendiquer une station semblable à celle qu'occupe l'Imam Ali dans la religion chiite. En prétendant à un rôle de leader spirituel bénéficiant de

[60] Bahaipedia, article « Covenant » [https://bahaipedia.org/Covenant] consulté le 30 novembre 2025.

l’inspiration surnaturelle, il put ainsi transformer le bahaïsme en un culte de la personnalité à sa propre gloire.

L’élaboration de cette idéologie lui permit par exemple de se fabriquer le titre de « Centre de l’Alliance » que la littérature bahaïe décrit de la manière suivante : « Abdu'l-Baha a été désigné sans contestation possible comme Centre de l'alliance et sa fonction est également précisée [dans ce verset du Très Saint Livre]. "*Ô peuples du monde ! Quand la Colombe mystique, de son sanctuaire de louange, aura pris son vol et cherché son but lointain, sa demeure cachée, adressez-vous pour tout ce que vous ne comprenez pas dans le Livre à celui qui est la Branche issue de cette puissante souche.*"[61] […] Ce verset indique clairement que la fonction principale du Centre de l'alliance est d'interpréter les versets révélés lorsque cela est nécessaire. Cette interprétation a la même autorité que le texte lui-même et lie par conséquent ceux qui adhèrent à l'alliance particulière de Baha'u'llah. »[62]

Les prétentions d’Abdu’l Baha à servir d’intermédiaire obligé entre Dieu et l’humanité se fondent ainsi sur une réinterprétation frauduleuse d’un certain verset du Très Saint Livre dont il déforma complètement le sens. En effet, nous avons vu comment que ce verset fit l’objet d’un commentaire (ou *tafsir*) de Baha’u’llah qui levait toute ambiguïté sur son intention : « Par *Livre* il faut entendre le Très Saint Livre, et par *branche* mes branches. »[63] En d’autres termes, cette clause n’avait pas d’autre objet que de confier indistinctement à chacun de ses fils la mission d’expliciter le contenu du Très Saint Livre à tous ceux qui souhaitaient approfondir leur

[61] Baha’u’llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:174
[62] Louis Hénuzet, *L’Alliance*, ch.2
[63] BH00057

connaissance du texte. En faisant comprendre aux fidèles que ce verset le consacrait comme l'unique interprète de tous les textes révélés, Abdu'l Baha réussit à remodeler tout l'édifice doctrinal du bahaïsme et à modifier en profondeur son caractère.

Ce titre d'interprète providentiel scella définitivement son contrôle sur les œuvres de Baha'u'llah. Non content de les avoir cachées dans quelque lieu secret, il pouvait désormais les manipuler de l'intérieur en recouvrant leur signification d'un voile de fausseté. Il parvint même à imposer l'idée que ses commentaires des textes sacrés avaient plus de valeur que les textes eux-mêmes. Le professeur Edward G. Browne rapporte ainsi une citation extraite de l'une des épîtres : « Ce serviteur est l'interprète du Livre évident, et rien n'a de valeur dans les Écritures divines qu'il ne confirme d'abord. »[64]

La foi des croyants souffrit naturellement de ce changement de doctrine. Là où Baha'u'llah faisait appel à la réflexion et au libre-arbitre de ses disciples, le dogme de l'Alliance permit à Abdu'l Baha d'insister sur la nécessité d'une foi aveugle et d'une obéissance inconditionnelle au Centre de l'Alliance. Il fit ainsi de la foi en l'Alliance l'élément le plus essentiel de la spiritualité bahaïe, déclarant que : « La caractéristique la plus fondamentale de la révélation de Baha'u'llah est un enseignement spécial qui ne fut prodigué à aucun des Prophètes d'autrefois : il s'agit de la nomination et de la consécration du Centre de l'Alliance. Par cette faveur Il sauvegarda la religion de Dieu contre les schismes et les divisions, prévenant toute possibilité de créer une secte ou une faction distincte. Pour assurer l'unité et la concorde, Il contracta une Alliance avec

[64] Edward G. Browne, *Epitome of Mirza Jawad of Qazvini*, pp. 62-67

l'humanité toute entière, y compris l'interprète de Ses enseignements, afin que nul ne fasse valoir un point de vue trop personnel qui puisse l'amener à créer une nouvelle secte sur la base de sa compréhension subjective de la Parole divine. Le Livre de l'Alliance, ou Testament de Baha'u'llah, est l'instrument qui empêche une telle chose de survenir, et quiconque parlera de son propre chef sera abaissé. »[65]

À partir de cette nouvelle idéologie, Abdu'l Baha put exiger des fidèles une loyauté absolue. Il explique dans l'une de ses communications : « Aujourd'hui, le plus important, c'est la fermeté dans l'alliance, car la fermeté dans l'alliance épargne les différends... Baha'u'llah a stipulé non pas que je suis le Promis, mais qu'Abdu'l Baha est l'interprète du Livre et le Centre de son alliance, et que le Promis de Baha'u'llah apparaîtra dans mille ans ou des milliers d'années. Telle est l'Alliance de Baha'u'llah. Si une personne s'en écarte, elle n'est pas acceptable au seuil de Baha'u'llah. Lorsque survient un différend, Abdu'l Baha doit être consulté. Tous doivent se soumettre à son bon plaisir. »[66] Les écrits d'Abdu'l Baha sont parfaitement clairs : le Centre de l'Alliance est aussi le centre du monde, et ses désirs sont des ordres. Ce titre lui conféra un immense pouvoir dont il profita pour exercer son autorité sur la vie des croyants, tel un chef de secte.

Afin que tous reconnaissent son autorité, il eut en outre l'idée ingénieuse de présenter l'Alliance comme une faveur spéciale de Baha'u'llah. La croyance inventée par Abdu'l Baha contient en effet une promesse de taille : en échange d'une obéissance sans réserve, Dieu sauvegardera la pureté de sa religion à

[65] Abdu'l Baha, *The Promulgation of Universal Peace*, §135
[66] Abdu'l-Baha, cité dans Star of the West, Vol.IV, n°14, p.237; novembre 1914

travers les âges. Les textes officiels ne laissent aucune place au doute : « Il y a […] une grande différence entre cette dispensation et les précédentes, car Baha'u'llah a écrit que c'est le jour qui ne sera pas suivi de la nuit. Il nous a donné son alliance grâce à laquelle il existe un centre permanent de direction divine en ce monde. »[67] Les bahaïs acquirent de cette manière la certitude qu'en faisant taire leurs doutes et leurs objections, ils feront la volonté de Dieu sur la Terre et seront préservés des corruptions et des erreurs qui affligèrent les religions du passé.

Pour consolider son travail de subversion, Abdu'l Baha prodigua des leçons où il apprit aux croyants que la vérité était une source de discorde, et qu'il était de leur devoir de l'étouffer. Il écrivit ainsi dans un texte bien connu qu'une erreur collective était toujours préférable à une vérité minoritaire : « J'espère que les Amis et les Servantes s'uniront sur tous les sujets et qu'ils ne tomberont pas dans le désaccord. S'ils sont d'accord sur un sujet, même s'il est faux, c'est beaucoup mieux que d'être en désaccord sur un sujet tout à fait juste, car cette différence amènera la démolition des fondations divines. »[68]

Le titre prestigieux de Centre de l'Alliance ne permit pas seulement à Abdu'l Baha de se présenter comme un chef spirituel. Au moyen d'allusions subtiles, il fit comprendre à ses amis qu'il était une personne sacrée que Dieu avait exaltée au-dessus du commun des mortels. Le passage suivant, tiré de la littérature officielle, nous explique comment il doit être regardé : « Il est, et devrait être considéré à jamais, en tout premier lieu, comme le centre et le pivot de l'incomparable

[67] *The Covenant : Materials asembled by the Research Department of the Universal House of Justice* (December 1987), §19
[68] Abdu'l-Bahá, *Bahá'í World Faith*, p. 411

alliance universelle de Baha'u'llah, comme son œuvre la plus exaltée, le miroir immaculé de sa lumière, l'exemple parfait de ses enseignements, l'interprète infaillible de sa parole, la personnification de chaque idéal baha'i, l'incarnation de toute vertu baha'ie, la plus Grande Branche issue de l'Antique Racine, le rameau de la loi de Dieu, l'être autour duquel gravitent tous les noms, la cause principale de l'unité de l'humanité, le symbole de la très grande paix, la lune de l'orbe central de cette très sainte dispensation ; autant de titres et de noms qui sont implicites, et qui trouvent leur expression la plus juste, la plus élevée et la plus parfaite dans le nom magique de 'Abdu'l-Baha. Il est, par-delà ces appellations, le mystère de Dieu, une expression choisie par Baha'u'llah lui-même pour le désigner et qui, alors qu'elle ne justifie en aucune manière que nous lui assignions le rang de prophète, nous indique comment, en la personne de 'Abdu'l-Baha, les caractéristiques incompatibles d'une nature humaine et d'une connaissance et d'une perfection suprahumaines ont été fondues et sont en complète harmonie. »[69]

Au cours de ses voyages, Abdu'l Baha usa de son charme magnétique pour subjuguer les foules et impressionner les crédules. De nombreux témoins d'époque exprimèrent ainsi le sentiment de vénération et de révérence extrême que celui-ci leur inspirait, à l'instar de Howard Ives Colby qui décrivit le genre d'effets qu'il produisait sur son prochain : « J'ai déjà parlé à différentes reprises de cette maison amie où, à New-York, le Maître passait une grande partie de son temps. Une certaine dame qui n'était pas une croyante déclarée et ne l'est jamais devenue, assistait un jour à l'une de ces réunions. Douée d'un

[69] Shoghi Effendi, *L'Ordre mondial de Baha'u'llah*, 6.3

cœur sincère, elle aimait le Christ et s'efforçait de suivre ses divins enseignements. Les grands appartements étaient pleins d'amis et de personnes attirées par le charme d'Abdu'l-Baha. Un passage libre avait été ménagé dans toute la longueur des deux salons, et le Maître, tout en parlant, allait et venait d'un bout à l'autre, tandis que, près de moi, l'interprète traduisait couramment ses paroles au fur et à mesure. Cette dame était en extase. Quand Abdu'l-Baha se dirigea de notre côté, elle ne put maîtriser son émotion. Il avançait avec cette grâce et cette allure majestueuse qu'on ne peut décrire, ses yeux brillaient d'une flamme intérieure, illuminant tous les traits de son visage et, comme s'il avait voulu nous communiquer l'inspiration, il levait les mains, de ce geste ascendant et rythmique que je n'ai vu chez aucun autre orateur. »[70]

Si de telles marques d'admiration étaient souvent spontanées, il arriva parfois qu'Abdu'l Baha formule lui-même des demandes de flatterie. Dans une édition en date du 27 septembre 1913, les éditeurs de la revue bahaïe *Star of the West* indiquent le souhait d'Abdu'l Baha de faire publier un poème qu'un admirateur composa en son hommage.[71] Ils exaucèrent son vœu en faisant apparaître en première page cet éloge dithyrambique dédié « au Centre de l'Alliance », où l'auteur lui exprime son amour dans des termes qui pourraient nous interroger sur sa santé mentale. On peut notamment y lire :

Ô Fondateur de la Nouvelle Jérusalem descendue du Ciel de la Volonté de Dieu !
Ô Constructeur du Temple du Seigneur !

[70] Howard Ives Colby, *Les Voies de la liberté*, ch.6
[71] *Star of the West*, Vol. IV, No. 11, p. 187

Ô Lumière de la Cité de Dieu !
Ô Lune Brillante qui reflète du Soleil tout son Disque de Splendeur !
Ô Eclaireur de l'Esprit des Hommes !

Ô Cœur du Monde qui envoie le Sang de la Vérité dans les artères de l'Humanité !
Ô Médecin des Âmes qui Ressuscite les morts par l'Élixir de la Parole !
Ô Toi qui possède la Pierre Philosophale !
Ô Maître des Transmutations !
Ô Toi qui allume le Feu de l'Amour et de la Vie dans le Cœur de l'Humanité ![72]

Pour convaincre le monde de la nécessité d'adorer le « Mystère de Dieu », les bahaïs modifient les œuvres de Baha'u'llah dans un sens qui justifie leurs prétentions idolâtres. Nous pouvons par exemple examiner le verset du Très Saint Livre qui nomme Abdu'l Baha comme président de la communauté à la mort du prophète : « *Quand l'océan de ma présence aura reflué et que le livre de ma révélation sera achevé, tournez vos visages vers celui qui fut désigné par Dieu, celui qui est la branche issue de cette antique Racine.* »[73]

Ce verset fait implicitement référence à Abdu'l Baha en indiquant qu'il est appelé à occuper une fonction particulière au sein de la communauté. Cependant, sa traduction en Anglais suggère tout autre chose, car « celui qui fut désigné par Dieu » y devient « Celui que Dieu a désigné ». L'ajout de la majuscule

[72] Ibid.
[73] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:121

ne manque pas de produire son effet. En transformant la paraphrase en titre honorifique, le traducteur souhaite faire comprendre qu'Abdu'l Baha n'est pas un simple mortel. Il apparaît au contraire comme un personnage très attendu qui occupe un rang distingué. Surtout, cette traduction fait implicitement référence à « Celui que Dieu rendra manifeste », un titre prophétique attribué à Baha'u'llah. C'est cependant la traduction en Français qui pousse cette logique jusqu'au bout, Abdu'l Baha y étant mentionné comme « celui qui est le Dessein de Dieu ». Cette dernière appellation nous le présente alors comme un objet de vénération. Ce cas de figure est toutefois loin d'être une exception, car la littérature bahaïe regorge de manipulations de ce genre.

Grâce à son titre de Centre de l'Alliance, Abdu'l Baha put également convoiter le rang de maître spirituel bénéficiant à la fois de dons surnaturels et de talents prophétiques. Dans l'espoir d'imiter son père, il donna à ses écrits le nom de tablettes (arabe : *lawh*), un terme coranique faisant référence aux Tables de la Loi et qui désigne par extension tout texte à caractère révélé. En employant ce terme réservé aux écrits prophétiques, il revendiqua explicitement sa capacité à entrer en relation directe avec le Saint-Esprit. Cette volonté de se comparer aux prophètes le poussa même à tenter de prédire l'avenir, ce en quoi il rencontra un succès mitigé.

En revendiquant un savoir surhumain, Abdu'l Baha put intégrer ses propres idées au corps de la révélation bahaïe. Il mêla donc aux enseignements de son père toutes sortes d'opinions qu'il présenta comme d'authentiques préceptes spirituels. Prises ensemble, ces opinions reflètent un imaginaire politique marqué par un idéal de modernité. Ses écrits témoignent ainsi

d’une volonté d’occidentaliser la pensée bahaïe en refondant ses dogmes dans le creuset du libéralisme.

En homme de son temps, Abdu’l Baha était profondément fasciné par toutes les nouveautés que l’Occident déversait sur le monde, et son admiration sincère du progrès technique l’amena à y reconnaître une source d’élévation morale. En cédant comme tant de ses contemporains à l’illusion du modernisme, il utilisa sa plume pour plaider la cause de la machine contre celles du monde naturel et des traditions ancestrales. Ses discours et ses épîtres sont ainsi traversés par un thème récurrent : celui de l’opposition entre nature et culture. Pour mettre son idéal en relief, il présenta les termes de cette opposition sous la forme d’un choix manichéen : l’homme peut choisir de succomber à l’obscurité des espaces sauvages, ou bien prendre refuge dans des paradis artificiels. À de nombreuses reprises, il évoqua ce thème en défendant la nécessité de transformer les forêts du monde en terres agricoles. Dans ses *Leçons de Saint-Jean-d’Acre*, il expliqua notamment que les plantes ont besoin de l’homme pour faire pousser leurs fruits : « Lorsque nous jetons un regard sur le monde, nous voyons que le monde minéral, le monde végétal, le monde animal, le monde humain dépendent tous d'un éducateur. Si la terre n'avait pas d'éducateur, elle deviendrait une jungle où pousseraient des herbes folles. Mais si un cultivateur vient et la laboure, elle produit des moissons qui nourrissent les êtres vivants. Il est donc évident que la terre dépend des soins que lui donne le cultivateur. Considérez les arbres ; s'ils demeurent incultes, ils ne donnent pas de fruits, et s'ils ne donnent pas de fruits, ils deviennent inutiles. Mais, s'ils reçoivent les soins d'un jardinier, ces arbres stériles deviennent fruitiers ; et par la culture, la fertilisation et la greffe, l'arbre aux fruits amers

donne des fruits savoureux. Ces preuves sont logiques et, en ces jours, les peuples du monde ont besoin de preuves logiques. De même chez les animaux ; remarquez que, lorsque l'animal est éduqué, il devient domestique, et que, lorsque l'homme est inéduqué, il devient bestial. Bien plus, si vous le laissez sous l'empire de la nature, il devient pire qu'un animal, tandis que, éduqué, il devient un ange ! En effet, la plupart des animaux ne dévorent pas leurs semblables, tandis qu'au Soudan, dans les régions centrales de l'Afrique, l'homme tue et mange ses pareils. »[74]

Cette « leçon » du Maître synthétise une grande partie de son programme spirituel. Elle met en avant que l'homme a le devoir moral de soumettre le monde à un régime d'exploitation qui allie l'utilitarisme au productivisme. Abdu'l Baha fait ainsi valoir une conception de la vie en société d'après laquelle l'orgueil humain peut et doit triompher des équilibres naturels. Au moyen d'arguments pseudoscientifiques, il cherche à démontrer que la sagesse ancienne et l'idéologie du progrès sont non seulement compatibles, mais qu'elles sont même unies dans la foi de Baha'u'llah.

Les écrits d'Abdu'l Baha ne présentent pas seulement la nature comme une image de l'enfer de Terre, mais aussi comme une source de dégénérescence qui entraîne l'homme à sa perdition. Son étalage de préjugés vaniteux l'amena ainsi à valider une vision raciste de l'homme qui donne aux nations industrielles le droit et le devoir de coloniser tout peuple réfractaire au mode de vie urbain. Il expliqua que l'homme blanc possède l'obligation morale d'éduquer les populations aborigènes dans la religion du progrès et de s'emparer de leurs ressources pour

[74] Abdu'l Baha, *Les Leçons de Saint-Jean-d'Acre*, 1.3

les mettre à profit. Ses écrits mettent ainsi en opposition le sensualisme bestial des nègres africains aux perfections morales des gentilshommes d'Europe : « Voyez les barbares de l'Afrique, combien de meurtres se commettent chez eux! au point que, se tuant les uns les autres, ils mangent leur propre chair et leur sang! Pourquoi de tels actes de sauvagerie ne se passent-ils pas en Suisse par exemple ? La raison en est claire : c'est l'éducation, la science. »[75]

La figure de l'homme-animal qui dévore son semblable dans les jungles d'Afrique revient d'un bout à l'autre de ses écrits. En recourant à cette imagerie coloniale, Abdu'l Baha ne se contenta pas de dévoiler son ignorance ; ce fut aussi l'occasion de révéler l'étendue de son hypocrisie. Les leçons qu'il prodigua sur la paix mondiale et la fraternité universelle insistent lourdement sur les crimes imaginaires des peuples africains. En revanche, il fit preuve d'une extrême timidité lorsqu'il s'agit de commenter les crimes très réels que les occidentaux étaient en train de commettre aux quatre coins du monde. Ainsi, en-dehors d'une maigre poignée de commentaires aussi vagues que consensuels, ses discours excluent systématiquement tout mot de reproche, toute possibilité de dénonciation à l'endroit de ceux qu'il voyait comme les représentants d'une race supérieure. À ses yeux, des faits tels que l'extermination de peuples entiers, l'exploitation servile des noirs dans les plantations ou des prolétaires dans les usines, le pillage et la spoliation de centaines de millions d'êtres humains, le renversement d'innombrables gouvernements, l'effacement des cultures et l'établissement de camps de camps de concentration coloniaux ne sont pas dignes d'attention. Au

[75] Abdu'l Baha, *Les Leçons de Saint-Jean-d'Acre*, 5.78

contraire, il ne cessa de prodiguer ses louanges à des personnes qui imposèrent leur tyrannie sur tous les continents. Seuls des villageois illettrés et les membres de sa propre famille firent l'objet de ses condamnations morales.

Son adhésion au dogme libéral lui permit d'absoudre les crimes coloniaux en les faisant passer pour les dégâts collatéraux d'un progrès technique qu'il décrivait comme le moteur de la civilisation humaine. En épousant la notion de fardeau de l'homme blanc, Abdu'l Baha put interpréter les événements historiques et les faits d'actualité à travers le prisme d'une idéologie suprémaciste qu'il valida sur le plan spirituel. Dans l'un de ses discours, il réécrivit l'histoire de la guerre de Sécession et de la traite négrière en embrassant ce parti pris néfaste : « L'homme noir doit être à tout jamais reconnaissant envers l'homme blanc, car il a fait preuve à son égard de beaucoup de courage et d'abnégation. Pendant quatre ans, il combattit pour sa cause, endura de terribles épreuves, et sacrifia sa vie, sa famille et ses biens en faveur de son frère noir jusqu'à ce que la guerre se termine par le triomphe de la liberté. Partout dans le monde, la race noire put ressentir les bienfaits de ses exploits. Sans cette intervention, le noir d'Afrique serait encore entravé par les chaînes de l'esclavage. C'est pourquoi la race noire lui doit son éternelle gratitude, car il n'y a pas de plus grande preuve d'humanisme et de dévouement sincère que celle dont fit preuve l'homme blanc. Si les noirs des États-Unis devaient oublier le sacrifice, la fortitude et l'exemplarité dont témoignèrent les blancs, ils se rendraient coupables de la pire des ingratitudes. S'ils pouvaient voir les conditions dans lesquelles vivent aujourd'hui les peuples noirs d'Afrique, ils pourraient aisément constater qu'en comparaison, la race noire bénéficie en Amérique d'avantages nettement supérieurs. Le

confort dont ils jouissent dans cette société est le fruit des efforts et des sacrifices de l'homme blanc. Si ce sacrifice n'avait pas été consenti, ils seraient encore victimes de l'esclavage, subsistant dans un état à peine préférable à leur condition aborigène. Vous devez donc être éternellement reconnaissants envers l'homme blanc. Ainsi, les oppositions finiront par disparaître, et vous pourrez gagner son amitié. »[76]

Soucieux de résoudre les conflits raciaux en terre d'Amérique, le Médecin des Âmes formula donc une proposition aussi simple que radicale : il invita les noirs à se soumettre entièrement à l'homme blanc, à remettre en ses mains la conduite de leur existence et à chanter ses louanges. De telles inepties montrent à quel point la propagande coloniale étouffa la conscience d'Abdu'l Baha. Évidemment, les bahaïs souffrent d'admettre qu'il tint jamais ce genre de propos. À leurs yeux, il est inconcevable que leur modèle en toute chose, celui qu'ils vénèrent comme l'incarnation de toutes les vertus humaines et surhumaines, puisse s'abaisser à tenir un discours aussi odieux. Ils doivent alors se résoudre à deux possibilités : faire oublier ces écrits embarrassants, ou bien prétendre d'un air outré que ces paroles détestables sont toutes sorties de leur contexte, et qu'elles ne peuvent signifier autre chose que leur exact contraire. Il n'en reste pas moins que le Maître ne cessa de prêter sa caution morale aux entreprises de destruction anglo-saxonnes, et qu'il reçut très officiellement de la part de l'Empire Britannique ce que bien des peuples considèrent aujourd'hui comme le baiser du diable : le titre de chevalier de la Couronne d'Angleterre, qui lui donna le droit de se faire appeler « Sir » Abdu'l Baha.

[76] Abdu'l Baha, *The Promulgation of Universal Peace*, §45

Ce tropisme occidental n'était pas seulement motivé par l'espoir d'une collaboration avec les puissants de ce monde. La foi d'Abdul Baha dans le bien-fondé de l'industrialisation témoigne d'un sentiment plus profond. S'il accordait tant d'importance aux idées et aux techniques modernes, c'est parce qu'il y voyait un instrument providentiel susceptible de faire entrer le genre humain dans l'âge de lumière promis par Baha'u'llah. Dans une interview publiée dans la revue *Star of the West*, il prophétisa par exemple que l'automatisation des tâches corvéables conduirait très prochainement à une augmentation substantielle du temps de loisir des ouvriers : « Bientôt l'on ne travaillera plus que six heures par jour, puis cinq heures, puis trois heures par jour, et le travailleur sera davantage rémunéré pour son entretien des machines que pour le fruit de son labeur manuel. »[77]

Le Maître céda sans réserve au mirage de l'utopie technologique, sans concevoir un seul instant que les machines qu'il aimait tant puissent précipiter l'âge de catastrophes annoncé dans les traditions prophétiques. Dans ses écrits, seule l'invention de nouvelles armes aux pouvoirs terrifiants est susceptible de précipiter l'homme dans un abîme de souffrances. Cette analyse superficielle, qui s'attache aux aspects les plus immédiatement dévastateurs de la modernité, révèle son absence de lucidité sur la véritable nature du progrès industriel. S'il paraissait difficile de concevoir les répercussions inattendues des inventions modernes sur la personne humaine et son environnement, il y eut pourtant à son époque un certain nombre d'observateurs attentifs qui, sans être prophètes,

[77] *Star of the West*, Volume 10, pp. 106-107

devinèrent avec plusieurs décennies d'avance les effets morbides de l'industrie sur la société et sur la nature.

Parallèlement à ses tentatives d'accorder la pensée bahaïe aux préceptes du capitalisme philanthropique, Abdu'l Baha introduisit dans le dogme toutes sortes de croyances douteuses telles que le rejet de la théorie darwinienne de l'évolution, ou l'idée que les animaux sont dépourvus d'une âme. Ses nombreux commentaires imprudents sur des sujets à caractère moral, scientifique ou herméneutique ne manquèrent pas de cribler l'édifice doctrinal du bahaïsme d'un grand nombre d'erreurs embarrassantes. Les dirigeants du mouvement furent ainsi obligés de réviser leur croyance en son infaillibilité en expliquant que sa portée était en fait limitée au domaine spirituel.[78] Si ce réajustement leur permit de sauver les apparences, il demeure cependant qu'aucun bricolage de ce genre ne peut résoudre les innombrables contradictions qui séparent la révélation de Baha'u'llah des commentaires d'Abdu'l Baha. Les bahaïs n'ont donc pas d'autre choix pour conserver leurs croyances que de suspendre leur esprit critique.

À sa mort en novembre 1921, Abdu'l Baha laissa derrière lui un document porteur de nombreux enjeux : son célèbre testament, considéré aujourd'hui comme une œuvre de premier plan en raison de l'influence considérable qu'il exerça sur le développement du bahaïsme. L'importance de ce texte ne peut être sous-estimée. En quelques pages, il redéfinit les grandes orientations du mouvement et fonda plusieurs institutions qui façonnent désormais son organisation. Analyser cet ultime message du Maître permet donc de comprendre les problèmes auxquels font face les bahaïs aujourd'hui.

[78] The Universal House of Justice, *Infallibility and Knowledge of Abdu'l-Baha* (04/28/1982)

En rédigeant son testament, Abdu'l Baha visait un premier objectif : consolider à titre posthume son emprise sur la communauté. Or, pour sauvegarder un héritage bâti sur la fraude et le mensonge, il était indispensable de discréditer à tout jamais les personnes capables de restaurer la vérité sur les enseignements de Baha'u'llah. C'est pourquoi Abdu'l Baha écrivit toute une partie de ce texte sous la forme d'un pamphlet virulent dirigé contre les membres de sa famille. Le testament tranche ainsi avec le style habituel de ses écrits. Dans ses dernières volontés, il délaisse son ton exalté et plein de bons sentiments pour se livrer à une véritable rhétorique de haine. Tel un prêcheur enragé, Abdu'l Baha y maudit ses ennemis en appelant sur eux la colère d'un Dieu vengeur. Voici par exemple le genre d'invectives qu'il lance au cours de sa diatribe : « Que la colère, l'indignation et la vengeance de Dieu soient sur cet être ! »[79]

La violence dont il fit preuve eut d'ailleurs pour effet d'ébranler la foi de tout un groupe de croyants américains. Ainsi, une congrégation menée par Ruth White ne put se résoudre à admettre que, dans son testament, Abdu'l Baha laissa tomber son masque pour révéler son vrai visage. Ces croyants décidèrent donc que ce document était une contrefaçon, et ils firent sécession du reste de la communauté. Dans tous les cas, ses dernières volontés furent l'occasion de porter de très graves accusations contre ceux qu'il percevait comme ses opposants. Même si au moins l'une de ses accusations s'avère être un mensonge flagrant[80], il n'en reste pas moins qu'Abdu'l Baha salit à tout jamais la réputation de sa famille.

[79] *Le Testament d'Abdu'l Baha*, 1:75

[80] Nous voulons évidemment parler de son accusation à l'endroit de Mohammed Ali concernant sa capacité à révéler des versets, et dont la lecture du *Kitáb-i-Badí* de Baha'u'llah offre un démenti évident.

Dans son testament, Abdu'l Baha ne se contenta pas de vociférer contre ses opposants. Son antagonisme le poussa à contredire entièrement la volonté de son père, d'abord en abrogeant la clause du Livre de l'Alliance qui faisait de son frère Mohammed Ali son successeur à la présidence de la communauté, puis en consacrant le rejet de l'hérétique comme un principe fondamental de la foi. Il écrivit ainsi que « parmi les principes fondamentaux de la cause de Dieu, l'un des plus importants est de fuir et d'éviter entièrement les briseurs d'Alliance, car ils détruiraient la cause de Dieu de fond en comble, extermineraient sa loi et rendraient inutiles tous les efforts faits dans le passé. »[81] Par ce commandement, Abdu'l Baha inventa l'actuelle politique d'excommunication du mouvement qui condamne à la mort sociale tous ceux qui auraient l'outrecuidance de révéler l'imposture de l'Alliance.

Évidemment, le second enjeu de ce testament consiste à désigner le successeur d'Abdu'l Baha à la tête de la communauté. Il était inconcevable de laisser son frère Mohammed Ali occuper cette position qui lui revenait de droit ; non seulement celui-ci aurait pu défaire son œuvre, mais sa simple nomination comme président de la communauté impliquait en elle-même une égalité de nature entre les deux frères. Or, comment réconcilier le dogme de l'Imamat, qui prévoit une transmission des connaissances surnaturelles entre héritiers divinement élus, avec ce plan de succession qui remplace le « Centre de l'Alliance » par un simple mortel dépourvu d'attributs spéciaux ? Un tel changement aurait suffi à remettre en question la doctrine de l'Alliance,

[81] *Le Testament d'Abdu'l Baha*, 2:39

selon laquelle « un centre permanent de direction divine »[82] existe à chaque instant dans le monde.

Abdu'l Baha profita donc de son testament pour porter la doctrine de l'Alliance à sa conclusion logique en déclarant l'établissement d'une lignée de successeurs héréditaires appelés « Gardiens de la Foi ». Il affirma ainsi que chaque Gardien nouvellement désigné reçoit magiquement une connaissance surnaturelle des Écritures qui rend son jugement infaillible, faisant de chacune de ses opinions une vérité absolue. Abdu'l Baha fonda ainsi l'institution de Gardiennat en lui donnant pour mission de diriger les affaires de la communauté et de préserver la pureté du dogme pour les siècles des siècles.

Il désigna ainsi comme Gardien son petit-fils Shoghi Effendi (1897-1957) qu'il avait élevé de ses propres mains. Dans des termes très stricts, il commanda aux bahaïs de lui jurer fidélité et de lui obéir en toute chose : « Qui ne lui obéit pas n'a pas obéi à Dieu ; qui se détourne de lui s'est détourné de Dieu, et qui le renie a renié le Véritable. »[83] En nommant cet inconnu à la tête de la communauté, Abdu'l Baha espérait sans doute écarter l'influence de toutes les personnalités charismatiques qui étaient restées au sein du mouvement. Quoiqu'il en soit, il insista sur le fait que chaque Gardien avait le devoir sacré de nommer à son tour un successeur : « Il incombe au Gardien de la Cause de Dieu de désigner, de son vivant, celui qui deviendra son successeur, afin qu'après sa disparition, des différends ne puissent survenir. »[84]

[82] *The Covenant : Materials asembled by the Research Department of the Universal House of Justice* (December 1987), §19
[83] Ibid. 3:28
[84] Ibid. 1:83

Dans son testament, Abdu'l Baha n'instaura pas seulement le Gardiennat. Le document fut également pensé comme la charte fondatrice d'une seconde institution : une maison de justice internationale (dite « universelle ») exerçant une autorité centrale sur toutes les autres, et qui fut appelée à devenir le siège d'un futur gouvernement mondial. Avec cette création originale, il espérait que les bahaïs soumettent les nations du monde en leur imposant leurs lois : « Cette Maison de Justice édicte les lois et le gouvernement les applique. »[85] D'après ses explications, cette assemblée collégiale jouit d'une infaillibilité similaire à celle du Gardien, assurant que Dieu l'a « instituée comme source de tout bien et qu'il l'a affranchie de toute erreur. »[86] Ce dogme conférant l'infaillibilité suprême aux institutions bahaïes signifie évidemment que toute désobéissance est interdite : « À personne n'est donné le droit de mettre en avant son opinion personnelle ou d'exprimer ses convictions particulières. Tous doivent rechercher la direction et se tourner vers le Centre de la cause et vers la Maison de Justice. Et celui qui se tourne vers quoi que ce soit d'autre est en vérité dans l'erreur grave. »[87]

Selon le plan d'Abdu'l Baha, deux conditions sont nécessaires pour que cette assemblée soit légitime : elle doit être composée de croyants élus au suffrage universel, et présidée par le Gardien de la Foi. Ensemble, le corps des croyants et le Gardien sont chargés de veiller à son bon fonctionnement. Cependant, une troisième condition apparaît dans des courriers séparés : la maison de justice universelle est réservée aux hommes, et les femmes en sont exclues. La raison qui poussa Abdu'l Baha à

[85] *Le Testament d'Abdu'l Baha*, 1:110
[86] Ibid. 1:103
[87] Ibid. 3:30

adopter cette décision est peu claire. Plusieurs indices laissent néanmoins penser qu'elle fut motivée par ses préjugés négatifs à l'endroit des femmes. Quoiqu'il en soit, il refusa d'expliquer la raison d'être de cette loi. Afin de calmer les critiques, il écrivit toutefois que « dans un avenir prochain, la sagesse de cette décision apparaîtra avec la clarté du soleil à son zénith »[88].

Cette stipulation, qui apparaît comme un simple détail, renferme pourtant deux contradictions qui eurent toutes sortes de retentissements jusqu'à aujourd'hui. En premier lieu, elle introduit une curieuse différence de nature entre la maison de justice universelle et les maisons de justice secondaires. En effet ces congrégations locales, connues aujourd'hui sous le nom d'assemblées spirituelles, furent ouvertes aux femmes au début du XX^{ème} siècle. Des statistiques récentes montrent même qu'elles y sont davantage représentées que les hommes. Or, toutes ces assemblées fonctionnent de manière strictement identique. Rien ne semble donc pouvoir justifier cette différence.

Évidemment, cette interdiction contient un second paradoxe : son principe arbitraire de discrimination genrée contrevient totalement à l'égalitarisme affiché et promu par les bahaïs. Comment est-il possible de défendre l'égalité absolue entre hommes et femmes, tout en considérant que ces dernières ne doivent en aucun cas participer à la direction du mouvement ? Beaucoup de croyants sont en prise avec cette question épineuse qui trouble les esprits, car au-delà de ses implications éthiques, cette loi patriarcale brouille la lisibilité des valeurs bahaïes. Ce défaut de cohérence oblige ainsi les croyants à adopter des attitudes ambiguës qui ne cessent de les mettre dans l'embarras.

[88] *Selections from the Writings of 'Abdu'l-Bahá*, 1978 World Centre edition, pp. 79-80

L’inconfort qu’ils éprouvent transparaît d’ailleurs dans leurs discussions internes. Pour élucider le mystère d’une maison de justice réservée à la gent masculine, beaucoup de croyants ont mis au point des hypothèses bancales qui trahissent leur dissonance cognitive. Ainsi, selon l’une des hypothèses les plus populaires au sein de la communauté, une telle interdiction s’explique par l’inaptitude biologique des femmes à exercer la responsabilité du gouvernement. Ce genre de théories révèle toute l’hypocrisie du système bahaï, car sous des apparences progressistes, les fidèles comme les institutions ne cessent de faire appel à des valeurs conservatrices, voire réactionnaires. Quant aux croyants qui refusent cette explication, ils se cachent derrière le pire des sophismes : celui de l’appel à l’ignorance. Certains avancent en effet que leur incapacité à expliquer cette interdiction prouve la limitation de l’intellect humain. En d’autres termes, l’ignorance et la confusion que suscite cette décision doit prouver qu’elle est le résultat d’une sagesse surhumaine. Après tout, ne dit-on pas que les voies du Seigneur sont impénétrables ?

Le testament consacre enfin quelques lignes à une troisième institution, celle des « Mains de la Cause ». Il s’agit d’un groupe de bahaïs désigné par le Centre de l’Alliance ou par le Gardien de la Foi pour surveiller les croyances des fidèles et éliminer de la religion toute trace de mécréance. Abdu’l Baha y confirme leur mission inquisitoriale, écrivant : « Mon intention est de montrer que les Mains de la Cause de Dieu doivent être toujours sur leurs gardes et dès qu'elles découvrent quelqu'un qui commence à s'opposer au Gardien de la cause de Dieu et à protester contre lui, elles doivent le rejeter de la communauté

du peuple de Bahá et ne doivent en aucune façon accepter d'excuse de sa part. »[89]

Comme on peut le constater, le testament d'Abdu'l Baha n'est pas le produit d'un esprit sénile. C'est au contraire un document très bien rédigé, servant à la fois de lettre d'adieu à ses proches, de pamphlet destiné à servir ses intérêts personnels, et de manifeste conférant à la religion une dimension hautement politique. Son talent d'écrivain ne doit cependant pas nous faire oublier que les institutions nouvelles qui sortirent de son esprit sont en contradiction avec la lettre et l'esprit de la révélation de Baha'u'llah. L'établissement du Gardiennat, de la Maison Universelle de Justice et des Mains de la Cause a surtout pour objet de multiplier les organes de contrôle pesant sur les croyants, puis d'étendre ce contrôle à toute la société. Malgré leurs nombreuses insuffisances et leur origine douteuse, les bahaïs continuent pourtant de vénérer ces institutions avec une foi inflexible sans oser remettre en question leur bien-fondé. Comment pourrait-il en être autrement, puisque tout l'objet de l'éducation bahaïe vise à faire accepter leur légitimité ?

Il serait pourtant trop facile de juger l'héritage d'Abdu'l Baha uniquement sur la base de ses contributions négatives. S'il réussit à se faire tant aimer, ce n'est pas seulement parce qu'il avait la capacité de subjuguer son prochain. Celui qu'on appelait le Maître disposait de toutes sortes de dons, en particulier d'une connaissance très fine de l'esprit humain dont il put se servir pour assouvir ses convoitises. Mais plutôt que de conserver cette connaissance pour lui-même, il la partagea avec ses fidèles pour les faire progresser dans leur capacité à enseigner la religion. Très ironiquement, ses multiples talents

[89] *Le Testament d'Abdu'l Baha*, 1:81

d'orateur, d'écrivain et de meneur d'hommes apparaissent désormais, non pas comme des éléments à décharge en faveur de sa personne et de son œuvre, mais comme autant de facteurs incriminants qui pointent du doigt un immense gâchis : celui d'un homme que son potentiel appelait à servir le genre humain comme un authentique maître spirituel, mais qui choisit de suivre une carrière de mystificateur. Par ailleurs, aucune de ses quelques réussites ne peut faire oublier une vie marquée par les échecs : son échec à propager le message de son père et à diffuser ses écrits, son échec à protéger les membres de sa famille et à défendre leurs intérêts, et, pour terminer, son échec à respecter les commandements édictés par Baha'u'llah dans ses codes de loi.

Au final, la principale contribution d'Abdu'l Baha au développement de la Foi consista dans l'élaboration d'un paratexte qui remplaça les enseignements de son père par ses idées personnelles. À ce titre, les écrits d'Abdu'l Baha occupent dans la religion bahaïe une fonction identique à celle qu'occupent le Talmud dans le judaïsme, les épîtres de Paul dans le christianisme et les hadiths dans l'islam, c'est-à-dire celle d'un commentaire à faible valeur ajoutée spécialement rédigé pour tromper les croyants sur la nature de leur religion et détourner leur foi au profit d'un clergé prédateur à travers l'invention de toutes sortes de dogmes, de coutumes, d'institutions et de tabous entièrement étrangers à l'enseignement des prophètes. Cette « quatrième religion d'Abraham » s'inscrit donc tout à fait dans la continuité des précédentes, à en juger par la manière dont les membres de ces communautés consacrent toujours bien plus d'attention à l'étude de ces paratextes d'origine humaine qu'au message prophétique lui-même. Les techniques de censure et de

culpabilisation qui sont utilisées dans la foi bahaïe ne sont d'ailleurs pas sans rappeler celles qui marquèrent l'histoire des religions du Livre. On peut ainsi évoquer la manière dont l'Église catholique ou les califes « bien-guidés » interdirent à leurs fidèles la lecture de la Bible à laquelle ils prétendaient croire. L'histoire de ces religions révèle ainsi une tendance inexorable : la préservation des enseignements prophétiques y est toujours le fait d'une infime minorité de croyants qui ne cessèrent d'être persécutés.

Chapitre 4. Le bahaïsme conquérant de Shoghi Effendi

En choisissant Shoghi Effendi comme successeur, Abdu'l Baha mit à la tête de la communauté un profil atypique. La personnalité du Gardien était en effet le résultat d'une double éducation : celle d'un homme endoctriné dès son plus jeune âge dans la religion de l'Alliance qui, au cours de ses années d'étude à Oxford, fut ensuite initié à la culture britannique et aux usages du monde. Cette synthèse de valeurs firent de Shoghi un redoutable instrument au service des entreprises de son grand-père. Dépourvu de toute ambition personnelle et se montrant rarement en public, il ne tarda pas à révéler les traits essentiels de sa personnalité : une loyauté sectaire envers l'ordre établi, une impressionnante capacité de travail teintée d'abnégation, un sens de l'organisation à toute épreuve, une prudence confinant à la paranoïa, et, pour terminer, un tempérament impatient et colérique. Toutes ces qualités militaires firent de lui l'exécutant parfait de la volonté d'Abdu'l Baha. C'est ainsi que Shoghi Effendu fut chargé du lourd fardeau de conduire les affaires de la communauté à une époque où elle ployait l'échine sous le triple joug du nazisme, du communisme et du fanatisme musulman.

Tout le mandat de Shoghi Effendi peut être vu comme un prolongement de celui d'Abdu'l Baha. La parfaite continuité de leurs politiques illustre la fidélité avec laquelle le Gardien

poursuivit les grands axes du projet personnel de son grand-père, à commencer par la transformation du bahaïsme en un culte idolâtre à sa gloire. Nous lui devons par exemple l'ajout dans le calendrier bahaï de deux jours saints consacrés à la personne d'Abdu'l Baha. C'est également sous sa présidence que se répandit chez les bahaïs l'usage consistant à ériger dans leurs maisons un petit autel orné du portrait du Maître, ce qui rappelle tout à fait la manière dont certains chiites prient en utilisant un portrait de l'Imam Ali.

De même, Shoghi Effendi acheva le démembrement de la famille de Baha'u'llah. Bien qu'il représentât un mouvement défendant à la fois l'unité du genre humain et les valeurs familiales, il vouait une telle haine envers tous ses parents qu'il consacra une immense partie de ses ressources et de son énergie à les attaquer férocement. Le Gardien souffrait en effet d'une étrange maladie qui lui faisait voir les gens qui l'aimaient comme des ennemis mortels. Il utilisa donc les pouvoirs à sa disposition pour purger la communauté de l'intégralité des membres de sa famille, à commencer par ses propres parents. Son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, ses oncles et ses tantes, ses cousins et ses cousines, tous furent déclarés mécréants et expulsés de la religion comme des déchets sur la base des motifs les plus futiles. La situation était si grave qu'à sa mort en 1957, il ne resta pas un seul membre de la grande famille de Baha'u'llah dans le mouvement. Encore aujourd'hui, les bahaïs ont pour interdiction d'adresser la parole aux descendants de leur prophète, sous peine de se voir excommuniés.

Un exemple particulièrement frappant de l'injustice qui frappa l'entourage de Shoghi Effendi concerne le cas de Ruhi Afnan

(1899-1971), qui fut à la fois son cousin et son secrétaire particulier pendant près de quinze ans. Malgré sa loyauté et son soutien inconditionnel au Gardien de la Foi, ce dernier le désavoua publiquement dans un télégramme câblé le 10 novembre 1941 où il enjoignit les bahaïs du monde entier à rompre tout contact avec lui[90]. Cette condamnation sévère doit nous interroger sur la nature des crimes qui poussèrent Shoghi Effendi à prendre une mesure aussi drastique. Au nom de quels actes odieux Ruhi Afnan fut-il banni de la religion et désigné comme un habitant de l'enfer ? Le télégramme nomme trois raisons justifiant cette sanction : un voyage non-autorisé aux États-Unis, le mariage de sa sœur Soraya avec une personne excommuniée, et les mauvaises dispositions du Gardien envers sa femme Zahra Shahid.[91]

En d'autres termes, Ruhi Afnan fut traité comme un paria pour avoir voulu vivre sa vie sans l'autorisation préalable de son cousin, qui estimait pouvoir décider à sa place s'il avait ou non le droit de voyager et de se marier. Il lui reprocha en outre de ne pas être intervenu pour empêcher le mariage de sa sœur, comme s'il avait un mot à dire à ce sujet. Toutes ces accusations ridicules révèlent bien le caractère tyrannique de Shoghi Effendi qui, encore davantage qu'Abdu'l Baha, se croyait en droit d'intervenir dans les moindres aspects de la vie de ses proches et de leur dicter ses exigences impossibles. Qu'il ait été victime de son endoctrinement ou d'un délire paranoïaque, il n'en reste pas moins que le Gardien de la Foi se voyait comme un homme à la fois seul au monde et entouré de traîtres et d'incapables. La biographie que lui consacra sa femme

[90] *Baha'i News* (1941). National Spiritual Assembly of the Bahá'ís of the United States and Canada. No 149, pp.1-2
[91] Ibid.

Ruhiyyih Khanum le présente ainsi comme une personne éternellement déçue et agacée par la communauté des croyants qui, à ses yeux, passaient pour des gens aussi insouciants que maladroits.

Shoghi Effendi ne se contenta pas d'isoler les membres de sa famille et de salir leurs noms. Il leur interdit également de se recueillir au mausolée de Baha'u'llah, et alla même jusqu'à profaner leurs tombes. Ses relations avec les autorités israéliennes lui permirent en effet de faire démolir leurs maisons et de déplacer les tombeaux qu'ils possédaient sur le mont Carmel ou à proximité du manoir de Bahji. Le Gardien estimait en effet que leurs personnes ou leurs dépouilles étaient une insupportable source de pollution qui gâtait le paysage. Le passage suivant, tiré de sa biographie, montre le genre d'estime qu'il éprouvait pour sa parenté : « En 1957, avec la coopération des autorités gouvernementales, il obtint un ordre d'expropriation des maisons de ceux qu'il appelait "les misérables restes" des briseurs d'Alliance, ordre motivé par la proximité de ces maisons d'un lieu sacré de pèlerinage. Cette expropriation permettait enfin ce qu'il appelait la purification de Haram-i-Aqdas de cette souillure spirituelle. Ils protestèrent vivement contre cet ordre qui impliquait leur éviction définitive de Bahji. Ils portèrent l'affaire devant la Cour Suprême d'Israël et perdirent leur procès. Ils furent donc obligés de partir une fois pour toutes. »[92]

Le souci qu'éprouvait Shoghi Effendi de « purifier », selon ses propres termes, les lieux saints d'une présence hérétique traduit son attachement à une notion particulière, celle de la « pureté du sang » qui, dans de nombreuses cultures, sépare les castes

[92] Ruhiyyih Rabbani, *La Perle inestimable*, ch.11

intouchables du reste de la population. La mobilisation de ce terme dans plusieurs de ses écrits révèle un imaginaire raciste où les superstitions iraniennes rencontrèrent les préjugés de la haute société britannique. Il voyait en effet la communauté bahaïe comme un peuple élu qu'il avait le devoir d'élever au rang de race supérieure. À l'instar des idéologues du fascisme, il porta donc son attention sur la nécessité d'éviter toute contamination du milieu bahaï par des éléments étrangers. Ce devoir de pureté était d'autant plus important que, à ses yeux, le peuple élu de Baha'u'llah avait pour mission sacrée de régénérer le genre humain. Dans un texte intitulé *Appel aux nations*, il écrit par exemple : « Subissant elle-même, à ses débuts, une période d'incubation, cette Foi, par l'apparition progressive de son organisation qui lentement se cristallisait, a produit une effervescence dans la vie humaine en général, effervescence destinée à secouer jusqu'en ses fondations une société désorganisée, à purifier son sang, à reconstruire ses institutions en leur donnant une orientation nouvelle, et à façonner sa destinée finale. »[93]

Contrairement à son grand-père Abdu'l Baha qui envisageait l'avenir de l'humanité comme une utopie technologique, Shoghi Effendi vivait dans la crainte d'un apocalypse nucléaire précipité par l'impureté physique et morale des nations du monde. Dans un dialogue consigné en avril 1957 par Isobel Sabri, le Gardien de la Foi exprima dans un langage sans détour une vision du monde travaillée par un goût des idées eugénistes : « Le monde a besoin d'une bonne saignée. Le cataclysme divin qui se produira bientôt agira comme une saignée qui purifiera les non-bahaïs du monde entier. Les bahaïs

[93] Shoghi Effendi, *Appel aux nations*, ch.1

eux aussi sont impurs et doivent être purifiés par l'opposition qu'ils subiront partout dans le monde. Cette double purification doit avoir lieu : la purification des non-bahaïs par un cataclysme divin, et la purification des bahaïs par une opposition planétaire à la Foi. Il est fort possible que les deux tiers de la population mondiale soient exterminés, ainsi que cela est écrit dans la Bible. C'est fort possible. Le monde est surpeuplé, et le sang des peuples est impur. Le cataclysme divin résoudra pour un temps ce problème de surpopulation. Quand le monde sera reconstruit, le progrès de la science et de la technologie résoudront ce problème [de manière définitive] pendant l'Age d'or. »[94]

Les propos déplacés du Gardien font part d'une mentalité ancrée dans un imaginaire élitiste débordant de préjugés. Parce qu'il se croyait spirituellement infaillible, Shoghi Effendi percevait ses idées comme des vérités absolues, et ses ambitions personnelles comme la volonté de Dieu. À cause de cette prédisposition malheureuse, il ne retint des enseignements de Baha'u'llah que ce qui pouvait le conforter dans sa vision du monde étriquée. Ainsi, non content d'ignorer totalement les lois prohibant la notion d'impureté des personnes, il concentra son attention sur des versets appelant les croyants à maîtriser les étiquettes et à s'approprier les plus hautes formes de raffinement. On trouve en effet dans le Très Saint Livre des passages tels que celui-ci : « Adoptez les usages les plus raffinés. [Dieu] désire vraiment voir en vous les manières des habitants du paradis. »[95] L'erreur de Shoghi Effendi consista à identifier ces « habitants du paradis » avec les membres d'une

[94] Isobel Sabri, *Pilgrim Notes Recorded after the Nightly Dinner-table Talks of the Beloved Guardian, Shoghi Effendi*
[95] Baha'u'llah, *Kitáb-i-Aqdas*, 1:46

haute société dont il sacralisa l'image pour en faire une icône. Son interprétation partiale des écritures l'amena donc à vouloir imiter une mentalité aristocratique dont il ne conserva que les aspects les plus superficiels, à savoir une obsession du prestige, un mépris des pauvres, et un goût du luxe. Il consacra ensuite une partie de son mandat à codifier cet état d'esprit sous la forme de préceptes moraux universels.

Un exemple de la manière dont il instilla cette mentalité dans la religion peut être trouvée dans une communication envoyée en décembre 1949 où il se plaint aux croyants du mariage de son frère Husayn avec « une fille chrétienne de basse extraction »[96]. Bien que ce dernier ne fût plus membre de la communauté, Shoghi Effendi ne put réprimer son indignation quant au fait que le sang de Baha'u'llah soit ainsi mêlé à celui d'une roturière. Plusieurs croyants, très surpris de ce genre de propos, lui firent part de leur perplexité. Le Gardien leur répondit alors dans un courrier officiel écrit en son nom par son secrétaire : « En ce qui concerne le télégramme au sujet d'Hussein, il fut très surpris que les expressions "fille chrétienne de basse extraction" et "alliance disgracieuse" suscitent l'interrogation des amis ; il estime que ceux-ci doivent comprendre qu'il ne sied pas au frère du Gardien, qui est le petit-fils du Maître, un Afnan et un Aghsan mentionné dans son Testament que son lien avec la Famille du Prophète soumet à certaines exigences, d'épouser une fille inconnue qui n'est même pas croyante au cours de Dieu sait quel genre de cérémonie. »[97] Le secrétaire prit tout de même la peine d'ajouter un peu plus loin : « La foi n'autorise aucune forme de snobisme ou de bigoterie. »[98]

[96] *Bahá'í News*, No. 229, p.1
[97] *Bahá'í News*, No. 236, p.4
[98] Ibid.

Une grande partie des décisions de Shoghi Effendi furent guidées par un sens des privilèges quasi-royal, ce qui l'amena à vivre quelques situations embarrassantes, ainsi qu'on peut le lire dans sa biographie : « Dès le commencement, Shoghi Effendi chercha à démontrer, dans toutes ses relations avec les officiels, que la foi était une religion indépendante et universelle dont le Centre mondial spirituel et administratif était situé en Terre Sainte. Il passa trente-six ans pour faire reconnaître ce fait et pour obtenir les droits qu'un tel statut donnait à la foi baha'ie. Il devait, en particulier, recevoir dans les occasions officielles ce qui lui était dû en tant que Chef héréditaire d'une telle foi. […] Au commencement de son ministère, une expérience fit comprendre a Shoghi Effendi les pièges qui l'attendaient s'il acceptait les invitations que les autorités locales lui envoyaient à telle ou telle occasion, par exemple la visite officielle d'une personnalité à Haïfa. Il me raconta qu'il assista à une réception donnée par le Commissaire du District en l'honneur du Haut-Commissaire. En entrant dans la pièce, Shoghi Effendi trouva que le seul siège vacant, à part celui réservé au Haut-Commissaire au centre et en haut de la pièce, était celui qui se trouvait à la droite de celui-ci. Sans hésiter, le Gardien alla s'y asseoir. Ce siège était réservé pour le Commissaire du District qui, ne voulant pas demander publiquement à Shoghi Effendi de l'évacuer, fit venir un autre siège pour lui-même. Shoghi Effendi savait très bien qu'à une autre occasion similaire on ne permettrait pas qu'un tel incident se renouvelle et il n'assista plus jamais à de telles manifestations. »[99]

[99] Ruhiyyih Rabbani, *La Perle inestimable*, ch.12

C’est également sa volonté d’embourgeoiser la religion qui le motiva à entreprendre l’aménagement des lieux saints. Plutôt que d’en faire des espaces consacrés à la spiritualité, il réaménagea le Mont Carmel et le manoir de Bahji comme une sorte de domaine châtelain à la fois richement décoré et imprégné d’une ambiance muséale. Shoghi Effendi mit lui-même la main à l’ouvrage. Il fit ainsi plusieurs voyages à Londres dans le but d’y acheter avec l’argent des fidèles, dont beaucoup étaient très pauvres, des meubles de luxe et des objets d’art destinés à orner les bâtiments qu’il fit construire ou rénover. Le passage suivant, tiré de sa biographie, témoigne du genre de préoccupations qui motivait ses entreprises : « Libre de toute tradition en matière de goût, Shoghi Effendi était très original et ingénieux pour réaliser ses effets. Prenez par exemple la décoration intérieure de l'édifice de style grec des archives. Afin d'obtenir plus d'espace qu'un simple hall géant où il exposerait les nombreux objets, sacrés ou non, qu'il avait l'intention d'y mettre, Shoghi Effendi fit construire deux balcons étroits de chaque côté de la grande salle. Ils étaient protégés par une balustrade en bois d'un beau style renaissance. La plupart des meubles à tiroirs qu'il choisit pour mettre contre les murs dans la salle étaient japonais vernis ou chinois en bois de teck sculptés. Les six chandeliers suspendus étaient en cristal taillé et de pur style européen. Quand je demandai au Gardien quels étaient les meubles qu'il mettrait sur le balcon, il me dit qu'il utiliserait quelques-uns de ceux des anciennes Archives. Ils n'étaient réellement d'aucun style mais juste des meubles modernes en bois plaqué comme on en a chez soi. Et pourtant cet étrange assortiment de choses d'époque et de pays différents, comprenant d'innombrables objets d'art créait une impression

de beauté, de dignité, de richesse et de splendeur qu'on peut difficilement trouver ailleurs. »[100]

Le passage précédemment cité est d'autant plus évocateur qu'il est rédigé dans un style ressemblant aux articles des magazines de mode. Il témoigne en tout cas du fait que le Gardien dépensa une partie non négligeable de ses efforts dans un travail purement cosmétique visant à embellir le domaine dont il avait la charge. Nous pouvons toutefois noter que Shoghi Effendi eut au moins la décence de ne pas s'accaparer ces objets de luxe pour lui-même, et qu'il les utilisa exclusivement pour accroître l'attrait des lieux saints. Il n'en reste pas moins que son appartenance à la haute bourgeoisie ne le conduisit pas seulement à épouser les sentiments esthétiques de sa classe sociale, car il adhérait également à une vision politique favorisant les intérêts d'une caste prédatrice.

Tout comme son grand-père Abdu'l Baha, les écrits et les actions de Shoghi Effendi démontrent son adhésion à la propagande impérialiste des puissances occidentales. Une partie de son héritage est donc marquée par son approbation de plusieurs projets coloniaux dans lesquels il crut reconnaître une source de progrès capable de conjurer la barbarie indigène. Dans son livre *Dieu passe près de nous*, il décrit par exemple l'invasion de la Syrie par les forces britanniques comme une « libération »[101]. Cette simple allusion témoigne du crédit qu'il attribuait au colonisateur européen. De la même façon, il réinterpréta les textes sacrés du bahaïsme de manière à fournir une justification morale au projet colonial sioniste. Ses écrits adoptent en effet un point de vue proche du christianisme

[100] Ruhiyyih Rabbani, *La Perle inestimable*, ch.6
[101] Shoghi Effendi, *Dieu passe près de nous*, p.295

évangélique qui présente le rassemblement des juifs en Israël comme la concrétisation d'une faveur divine accordée aux Hébreux. Or, non seulement ce point de vue est étranger à la pensée de Baha'u'llah, mais il est désavoué par les gardiens de la tradition juive eux-mêmes, lesquels n'ont que le plus grand mépris pour l'entreprise nationaliste qui porte leur nom.

Les discours de Shoghi Effendi défendent pourtant une interprétation des prophéties bibliques marquée par cette influence messianique : « Les Juifs joueront un rôle déterminant dans la fondation matérielle que requiert l'édifice spirituel de la Cause. […] Il y a dans ce pays deux grandes forces en train de préparer ce qui deviendra le centre administratif mondial de la Cause : l'administration et le Gouvernement Britannique d'une part, et le capital et les entreprises Juives de l'autre. Le rayonnement dont jouira ici la Cause grâce notamment à la visite de figures princières ou de personnalités éminentes permettra aux Juifs d'ouvrir les yeux sur l'importance de la Cause et de l'accepter. La guerre, puis la déclaration de Balfour, et enfin la politique d'Hitler sont les trois facteurs qui ont déterminé le retour des Juifs en Palestine. La guerre a aussi permis l'établissement d'un Gouvernement Britannique en Palestine qui a chassé les Turcs. La déclaration de Balfour a permis aux Juifs de venir ici et d'y établir leur foyer, et Hitler les a poussés à immigrer. L'un des avantages de la dernière guerre est le retour des Juifs en Palestine. Que la Palestine devienne une nation Juive est peu probable. Il y a trois sortes de prophéties liées à la Palestine : la première fut accomplie par la venue de Baha'u'llah en Palestine, à Haïfa et Saint-Jean-d'Acre. La deuxième est le retour des Juifs, qui est en voie

d'accomplissement. La troisième est l'établissement de la paix mondiale, qui n'est pas encore accomplie. »[102]

Les bonnes dispositions du Gardien à l'endroit de l'envahisseur israélien ne se limitèrent pas à quelques compliments intéressés, car Shoghi Effendi s'appuya sur la machine coloniale pour faire avancer ses projets immobiliers tout autour de la baie de Haïfa. La revue *Baha'i News*, dans son édition de juin 1951, évoque ainsi la manière dont l'administration bahaïe exploita ses relations avec les représentants de l'État Israélien pour obtenir des terrains récemment confisqués aux habitants arabes de la région. Le passage suivant décrit par exemple comment leur communauté s'empara de la propriété de Mazra'ih : « Mazra'ih est une dotation religieuse musulmane. Par conséquent, les lois du pays rendent sa vente impossible. Cependant, et ainsi que les amis doivent le savoir, le Ministère des Religions, grâce à une intervention du Ministre en personne, le Rabbin Maimon, a consenti, après s'y être vivement opposé, à céder Mazra'ih aux bahaïs en tant que lieu saint visité par les pèlerins bahaïs. Cela signifie que nous sommes locataires du site auprès du Département des Affaires Musulmanes et Druzes du Ministère des Religions. Le chef de ce département, le docteur Hirschberg, est lui aussi rabbin. Il y a peu, celui-ci visita avec sa femme toutes les propriétés bahaïes de Haïfa et Saint-Jean-d'Acre, et leur tour des lieux se conclut par une *tea party* des plus agréables à la Maison des Pèlerins Occidentaux en compagnie des membres du Conseil Bahaï International. »[103]

L'adhésion de Shoghi Effendi à une pensée coloniale et impérialiste n'est pas un simple épiphénomène, mais un

[102] Shoghi Effendi, *Haifa Notes*, v.II, p.26
[103] *Bahá'í News*, No. 244, p.4

élément constitutif de son œuvre. Cet imaginaire politique détermina une nouvelle phase de l'histoire bahaïe marquée par un esprit de conquête. Sous sa direction, le mouvement bahaï fut en effet repensé comme une organisation ultra-centralisée fondée sur un objectif clair : s'implanter durablement dans chaque région du globe, depuis les grandes métropoles jusqu'aux îles les plus reculées. L'une des contributions les plus significatives du Gardien au développement de la religion est ainsi trouvée dans l'organisation d'une série de campagnes internationales de prosélytisme qu'il baptisa du nom très révélateur de « croisades ».

C'est Shoghi Effendi qui fit des lieux saints du bahaïsme un centre de commandement où, au moyen de cartes et de tableaux, il élabora avec une précision militaire des plans de conquête adaptés à chaque continent. La religion intégra alors toutes sortes d'éléments techniques qui changèrent son état d'esprit. Désormais, les croyants étaient motivés par le désir de « faire du chiffre », et d'innombrables missionnaires furent envoyés aux quatre coins du monde avec l'objectif de convertir suffisamment de personnes pour acquérir une influence politique. Lorsqu'ils approchaient des inconnus ou des êtres chers pour gagner leur cœur à la religion, ils n'étaient pas tant motivés par le salut de leur prochain que par un désir de consolider un ordre administratif hautement hiérarchisé. Les missionnaires prirent alors l'habitude de parler de leurs semblables comme s'il s'agissait de simples statistiques. Nous pouvons retrouver ce genre de mentalité dans une lettre écrite en 1949 par la femme du Gardien, Ruhiyyih Khanum, où elle explique aux croyants comment optimiser les campagnes de conversions : « Nous devons apprendre à accroître notre champ de contacts. Nous avons tendance à attendre que les âmes soient

"guidées vers nous". Souvent elles le sont, mais en ce qui concerne les autres, sans doute la majorité, il faut aller les chercher. Par exemple, disons qu'un pionnier prend contact avec cent bahaïs potentiels grâce à des conférences et avec cinquante autres au cours de rassemblements privés (des estimations généreuses !). S'il a un travail, il pourra faire venir environ cinq personnes à ces événements, auxquelles on peut ajouter cinq autres personnes réceptives rencontrées dans le cadre de sa vie sociale, ou via de nouveaux amis, etc. Maintenant, si le croyant a une maison, un travail, un petit cercle d'amis, une congrégation bahaïe qui se réunit chaque semaine, et un atelier d'étude auquel il se rend aussi chaque semaine, son champ de contacts a, en quelque sorte, atteint son point de saturation. Sur les deux mille personnes qu'il a rencontrées, il en a touché cent-soixante. Et il s'arrête là. Que peut-il donc faire ? À ce qu'il me semble la seule chose qu'il puisse faire est d'aller trouver une autre *poche* de personnes. »[104]

En voyant ses semblables comme des instruments au service de ses plans, Shoghi Effendi se rendit coupable de véritables tragédies. Un incident en particulier pèse lourdement sur son héritage : la mort de Lidia Zamenhof, petite-fille du célèbre linguiste polonais qui inventa l'espéranto. Touchée par le message bahaï qui lui apparut comme l'aboutissement de sa foi juive, Lidia Zamenhof délaissa son ancienne religion pour devenir missionnaire bahaïe dans son pays. Elle partit ensuite vivre aux États-Unis dans les années 1930 où elle poursuivit ses efforts en faveur du mouvement. Mais peu après le début de la Seconde guerre mondiale, le Gardien de la Foi lui confia une

[104] *Teaching Problems – A Message from Hand of the Cause Ruhiyyih Khanum*, March 18, 1949, Haifa, Israel

mission particulière : quitter l'Amérique pour revenir enseigner la foi en Pologne occupée, à une époque où les nazis avaient interdit le bahaïsme et mis à exécution leur plan de destruction du peuple juif. À cause des ordres donnés par le Gardien, les bahaïs d'Amérique lui fermèrent leurs portes et refusèrent de l'aider à obtenir un titre de séjour. Résolue à obéir au chef de sa religion, elle repartit donc en Europe où elle mourut dans le camp d'extermination de Treblinka[105]. Dans une lettre écrite à l'une de ses compatriotes quelques temps avant sa mort, elle écrivit tristement : « Je sais que je vais mourir, mais je sens qu'il est de mon devoir de rester avec mon peuple. Puisse Dieu faire émerger un meilleur monde de nos souffrances. Je crois en Dieu. Je suis bahaïe et je mourrai bahaïe. Tout est entre Ses mains. »[106]

Le courage et la détermination dont fit preuve Lidia Zamenhof en appliquant les ordres de Shoghi Effendi forcent l'admiration. Pourtant, ce dernier se montra peu impressionné. Bien qu'il fût directement responsable de sa mort, son hommage posthume, déjà très léger, se terminait par un ordre glaçant de mépris : « Surtout, que personne ne s'avise d'en faire une martyre. »[107] En revanche, il réserva cette distinction à sa belle-mère, May Maxwell, qui mourut chez elle d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-dix ans.

La réorganisation du mouvement opérée par Shoghi Effendi ne fut pas sans succès. Des efforts agressifs de prosélytisme permirent aux bahaïs de s'enraciner un peu partout dans le monde, y compris dans des régions exotiques et reculées, bien que leur présence y soit rarement perceptible. L'accroissement

[105] Hiram Crespo, *The Zamenhofs' (Misplaced) Faith*
[106] Heller, Wendy Lidia, *The Life of Lidia Zamenhof Daughter of Esperanto*, 1985, pg. 240
[107] *The Bahá'í World*, v.X, p.537

du nombre de croyants et de centres spirituels sous sa direction firent du bahaïsme une religion d'envergure mondiale bien distinguée de l'islam. Mais alors que le mouvement était en pleine expansion, un événement inattendu frappa le monde bahaï : la disparition subite de Shoghi Effendi, emporté en quelques jours par un accès de grippe asiatique lors d'un voyage à Londres à la fin de l'année 1957.

Son décès imprévu désorganisa complètement le mouvement, qui reposait tout entier sur ses épaules. Les bahaïs découvrirent alors avec horreur que cet homme qui avait obéi toute sa vie à Abdu'l Baha conclut son œuvre par une infidélité, puisqu'il mourut sans avoir organisé sa succession. Non seulement Shoghi Effendi contrevint à la loi de Baha'u'llah en omettant de rédiger un testament contenant ses dernières volontés, mais il négligea également de nommer un Gardien vivant pour lui succéder à la tête du mouvement. À cause de cette désobéissance aux instructions d'Abdu'l Baha, l'institution du Gardiennat, qui devait servir de clé de voûte au projet politique bahaï et perdurer de nombreux siècles, fut brutalement interrompue à peine 36 ans après sa fondation.

En outre, Shoghi Effendi, qui avait banni de la religion la totalité des membres de sa famille, était mort sans laisser d'enfants susceptibles de lui servir d'héritier. Mais plutôt que de voir dans toutes ces contrariétés un signe interrogeant le bien-fondé de leurs institutions, les bahaïs crurent distinguer dans les infidélités du Gardien une preuve de sa grande sagesse. Dans une lettre publiée le 27 mai 1966, le nouveau clergé qui remplaça le Gardien tenta péniblement de défendre ce dernier : « Le fait que Shoghi Effendi ne laissa pas de testament ne peut être vu comme une preuve de son incapacité à obéir à

Baha'u'llah ; nous devrions plutôt considérer que son silence est à la fois une sagesse et un signe de son infaillible guidance. »[108] Les voies du Seigneur sont décidément très impénétrables.

Dans tous les cas, il est ironique de constater que celui qui moqua publiquement la maladie et la mort de ses proches dans des termes on ne peut plus cyniques[109] mourut lui-même dans des conditions peu envieuses. Shoghi Effendi quitta ce monde à l'âge de 60 ans, à des milliers de kilomètres de chez lui, privé d'enfants, et fâché avec tous les membres de sa famille, auxquels il ne laissa que d'amers souvenirs. Ses misérables restes reposent aujourd'hui au cimetière londonien de New Southgate.

[108] *Messages from the Universal House of Justice : 1963–1986, The Third Epoch of the Formative Age*, 35.3
[109] Shoghi Effendi, *Dieu passe près de nous*, p.308

Chapitre 5. Le mouvement bahaï sous la Maison Universelle de Justice : de religion missionnaire à multinationale de la foi

L’organisation du mouvement bahaï telle qu’elle existe aujourd’hui est née de la crise de succession qui suivit la mort de Shoghi Effendi. Si l’abolition inattendue du Gardiennat semblait démontrer que cette institution ne fit l’objet d’aucune bénédiction particulière de la part de la Providence, les bahaïs refusèrent de réfléchir aux implications logiques d’un tel événement. Trop habitués à remettre la conduite de leurs affaires entre les mains de chefs tout-puissants, ils ne purent se résoudre à reprendre leur liberté. Au bout de plusieurs années de doute et de querelles intestines, la communauté des croyants, sous l’impulsion des Mains de la Cause, parvint finalement à un consensus. En l’absence de nouveaux Gardiens, les bahaïs décidèrent d’accorder le statut de centre de l’Alliance à une assemblée collégiale qu’ils consacrèrent comme Maison Universelle de Justice. Cet habile tour de passe-passe leur permit de transférer les pouvoirs du Gardien à une personne morale chargée d’incarner le rôle de leader suprême. En convoquant son élection en 1963, ils l’investirent d’une double autorité temporelle et spirituelle et la chargèrent de penser à leur place. Ils fabriquèrent ainsi de leurs propres mains une idole destinée à leur servir de législateur divin, de guide spirituel, et d’objet d’adoration.

Les missions confiées à cette assemblée sont multiples : elle conçoit les plans d'expansion imposés aux communautés locales, édicte des lois religieuses, nomme des inquisiteurs, prononce des excommunications, écrit aux dirigeants du monde, récolte l'argent des fidèles pour le dépenser à sa guise, et énonce des croyances à caractère doctrinal. Cette institution opaque, qui ne publie jamais de comptes-rendus de réunions, de rapports internes ou de registres de dépenses, est l'organe monarchique auquel doivent aujourd'hui se soumettre tous ceux qui souhaitent se convertir au bahaïsme. À travers la fondation de la Maison Universelle de Justice, les bahaïs commirent un acte sacrilège en confiant leur destinée spirituelle à une institution doublement illégitime, car non seulement ses prérogatives dépassent les limites fixées par Baha'u'llah dans ses codes de lois, mais son existence contrevient également aux clauses de sa charte fondatrice. Le Testament d'Abdu'l Baha prévoit en effet que le bon fonctionnement de la Maison Universelle de Justice dépend de sa présidence par un authentique Gardien capable de superviser ses décisions. Malheureusement, tous ceux qui soulevèrent ces objections parfaitement valables furent expulsés de la religion et voués aux gémonies.

En figeant sa mentalité dans des institutions rétrogrades, le monde bahaï s'est ainsi rendu prisonnier d'un esprit vatican qui empêche toute évolution. L'ordre administratif forme aujourd'hui un système verticalisé où les assemblées spirituelles, la Maison Universelle de Justice, les conseillers auxiliaires et les conseillers continentaux jouent le rôle d'un clergé qui ne dit pas son nom. Si les bahaïs s'enorgueillissent d'être libre de toute prêtrise, c'est uniquement dans la mesure où ils l'ont dépouillée de ses missions les plus honorables, telles

que l’office des rites, la transmission des savoirs ou la guérison des âmes. Paradoxalement, l’interdiction formelle de constituer un clergé s’est ainsi traduite par la formation d’une caste sacerdotale qui n’a pas d’autre vocation que de renforcer son propre pouvoir.

Le caractère prétendument démocratique de la Maison Universelle de Justice pourrait laisser penser qu’elle se porte garante des droits individuels des croyants. En réalité, ses discours et ses actions ont pour principal objet de promouvoir une pensée ouvertement totalitaire. Son insistance répétée sur l’unité des croyants rend ainsi compte d’une volonté systématique de supprimer l’expression individuelle. Dans une lettre en date du 29 décembre 1988, les membres de la Maison de Justice invitent par exemple les croyants à restreindre leur liberté d’expression au nom de l’amour qu’ils doivent porter à leurs institutions : « Shoghi Effendi, dans un conseil transmis par son secrétaire, insiste de plus sur le point que "*toutes les critiques et toutes les discussions ayant un caractère négatif, et qui pourraient saper l'autorité de l'assemblée, devraient être strictement évitées. Autrement l'ordre de la cause elle-même sera lésé et la confusion et la discorde régneront dans la communauté."* Ainsi, il est clair qu'il y a autre chose à considérer que le droit d'expression de celui qui critique ; l'esprit d'unité de la Cause doit être aussi préservé, et l'autorité de ses lois et de ses ordonnances sauvegardée, l'autorité étant un aspect indispensable de la liberté. La motivation, la manière, le mode deviennent pertinents ; mais il y a aussi la question de l'amour : l'amour pour ses prochains, l'amour pour sa communauté et l'amour pour ses institutions. La responsabilité reposant sur l'individu de se comporter de façon à assurer la stabilité de la société revêt une importance primordiale dans ce

contexte. En effet, si indispensable que soit la critique pour le progrès de la société, c'est une lame à double tranchant : elle présage trop souvent le conflit et la contestation. L'équilibre contenu dans les principes de l'ordre administratif doit empêcher que cette activité essentielle dégénère en toute forme de dissension qui engendre l'opposition et ses conséquences désastreuses que sont les schismes. »[110]

Les effets de tels enseignements sont évidemment palpables au sein de la communauté. En appelant les bahaïs à taire les dysfonctionnements de l'ordre administratif et à aimer leurs institutions de manière inconditionnelle, les membres de la Maison de Justice leur demandent effectivement de chérir leur asservissement à la manière d'un prisonnier couvrant ses chaînes de baisers. Les productions littéraires des bahaïs sont d'ailleurs tout à fait révélatrices de la façon dont ils admettent ce conditionnement. Dans un article paru en 1971 dans la revue *World Order*, un croyant du nom de Daniel Conner écrit par exemple : « Auparavant, les sociétés de l'ancien monde vivaient de manière relativement isolée les unes des autres ; c'est pourquoi certaines d'entre elles avaient le luxe de ne dépendre d'aucune autorité religieuse extérieure. Aujourd'hui cependant, le monde est si profondément interconnecté que le moindre choc sociétal se répercute à travers le globe. Le besoin d'autorité est urgent, et l'unité de la Foi est impossible sans une autorité spirituelle. Ainsi, nous ne pouvons plus nous permettre le luxe d'une conscience autonome. »[111]

Entre les années 1990 et le milieu des années 2000, un groupe de croyants anglophones hautement éduqués voulut rétablir un

[110] *Messages from the Universal House of Justice : 1986–2001, The Fourth Epoch of the Formative Age*, 60.33-35
[111] Daniel Conner, *Buddhism and the Bahá'í Faith* in *World Order*, Winter 1971-1972, p.32

climat de stimulation intellectuelle au sein de la communauté. Leur compétence académique, leur sensibilité libérale et leur attrait pour les aspects les plus profonds de la révélation bahaïe les amenèrent à émettre des propositions qui, sans jamais remettre en question la légitimité des institutions dirigeantes, exprimaient une indépendance d'esprit à laquelle le milieu n'était plus habitué. Ce vent de fraîcheur ne passa pas inaperçu des représentants du dogme, qui répondirent à leurs attentes par une nouvelle purge au cours de laquelle ces croyants très respectés furent un à un expulsés de la communauté, soit en étant excommuniés, soit en étant privés de leurs droits administratifs. Plusieurs figures telles que Denis MacEoin, Juan McCole, Sen McGlinn ou encore Alison Marshall furent ainsi réprimées pour avoir simplement voulu servir leur religion, faisant même l'objet d'une odieuse campagne de diffamation dirigée par le docteur Moojan Momen qui leur consacra un article à charge dans la revue *Religion*[112].

Les bahaïs redoutent d'autant plus de critiquer leurs dirigeants qu'ils craignent de faire le jeu de leurs ennemis. Ils pensent ainsi qu'en élevant la voix pour dénoncer ces injustices, ils se rendent complices de tous ceux qui attaquent la religion en la présentant comme une secte. En se taisant pour préserver l'image d'une religion unie, ils confirment pourtant le caractère profondément divisif de leur organisation. De la même manière, leurs dirigeant suggèrent que toute critique des institutions est susceptible d'alimenter la persécution que subissent les croyants dans des pays comme l'Iran, l'Égypte ou le Yémen. Or, non seulement cette crainte ne repose sur aucun élément factuel, mais elle instrumentalise la souffrance de ces minorités

[112] Moojan Momen, *Marginality and Apostasy in the Bahá'í Community* in *Religion*, 37:3, pp. 187-209

opprimées pour empêcher la réforme d'un ordre administratif tyrannique.

Les représentants du dogme poussent ce chantage jusqu'à des extrémités inédites, car ils ne cessent de rappeler à leurs ouailles que le simple fait de contester l'autorité de la Maison Universelle de Justice constitue le plus grave péché que puisse commettre un être humain au cours de sa vie. Autrement dit, ils considèrent que tout croyant qui lui demande des comptes est moralement inférieur à un dévoreur d'enfants ou à un criminel de guerre, qu'ils tiendront en plus haute estime. Cette croyance effraie tellement les fidèles qu'elle agit comme un verrou les empêchant de se poser les bonnes questions. En outre, elle instille un climat de paranoïa dans la communauté, car les bahaïs redoutent d'entrer en contact avec ces dissidents qui, à leurs yeux, passent pour des créatures démoniaques.

Parce que les bahaïs considèrent leur libre-arbitre comme un fardeau et leur esprit critique comme une malédiction, leurs dirigeants attendent d'eux qu'ils se soumettent à tous leurs dictats. Ils se permettent ainsi de leur donner des ordres aussi absurdes que violents pour prouver leur toute-puissance. Ce fut le cas lorsque les membres de la Maison Universelle de Justice interdirent aux croyants iraniens de quitter leur pays à une époque où ils étaient persécutés par le gouvernement révolutionnaire de l'ayatollah Khomeini[113]. De la même manière, elle imposa jusqu'à très récemment une règle suivant laquelle les fidèles ne pouvaient pas se marier sans l'autorisation des parents biologiques des deux fiancés, y compris dans les cas où ceux-ci les avaient abandonnés à la naissance (ce qui obligeait les fiancés à entreprendre des

[113] The Universal House of Justice, *Dissimulation by Iranian Emigrants*

recherches aussi longues que coûteuses, et qui donnaient souvent lieu à de tristes déconvenues), ou qu'ils subirent de leur part des sévices à caractère psychologique, corporel ou sexuel[114]. Des ordres d'une telle brutalité, qui furent toujours assortis de menaces, témoignent de la volonté des institutions d'assujettir les croyants à toute forme de violence institutionnelle, y compris celle des gouvernements hostiles et des parents tortionnaires. Toute désobéissance envers les tyrans est alors suivie d'une expulsion de la communauté, car, selon les croyances bahaïes, il n'y a pas de plus grand mérite que de souffrir en silence au nom de la religion. Sans doute faut-il y voir une preuve que le clergé bahaï cherche à entraîner des martyrs dont le supplice et la mort forceront l'admiration des non-croyants. Après tout, y a-t-il meilleure publicité que leur persévérance dans la douleur ?

Pour maintenir leur autorité, les membres de la Maison Universelle de Justice se permettent également d'intervenir dans le dogme, notamment quand des difficultés se présentent[115]. Ils prononcent alors des avis (équivalent bahaï des fatwas islamiques) réputés pour être le résultat d'une inspiration divine et qui viennent incessamment épaissir un canon bahaï déjà très encombré par de nombreux courriers. À cet égard, la communauté bahaïe rappelle tout à fait la façon dont les mormons, les catholiques ou encore les nizarites prétendent être administrés par un leader divinement inspiré que sa relation spéciale avec Dieu rendrait spirituellement infaillible. Pourtant, à l'instar de toutes ces églises dont elle cherche si désespérément à se démarquer, la communauté

[114] *Messages from the Universal House of Justice : 2001–2022, The Fifth Epoch of the Formative Age*, 147
[115] Cf. note n°77

bahaïe est strictement incapable de prouver le caractère surnaturel des décisions prises par ses dirigeants.

Un exemple d'avis dogmatique rendu par la Maison Universelle de Justice peut être trouvé dans une lettre envoyée le 27 octobre 1985 à l'Assemblée spirituelle nationale des bahaïs de l'Inde. Dans ce document, les membres de la Maison de Justice statuent sur la validité de la religion sikhe. Ils y expliquent que son fondateur, le gourou Nanak, était un « saint de premier ordre » qui fut « inspiré pour réconcilier l'Hindouisme avec l'Islam »[116]. Cette croyance, désormais officielle, repose pourtant sur une incompréhension très grossière du sikhisme qui trahit l'embarras des bahaïs à analyser cette religion au travers de leur prisme idéologique. Il est en effet évident pour ceux qui étudient le sujet que les sikhs prétendent à une révélation distincte dont l'esprit et le caractère sont très semblables à celle que revendiquent les bahaïs. Cet avis n'est donc en rien motivé par une volonté de s'ouvrir à une communauté différente. Il s'agit plutôt de réfuter, sous l'apparence d'un compliment admiratif, le caractère original des enseignements prodigués par le gourou Nanak et ses successeurs. Dans tous les cas, ce courrier démontre la prétention des membres de la Maison de Justice à déterminer la validité des autres religions et à reconnaître l'authenticité de prophètes étrangers à leur tradition.

Non contents d'interférer avec les doctrines, les membres de la Maison Universelle de Justice se permettent également d'intervenir dans l'exercice du culte. Malgré les stipulations du Très Saint Livre qui font des ordonnances relatives à la prière, à la méditation et au jeûne une affaire strictement individuelle,

[116] Anil Sarwal, *Miracles in Religion*, ch.12

les dignitaires de la Foi ont pris l'habitude de légiférer à leur sujet. Dans de nombreux courriers, les autorités religieuses font ainsi savoir qu'elles sont en mesure de décider du caractère obligatoire ou facultatif de rites tels que la prière journalière ou la récitation du Plus Grand Nom. Elles présentent ainsi les rituels structurant l'intimité spirituelle des croyants comme de simples « lois » dont l'application dépend de leur examen. On peut ainsi lire dans une lettre en date du 28 décembre 1999 : « Les amis savent depuis longtemps que Baha'u'llah attache une grande importance à l'observance de la prière obligatoire journalière et du jeûne ; toutefois, certains aspects de cette loi, notamment en ce qui concerne les ablutions, les voyages ou la compensation des prières manquées, n'avaient pas encore été rendues universellement applicables. Cette étape est maintenant franchie. Ainsi, tous les détails des lois relatives à la prière obligatoire et au jeûne sont désormais applicables sans aucune exception. »[117]

En tant qu'autorité suprême du bahaïsme, les membres de la Maison Universelle de Justice se sont attribués la responsabilité d'adapter les enseignements prophétiques à un contexte social qui évolue toujours plus rapidement. Le développement des nouvelles technologies de télécommunication, la montée en puissance de l'irréligion et l'émergence de débats sociétaux inédits les ont notamment contraints à repenser les stratégies qu'ils utilisent pour sauvegarder leur culture fondamentaliste. Il devient en effet excessivement difficile pour les bahaïs de se présenter comme l'avant-garde de la spiritualité contemporaine lorsqu'ils défendent un système de valeurs apparaissant de plus en plus rétrograde.

[117] The Universal House of Justice, *Laws of the Kitab-i-Aqdas, Further Application of*

Une des difficultés rencontrées par les instances dirigeantes du mouvement consiste par exemple à affronter la question épineuse des minorités sexuelles qui obsède nos contemporains. À travers cette question, la religion subit un double impératif : elle doit à la fois faire valoir sa modernité pour obtenir l'appréciation d'un public de sensibilité progressiste, et maintenir les valeurs réactionnaires qui constituent le cœur de son appareil idéologique. Cette équation impossible donne lieu à d'improbables résultats. Ainsi, le mouvement bahaï tel qu'il existe aujourd'hui soutient simultanément la validité des thérapies de conversion[118] et celle de la théorie du genre[119]. Les instances dirigeantes du bahaïsme astreignent ainsi les croyants homosexuels à une vie de célibat, tout en accréditant l'idée qu'une personne peut choisir son genre en fonction de ses préférences. Pour beaucoup de bahaïs, ce genre de grand écart est interprété comme une preuve que leur religion incarne la « voie du milieu » où les opposés se rencontrent dans un équilibre harmonieux. En réalité, ces décisions absurdes indiquent surtout l'état de confusion de ce mouvement qui, pour se développer, a toujours cherché à concilier les intérêts d'une communauté iranienne très attachée aux vieilles valeurs avec ceux d'une bourgeoisie américaine dont il fallait ménager les aspirations libérales. À ce titre, ils perdirent entièrement de vue le message de Baha'u'llah, qui dénonçait à la fois les coutumes superstitieuses de l'Orient et les lubies en vogue en Occident. Ses disciples réussirent pourtant le prodigieux exploit d'embrasser le pire des deux partis.

L'entrée du bahaïsme dans l'âge de l'information représenta un passage difficile pour les instances dirigeantes du mouvement.

[118] *Lights of Guidance : A Bahá'í Reference File*, 1223
[119] *Extracts from Letters Written on Behalf of the Universal House of Justice on Transsexuality*

L’accélération des événements les ont en effet interrogés sur leur capacité à séduire de nouveaux convertis dans un monde où les bibliothèques ont été mises en ligne, et où les réseaux sociaux façonnent désormais les représentations individuelles. Ainsi, le clergé bahaï prit rapidement conscience que ce déferlement de technologie renfermait de nombreux écueils susceptibles d’affaiblir son autorité, tels que la publication de ses secrets sur internet, la diffusion de critiques déplaisantes, ou encore l’apparition de nouveaux codes culturels qu’il était nécessaire d’apprendre à maîtriser pour rester « dans le coup ». Pour répondre à ces défis, les membres de la Maison Universelle de Justice élaborèrent une stratégie spéciale qui témoigne d’une ultime compromission : la transformation du mouvement en une « multinationale de la foi » opérant sur le modèle de l’entreprise.

Les observateurs du bahaïsme ne manqueront pas de remarquer qu’aujourd’hui la communauté mondiale des bahaïs possède la plupart des caractéristiques d’une société transnationale : une marque déposée, un conseil d’administration, un service des ressources humaines, une stratégie marketing, une politique de communication, un corps de bénévoles travaillant comme des employés, un plan d’expansion globale, et, surtout, un produit à vendre. En recourant à la publicité pour attirer un plus grand public, les bahaïs conclurent un pacte faustien qui transforma leur spiritualité en objet de consommation, et leur communauté en fournisseur de services. Si cette stratégie leur permet de gonfler leurs rangs d’un petit nombre de curieux, il est pourtant évident qu’une telle entreprise ne pouvait manquer de produire des résultats décevants. En jetant leurs semences dans des champs de ronces, non seulement les bahaïs ne parviennent à attirer que des âmes indolentes qui échouent presque toujours à

s’enraciner dans la foi, mais ils se discréditent aux yeux de ceux qui, par amour de la vérité, exècrent l’emploi de telles méthodes.

Cette transformation de la foi en produit spirituel s’accéléra considérablement à partir des années 2000 lorsque les institutions dirigeantes du bahaïsme firent de « l’Institut Ruhi » un élément central de la vie communautaire. Ce catéchisme simplet à l’usage de la jeunesse et des futurs convertis consiste à présenter le message de Baha’u’llah sous la forme d’un mélange indistinct de courts extraits mal sourcés, mal traduits et sortis de leur contexte qui mêle indistinctement les écrits du prophète à ceux de ses successeurs en fonction de grandes thématiques. Les bahaïs sont ainsi tenus d’enseigner les principes de leur religion en organisant chez eux des ateliers qui suivent le programme pédagogique de l’Institut. Cette activité, intellectuellement très pauvre, a cependant pour avantage de standardiser les croyances circulant dans le milieu. On remarque ainsi que, pour la majorité des jeunes bahaïs, leur seul contact avec le texte sacré passe par ces ateliers qui sont organisés de manière identique dans chaque communauté à travers le monde.

L’impact de l’Institut Ruhi sur la vie communautaire des bahaïs suscita d’ailleurs l’attention des sociologues. Ainsi, dans une étude publiée en septembre 2015 dans le *Journal for the Academic Study of Religion*, la chercheuse Farida Fozdar analyse ces ateliers à l’aune du concept de « macdonaldisation », un terme emprunté à George Ritzer qu’elle décrit comme « le procédé par lequel les notions d’efficacité, de calculabilité, de prédictibilité et de contrôle sont non seulement appliquées à la fabrication de malbouffe (comme

c'est le cas dans les enseignes MacDonald), mais qui commencent également à déborder dans les moindres aspects du management, quel que soit le type de travail concerné, et par extension dans la vie des gens. »[120] Elle commente ainsi : « Autrefois, ceux qui souhaitaient devenir bahaïs étaient initiés à la religion à travers toutes sortes de moyens dont la plupart étaient ad hoc ; mais aujourd'hui, tous sont tenus de suivre le programme de l'Institut et de participer aux activités qui lui sont associées. À travers lui, le souci d'efficacité statistique qui caractérisait les premières phases des "plans" d'expansion globale a été étendu à la pratique individuelle et à la diffusion du savoir. Le programme d'entraînement du Ruhi repose sur des principes et sur un langage propres au monde du management, et, dans la mesure où il insiste sur une progression efficace des "chercheurs" (et des personnes qui sont déjà membres de la religion) à travers chaque livret, sur le calcul du nombre de personnes ayant effectué le programme et ses activités connexes, sur des projections de croissance et de consolidation, et sur le contrôle des activités et du savoir disponibles auprès des chercheurs et des fidèles, il manifeste les caractéristiques typiques de la macdonaldisation. »[121]

Il est intéressant de constater que de très nombreux croyants désaffectionnent ce système qu'ils perçoivent comme spirituellement corrosif. Leurs reproches rappellent d'ailleurs, en quelque sorte, ceux des employés de MacDonald : ils se disent usés par la routine épuisante de l'Institut, estimant qu'il absorbe leurs forces dans des activités dépourvues de sens. Les croyants déjà actifs avant sa mise en place regrettent ainsi le

[120] Farida Fozdar, The Baha'i Faith : *A Case Study in Globalization, Mobility and the Routinization of Charisma* in *Journal for the Academic Study of Religion* 28(3), p.279
[121] Ibid. p.286

changement d'ambiance qu'il produisit sur la communauté, décrivant une perte de spiritualité et de chaleur humaine depuis que le programme fut imposé. Certains vont même plus loin en rejetant entièrement cette méthode qui constitue à leurs yeux une trahison de leurs valeurs. Dans son étude, Farida Fozdar résume l'ensemble des reproches formulés par les fidèles : « Ils incluent le fait que l'Institut exerce un monopole en matière d'information sur la religion ; qu'il contredit les principes bahaïs de "recherche indépendante de la vérité" et de diversité en insistant sur la promotion d'une vision unique et simplifiée de la religion ; qu'il inhibe l'esprit critique (Lee présente des preuves du manque de discussion critique dans les publications bahaïes au sujet des livrets Ruhi ou des cercles d'étude, ce qui suggère une exigence coercive d'uniformité) ; qu'il s'est substitué à la vie communautaire ; que les ateliers dépendent d'un enseignant individuel jouant un rôle de leader, et qu'ils offrent aux participants un moyen d'atteindre eux-mêmes ce statut (ce qui contrevient au principe d'égalité en vigueur dans la religion) ; que les matériaux utilisés furent spécialement conçus pour un public constitué de paysans colombiens peu éduqués, avant d'être diffusés à l'échelle globale sans aucun travail d'adaptation à d'autres contextes socio-culturels ; que l'utilisation de courts extraits revient à lire les Écritures en-dehors de leur contexte ; que le programme inclut des passages tirés de sources ne faisant pas autorité, mais qui sont présentées comme faisant partie intégrante du canon ; et, pour terminer, qu'il est lui-même cause de désunion, puisqu'il divise les communautés bahaïes entre d'un côté les croyants qui ont complété l'ensemble du cursus et, de l'autre, ceux qui ne l'ont pas fait, ce qui donne lieu à l'émergence d'une élite jouissant d'un certain prestige et du droit d'entreprendre certaines

activités, par opposition à une sous-classe de fidèles qui en sont dépourvus. »[122]

Ainsi, le monde bahaï est plus que jamais travaillé par une obsession du résultat, ce qui se traduit notamment par une volonté de mettre en avant les « bons chiffres » de sa démographie. Comme de nombreuses minorités religieuses, les bahaïs éprouvent en effet le besoin de gonfler artificiellement leur nombre de fidèles pour se présenter comme plus nombreux qu'ils ne sont en réalité. Cette considération est très importante aux yeux des dirigeants du mouvement, puisqu'ils ne cessent de mettre en avant que des millions de personnes se sont converties à la religion au cours des dernières décennies. Il est vrai que ce mensonge présente de nombreux avantages. D'abord, il fait croire aux convertis qu'ils rejoignent une grande famille dont la simple existence incarne l'idéal humaniste d'une population mondiale unie par-delà ses différences autour d'une foi commune. Il permet également de faire passer l'acte de conversion pour une démarche relativement courante, ce qui encourage certaines personnes à rejoindre la Foi. En se revendiquant d'une religion forte de plusieurs millions de membres, les bahaïs cherchent également à convaincre le monde de la vigueur de leur communauté en la faisant apparaître comme le produit d'une spiritualité dynamique et pleine d'avenir. Il s'agit également de convaincre les fidèles de l'efficacité de leurs campagnes de prosélytisme, ce qui a pour effet de motiver les troupes. Enfin, le fait de mettre en avant ces chiffres dans leurs brochures et leurs publications permet aux bahaïs de faire passer un message publicitaire implicite fondé sur l'appel à la popularité : si tant de gens ont déjà rejoint le

[122] Farida Fozdar, The Baha'i Faith : *A Case Study in Globalization, Mobility and the Routinization of Charisma* in *Journal for the Academic Study of Religion* 28(3), pp.286-287

bahaïsme, c'est bien une preuve que leur religion est vraie. Dans tous les cas, les nombreux efforts que les bahaïs dépensent dans l'accomplissement de leurs objectifs n'ont pas d'autres réels résultats que la perpétuation d'un enfumage statistique qui maintient l'illusion à laquelle ils ont succombée. On songe alors à ces « grandes personnes » dont se rit le Petit Prince dans le roman de Saint-Exupéry : « Les grandes personnes aiment les chiffres. […] Si vous dites aux grandes personnes : "*J'ai vu une belle maison en briques roses, avec des géraniums aux fenêtres et des colombes sur le toit*..." elles ne parviennent pas à s'imaginer cette maison. Il faut leur dire : "*J'ai vu une maison de cent mille francs.*" Alors elles s'écrient : "*Comme c'est joli !*" »[123]

En ce qui concerne le nombre de fidèles, les bahaïs comme les observateurs de la religion semblent être parvenus à un consensus. De nombreuses sources proclament qu'il existe 5 à 10 millions de croyants dans le monde. De manière générale, elles s'accordent à dire qu'il s'agit d'environ 8 millions de personnes. Ces chiffres sont repris à la fois par les chercheurs en science sociale, les rédacteurs d'encyclopédie et les journalistes, ce qui semble confirmer leur exactitude. Les bahaïs peuvent ainsi affirmer que ces chiffres sont incontestables, et qu'il n'y a pas sujet à débat.

Les apparences sont pourtant trompeuses, et celui qui regarde ces chiffres de plus près ne tarde pas à remarquer plusieurs difficultés. Premièrement, une partie significative des chercheurs et des journalistes qui ont accrédité ce nombre, comme la sociologue Margit Warburg ou l'historien Peter Smith, sont proches du milieu bahaï, ce qui interroge leur

[123] Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, p.19

impartialité. D'autre part, l'adhésion à ces chiffres soulève un problème de taille : celui de l'existence de véritables « communautés fantômes » tout autour du monde.

Avec environ de 8 millions d'adeptes, les bahaïs seraient à peu près aussi nombreux que les jaïns ou les témoins de Jéhovah, et moitié moins nombreux que les juifs. Pourtant, et contrairement à toutes ces communautés, l'impact des bahaïs sur la vie culturelle et politique des nations est si minime que personne n'en entend jamais parler. S'il y a bien 8 millions de bahaïs dans le monde qui ne cessent de promouvoir leur religion, alors pourquoi est-elle encore inconnue de tous ? Il s'agit pourtant d'une population équivalente à celle d'un petit pays, comme la Suisse ou le Laos. De la même façon, on ne peut s'empêcher de constater le nombre minuscule d'informations générées par les bahaïs. Qu'il s'agisse de documents externes, comme des reportages ou des études, ou de productions internes, comme des œuvres d'art ou des publications, le flux d'informations relatif au bahaïsme est à la fois insignifiant et peu suivi.

À la manière des galaxies qui, d'après les physiciens, seraient essentiellement composées d'une mystérieuse matière noire que leurs instruments ne parviennent pas à détecter, la majorité de la communauté bahaïe serait constituée d'adhérents à la fois invisibles et incapables d'interagir avec leur environnement, si bien qu'ils semblent n'exister nulle part ailleurs que dans les statistiques officielles. Il convient alors de se demander où se cachent les bahaïs. Serait-ce dans les campagnes de l'Inde, où les instances dirigeantes revendiquent jusqu'à trois millions de croyants ? Pourtant, les statistiques religieuses du gouvernement Indien nous assurent qu'il n'y a pas plus de 10

000 bahaïs dans tout le pays[124]. Quid du Viet Nam, où l'on nous dit qu'il y aurait 300 000 bahaïs ? Peut-être se cachent-ils dans les montagnes ou dans les jungles, de peur d'être découverts par des enquêteurs crédibles ? Et que dire de ces villages congolais qui, d'après les rumeurs, seraient entièrement convertis à la Cause ? Tout semble indiquer qu'ils habitent dans une région mystérieuse qui, tel un pays de conte de fée, se dérobe à la vue de tous ceux qui doutent de son existence.

Évidemment, tout cela n'a rien de sérieux. Un examen approfondi révèle toutefois quelque chose d'anormal : le nombre de 5 à 10 millions de croyants mis en avant par les bahaïs repose sur un nombre limité de sources qui ont la particularité de se citer entre elles. Ainsi, les chercheurs et les journalistes qui ont accrédité ces chiffres citent la *World Christian Database*, qui cite le *World Factbook* de la CIA, qui citent ces premiers. Au final, quand on remonte le fil de l'information, on constate que ces chiffres extravagants proviennent exclusivement de la communauté bahaïe, et qu'ils ne furent jamais vérifiés par aucun organisme indépendant. Nous avons donc affaire à un cas typique de « diffusion circulaire de l'information », c'est-à-dire à « une situation de critique de source dans laquelle une information semble provenir de plusieurs sources indépendantes, mais provient en réalité d'une seule source. »[125]

En réalité, le consensus qui attribue des millions de membres à la religion bahaïe ne repose en rien sur une synthèse d'études menées avec rigueur. Au contraire, il s'agit d'une bulle de

[124] Office of the Registrar General & Census Commissioner (2011). "C-1 APPENDIX - 2011 DETAILS OF RELIGIOUS COMMUNITY SHOWN UNDER 'OTHER RELIGIONS AND PERSUASIONS' IN MAIN TABLE C-1". Ministry of Home Affairs, Government of India.

[125] Wikipédia, article « Diffusion circulaire » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Diffusion_circulaire], consulté le 02 décembre 2025.

fausses informations née du croisement de données incestueuses. Ainsi, lorsque les bahaïs affirment que, selon de multiples sources indépendantes, ils seraient 5 à 10 millions dans le monde, ils ne font jamais que citer leurs propres statistiques internes. Cet état de fait rend compte de l'état lamentable de la presse et de la recherche, qui, par manque de professionnalisme et de probité intellectuelle, se sont rendues complices de la propagande bahaïe. On pourrait même se demander, comme certains l'ont déjà fait, s'il ne faut pas y voir l'influence de certaines personnes situées à l'extérieur du mouvement qui auraient intérêt à promouvoir le bahaïsme. Quelques auteurs indépendants estiment par exemple que la question bahaïe a été récupérée par les gouvernements des États-Unis et d'Israël pour servir leurs efforts en matière de propagande anti-iranienne et anti-musulmane[126].

Si le véritable nombre de bahaïs est très incertain, nous possédons cependant quelques chiffres assez fiables qui nous renseignent sur l'état de la communauté. Nous savons par exemple que dans les deux pays où le bahaïsme est le mieux implanté – l'Iran et les États-Unis – on compte respectivement 300 000 et 75 000 bahaïs environ. Si l'on arrondit ces chiffres grossièrement, on peut supposer qu'il existe aujourd'hui près d'un demi-million de bahaïs dans le monde. Toutefois, ces estimations échouent à rendre compte du contexte social de la communauté. Par exemple, ces chiffres ne disent pas que près de la moitié des fidèles sont inactifs. De même, il est important de comprendre que le monde bahaï est dispersé entre de minuscules îlots de croyants qui menacent à tout moment d'être

[126] On peut ainsi se référer à l'interview de Frederick Glaysher réalisée le 18 octobre 2004 dans le cadre du documentaire *Bahá'is in my Backyard* [https://youtu.be/SMzdNeM2NKQ?si=3BFO8UMAFLhG-5Um], ou au billet de blog de François Munier paru le 13 février 2015 sur *Le Club de Mediapart* sous le titre suivant : *La LICRA fait-elle du prosélytisme pour les Baha'i ?*

dilués dans un monde qui leur est soit hostile, soit indifférent. Une grande majorité des communautés locales sont ainsi comme des plantes qui peinent à prendre racine dans le sol, et que le moindre souffle de vent peut emporter à tout moment. En privilégiant une politique de croissance à tout prix au détriment du bien-être des fidèles, les dirigeants du mouvement ont échoué à affermir la religion dans les cœurs et à ancrer la communauté dans la réalité quotidienne « des quartiers et des villages ».

Il ne faudrait pourtant pas croire que l'idéologie marchande soit la seule avec laquelle les institutions se sont compromises. Peu de gens savent que la religion bahaïe mobilise un ensemble de références directement empruntées au registre de l'occultisme maçonnique pour les intégrer dans son langage et son architecture. Par exemple, le mausolée du Bab est couronné d'un dôme dont le pourtour est orné d'un motif triangulaire qui imite l'œil de la Providence tel qu'il figure sur le revers du grand sceau des États-Unis. De la même façon, les instances dirigeantes du mouvement firent ériger dans leur centre mondial un obélisque de style égyptien qui apparaît comme une réplique miniature du Monument de Washington. Ce curieux objet, qui utilise une symbologie étrangère aux enseignements prophétiques, marque pourtant le site d'un futur temple. Surtout, les dirigeants du mouvement ont consacré comme élément central de la foi l'idée de « nouvel ordre mondial »[127]. Cette référence explicite au slogan maçonnique « Novo Ordo Seclorum » est ainsi employée pour traduire le concept d'harmonie planétaire tel qu'il apparaît dans les écrits de Baha'u'llah.

[127] Wikipédia, article « *New World Order (Bahá'í)* », consulté le 2 décembre 2025

Toutes ces allusions apparaissent comme autant de signes indiquant que le bahaïsme fait désormais partie de la longue liste de communautés religieuses qui firent l'objet d'une infiltration plus ou moins profonde de la part des forces mondialistes. On peut notamment s'interroger sur les raisons qui conduisirent le clergé bahaï à reformuler les enseignements de Baha'u'llah en matière de fraternité humaine sous la forme d'une invitation urgente à établir un gouvernement mondial embrassant tous les pays. Cet inquiétant concept, qu'ils partagent avec les idéologues du mondialisme et de la finance, occupe à présent une place centrale dans le dogme bahaï. Notons d'ailleurs que la manière dont ces enseignements ont été modifiés rappelle tout à fait le travail de sape opéré par certains « agents » dans des milieux aussi divers que l'islam sunnite et le bouddhisme tibétain. L'évolution du mouvement bahaï semble ainsi trahir l'influence de certains groupes anti-spirituels qui n'ont cessé au cours des derniers siècles de vouloir neutraliser toutes les religions susceptibles de s'opposer à leurs projets, ou même de les transformer de l'intérieur en instruments à leur service.

Depuis l'époque d'Abdu'l Baha jusqu'à nos jours, le clergé qui a pris la tête du bahaïsme a multiplié les gages de caution envers les idéologies modernes. Qu'il s'agisse du scientisme ou de l'occultisme, du wokisme ou du fascisme, de l'humanisme laïque ou du conservatisme religieux, de la propagande coloniale ou de l'idéologie marchande, les représentants du dogme ont lancé des appels du pied à chacune des sensibilités qui représentent les différentes factions de l'ordre bourgeois. Ils furent en revanche beaucoup plus hésitants à intégrer dans leur langage la terminologie des groupes opposés à cet ordre, tels que le marxisme ou l'islam. Le vocabulaire et les méthodes

utilisés par les représentants du bahaïsme rendent compte d'un biais politique qui traduit une affinité avec le système idéologique de l'Occident moderne tel qu'il s'exprime à travers ses différentes nuances. Cet état de fait peut s'expliquer assez facilement par une convergence d'intérêts qui relient l'ordre bourgeois gouvernant l'économie mondiale à l'ordre administratif qui dirige la communauté. De son côté, le clergé bahaï a tout intérêt à séduire une classe marchande dont elle convoite le capital économique et l'influence culturelle en espérant les mettre au service de son développement. Et en ce qui concerne la classe marchande, elle semble voir dans le bahaïsme un outil passablement utile dans sa conquête idéologique du Moyen-Orient. À cause de cette convergence d'intérêts, les propagandistes de la révolution iranienne ont d'ailleurs pu répandre l'idée que le Bab et Baha'u'llah étaient des agents de l'étranger mandatés pour détruire l'islam.

Pourtant, malgré tous ses efforts, le clergé bahaï n'est jamais parvenu à étendre son influence politique de manière significative, car en-dehors de quelques îles du Pacifique où ils semblent avoir des relais au sein des sphères de pouvoir[128], les fidèles ne jouent aucun rôle dans les affaires des nations. Ils n'ont par exemple aucun pouvoir en Iran, pourtant le berceau de leur religion, ni aux États-Unis, qui possède la communauté la plus riche et la mieux visible, ni en Inde, où ils revendiquent leur plus grand nombre de croyants, et non plus en Israël, où se trouve leur centre mondial. Dans tous ces pays, les dirigeants politiques se fichent éperdument des bahaïs, qui, à leurs yeux,

[128] Nous pouvons par exemple citer la visite officielle du président de la République des Palaos, Johnson Toribiong, au Centre Mondial de Haïfa le 25 novembre 2011, ou encore la conversion en 1968 du roi des îles Samoa occidentales, Malietoa Tanumafili II.

ne représentent ni une menace ni une ressource, et dont la plupart du temps ils ignorent complètement l'existence.

Ainsi, la réalité du bahaïsme sous la Maison Universelle de Justice n'est pas celle d'une spiritualité vibrante, ni celle d'un lobby politique efficace. C'est plutôt celle d'une religion de salon qui oblige ses adeptes à vivre leur foi isolément les uns des autres dans le confort de leurs demeures, ou à organiser des ateliers dépourvus d'intérêt auprès des enfants de leur voisinage. Évidemment, leurs innombrables réunions ne parviennent pas à leur faire oublier que leur conquête du pouvoir s'est soldée par un cuisant échec. Mais plutôt que d'affronter avec courage cette réalité amère, les bahaïs se réfugient dans une pensée magique complètement délirante qui les entraîne toujours plus loin de la vérité.

Pour rassurer leurs fidèles, les instances dirigeantes du mouvement convoquent notamment la fable de « l'entrée par troupes ». Derrière ce terme aux accents militaires typique de l'époque du Gardien se cache un rêve qui cristallise tous leurs espoirs. Cette entrée par troupes désigne une prophétie d'après laquelle il viendra un temps où la Providence agira directement sur le cœur des hommes pour provoquer des mouvements de conversion massifs dans tous les pays. Il s'agit donc d'une de ces promesses fumeuses dont on nourrit les bahaïs pour les endormir.

En mobilisant le thème de l'entrée par troupes, les instances dirigeantes donnent à croire aux fidèles que « le grand réveil » est proche, très proche, et qu'ils recueilleront sous peu le fruit de leurs efforts. Le moindre mouvement est alors interprété comme un signe indiquant que l'humanité est enfin prête à rejoindre la Foi. En agitant cette croyance comme un chiffon

rouge, les représentants du dogme peuvent facilement attirer l'attention des croyants sur des objets dépourvus d'intérêt et leur faire miroiter l'illusion que, malgré les échecs répétés de leurs campagnes de prosélytisme, l'actualité est sur le point de leur donner raison et de délivrer la promesse d'un monde qui reconnaît enfin leur statut d'avant-garde spirituelle du genre humain et de lumière des nations. Grâce aux mensonges démographiques de leurs dirigeants, ils sont d'ailleurs persuadés qu'un tel événement est déjà en train de suivre son cours.

Une autre fable racontée aux croyants pour les soulager de leur dissonance cognitive affecte un caractère bien plus sinistre. Il s'agit de l'idée que le « vieux monde » s'écroule de manière inversement proportionnelle au développement des institutions théocratiques de la Foi. Cette croyance discrètement répandue dans le milieu établit un lien de causalité directe entre le déclin moral et économique des nations et la montée en puissance de l'ordre administratif bahaï. En répétant ici ou là que les valeurs et les institutions contemporaines doivent s'écrouler avant de laisser place à une domination bahaïe planétaire, les représentants du dogme accréditent un point de vue nihiliste qui leur permet de caresser l'espoir secret qu'un choc cataclysmique d'envergure planétaire, tel qu'un effondrement écologique ou qu'une guerre mondiale d'une gravité sans précédent, marqueront le début d'un nouvel âge sur lequel ils régneront en maîtres. En partageant cette vision cynique des événements, ils justifient leur absence de participation aux grands combats sociaux et idéologiques de notre temps. Ils préfèrent ainsi se persuader qu'il n'y a pas de plus grande manière de servir le genre humain que d'investir leur temps dans l'édification de leurs institutions moribondes qui, pensent-

ils, serviront d'arche de Noé aux rescapés de l'apocalypse. Ils dirigent alors leurs efforts dans la constitution d'assemblées fragiles autour desquelles ils pensent pouvoir reconstruire la civilisation humaine.

Une troisième et dernière fable qu'ils se racontent pour conjurer tout sens des réalités consiste à affirmer que l'augmentation des attaques et des critiques dont ils font l'objet doit être considérée comme un signe de leur progression spirituelle. Cette tactique suscite en eux un biais de confirmation particulièrement insidieux qui les invite à renforcer leurs certitudes à chaque fois qu'ils sont contredits. Plusieurs courriers officiels expliquent que, au fur et à mesure que la religion se développe, les croyants doivent s'attendre à une opposition toujours plus forte par laquelle Dieu met leur foi à l'épreuve. La multiplication des avis négatifs sur la communauté, qu'ils soient émis par des apostats, des croyants désaffectés ou des observateurs indépendants, est alors perçue comme une validation de cette prophétie auto-réalisatrice. Grâce à cette manipulation perverse, les bahaïs ferment l'oreille à toute critique. Alors que la supercherie devient chaque jour plus évidente, ils s'enfuient toujours plus loin de la réalité, dans un monde où l'ignorance et le mensonge servent à consoler leurs peines.

Nous pouvons citer à cet effet un courrier très parlant diffusé par la Maison Universelle de Justice en octobre 1976 : « Les amis n'apprécient pas toujours à sa juste valeur la nécessité de défendre la Foi contre ses ennemis, car leurs attaques ont toujours été intermittentes, notamment en Occident. Cependant, nous savons que ces attaques iront en augmentant, et qu'elles deviendront concertées et mondialisées. Les écrits de notre Foi prédisent avec certitude que non seulement les machinations de

ses ennemis intérieurs vont s'intensifier, mais que l'hostilité et l'opposition de ses ennemis extérieurs, qu'ils soient religieux ou laïcs, se multiplieront au fur et à mesure que notre Foi bien-aimée poursuit sa marche vers l'ultime victoire. Ainsi, au regard des avertissements de Shoghi Effendi, les Conseillers Auxiliaires pour la Protection devront "constamment garder l'œil" sur ceux qui "sont connus pour être nos ennemis ou pour avoir été écartés de la Foi", "enquêter" discrètement sur leurs activités, prévenir avec tact les amis de l'opposition à laquelle ils ne manqueront pas de faire face, leur expliquer comment chaque crise rencontrée par la Foi de Dieu s'est toujours révélée être une bénédiction inattendue, les préparer aux "rudes épreuves" qui doivent "fédérer l'Armée de Lumière contre les forces des ténèbres", et, lorsque l'influence de ses ennemis se sera tellement accrue qu'elle atteindra la communauté, les membres des Conseils Auxiliaires devront être vigilants quant à leurs tentatives de "mitiger le zèle et de saper la loyauté" des croyants, puis, en adoptant des "mesures intelligentes et efficaces", déjouer leurs plans et interrompre la progression de leur influence. Par-dessus tout, les membres du Conseil de la Protection devraient concentrer leurs efforts sur le fait d'approfondir les amis dans leur connaissance de l'Alliance et de renforcer l'amour et la loyauté qu'ils éprouvent à son endroit, de répondre sans détour et avec clarté, d'une manière conforme aux enseignements, à toutes les questions susceptibles de perturber les croyants, de faire appel à la profondeur de leur spiritualité et à la vigueur de leur foi et de leur conviction, et de promouvoir tous les moyens nécessaires

pour accroître l'esprit d'amour et d'unité au sein des communautés bahaïes. »[129]

Toutes ces fables révèlent la subtilité des mécaniques sectaires qui animent le bahaïsme. Elles permettent en effet aux dirigeants du mouvement de conserver le contrôle de l'appareil narratif qui assoit leur autorité sur la vie des croyants. Par d'ingénieuses tactiques, ils sont ainsi parvenus à créer un système mental à travers lequel les bahaïs se persuadent que plus les choses vont mal, mieux elles vont aller. De cette manière, ils perçoivent les échecs répétés de leurs campagnes de conversions, les déconvenues de la vie communautaire, la désaffection de nombreux croyants, la persécution de leurs coreligionnaires et la propagation de critiques négatives comme autant de preuves qu'ils sont sur le point d'achever leur conquête du monde. Un tel envoûtement les maintient dans une bulle de rêves dont ils ne parviennent pas à sortir sans remettre en question les fondements de leur foi. Cette épreuve est d'autant plus difficile qu'elle implique d'admettre que, au fond, ils ne sont pas aussi spéciaux qu'ils voudraient bien le croire.

[129] The Research Department of the Universal House of Justice, *Crisis and Victory* (October 1987), §97

Chapitre 6. L’avenir de la Foi

En 2025, la réalité du bahaïsme est d’abord celle d’une communauté dont la majorité des membres vivent dans des pays qui répriment leur religion. À cause de leurs croyances, leurs droits sont bafoués, leurs possessions confisquées, leurs cimetières vandalisés et leurs dirigeants arrêtés. Bien qu’ils ne cessent de démontrer leur loyauté maladive envers l’ordre établi, ils demeurent victimes de pouvoirs en manque de force qui préfèrent persécuter des bouc-émissaires que de concentrer leur attention sur les souffrances de leur peuple.

Les bahaïs sont régulièrement accusés d’être des agents révolutionnaires à la solde de puissances ennemies. Pourtant, ils répugnent à manifester leurs opinions politiques, même à titre privé, et se tiennent scrupuleusement éloignés de toute activité contestataire. Au contraire, la majorité d’entre eux apparaissent comme des personnes courtoises et bien attentionnées ayant à cœur le bien de leur pays. Ainsi, les épreuves auxquelles ils font face témoignent du fait qu’ils symbolisent des valeurs qui irritent profondément les régimes autoritaires.

Malheureusement, il semble bien que les violences qui s’abattent sur la communauté bahaïe n’ont pas cessé d’augmenter au cours des dernières années, débordant même parfois en-dehors du monde musulman. Tout porte à croire que les fidèles devront encore affronter bien des épreuves avant d’être acceptés comme une communauté religieuse à part

entière bénéficiant des mêmes droits et des mêmes garanties que les autres.

Les bahaïs font cependant face à un second danger beaucoup plus insidieux qui menace leur communauté de l'intérieur. Ils vivent en effet sous la coupe d'un pseudo-clergé composé à la fois des personnes morales de leurs assemblées et d'une élite de croyants fondamentalistes ayant pour ambition d'établir une dictature cléricale à l'échelle du monde. Pour assouvir ses rêves de grandeur, ce pseudo-clergé a usurpé des prérogatives relevant du prophétat afin d'organiser l'oppression spirituelle de ses administrés.

Sous l'effet de cette oppression, le monde bahaï a connu une période de stagnation de près d'un demi-siècle avant de commencer à se désintégrer. La lente érosion qui caractérise aujourd'hui le mouvement révèle que le bahaïsme est une religion en crise qui a perdu sa boussole spirituelle. Le mouvement repose désormais sur une mythologie recyclant le thème du peuple élu, et non sur des principes spirituels à même de satisfaire la vie de l'âme. Parce qu'ils cherchent à concilier en même temps leur mépris du monde extérieur avec leur désir d'imiter leurs contemporains, et leurs prétentions élitistes avec leur philosophie de l'égalité, les bahaïs sont plongés dans un état de confusion très profonde qui donne lieu à toutes sortes de mensonges, de paradoxes et de contradictions insolvables.

Un paradoxe assez peu mis en avant concerne la stratégie de communication des bahaïs. En organisant cette stratégie autour de la mise en valeur de leur image, ils souhaitent attirer l'attention d'un certain public dans l'espoir d'y trouver des convertis. Ce faisant, ils ne parviennent à attirer que des personnes qui, en plus d'être facilement trompées par les

apparences, ont tendance à ne s'attacher qu'aux aspects les plus superficiels de la vie communautaire. De plus, cette stratégie défaillante échoue systématiquement à porter des résultats concluants. Alors que leurs publications se concentrent sur la conquête de milieux plutôt aisés, les missionnaires finissent concrètement par s'adresser soit à un public vulnérable fait d'enfants et de personnes fragiles qui, par défaut, sont davantage sensibles à leur propagande, soit à quelques personnalités influentes qui, de toute façon, font l'objet d'une approche plus directe.

Les campagnes de conversion agissent ainsi comme un filtre qui sélectionne des profils naturellement peu portés sur la chose spirituelle. Les bahaïs inventent toutes sortes de contenus et de procédés spécialement destinés à les attirer et à les retenir, ce qui les oblige à diluer le message prophétique dont ils se prétendent dépositaires dans un moralisme douteux qui enchaîne les esprits au lieu de libérer les âmes.

Du fait de sa nature même, ce filtre exclut les personnes qui viennent à la Foi en raison de leur attrait pour les enseignements de Baha'u'llah. Ceux qui sont frappés par la cohérence de ses arguments ou subjugués par la beauté de ses écrits se heurtent alors à une série de murs. D'abord, ils doivent s'accommoder du climat anti-intellectuel de la communauté, ce qui a pour effet de laisser beaucoup de chercheurs au seuil de la conversion, ou de les faire partir assez rapidement. Ensuite, ils doivent apprendre à surmonter le plus grand tabou qui pèse sur le milieu : le silence qui existe autour du message de Baha'u'llah lui-même. Parce que les représentants du dogme font tout ce qui est en leur pouvoir pour compliquer l'accès aux textes révélés, ces personnes sont contraintes de diriger leur attention vers

toutes sortes de sujets sans importance, et d'accorder leur priorité à l'étude d'une paralittérature trompeuse.

Ainsi, les bahaïs les plus investis dans la pensée mystique de Baha'u'llah sont aussi les plus susceptibles de faire l'objet d'une expulsion en règle ou d'une suppression de leurs droits administratifs. L'histoire de la Foi apparaît ainsi comme un complot aux multiples ramifications visant à empêcher ces personnes de s'épanouir ou de s'exprimer. Depuis la mort de leur prophète, les dirigeants du bahaïsme ont consacré la majeure partie de leurs efforts à « mettre la lampe sous le boisseau » de peur que l'élévation spirituelle des croyants ne les dépouille de leur autorité. Ils font alors penser à ces misérables pharisiens que Jésus vilipendait dans les rues de Jérusalem : « Pauvres pharisiens ! Ils ressemblent à un chien couché dans la mangeoire des bœufs : il ne mange ni ne laisse manger les bœufs. »[130]

En effet, il est difficile de ne pas reconnaître dans les représentants de l'ordre administratif bahaï ces sinistres docteurs de la foi qui, d'après le texte du Coran, « vendirent à vil prix »[131] la parole de leur Dieu, et dont Baha'u'llah disait : « Dans leur bouche la mention de Dieu est un mot vide et entre eux la sainte parole lettre morte. L'emprise de leurs désirs est telle qu'elle a éteint dans leur cœur le flambeau de la conscience et de la raison. »[132] On voit ainsi comment, en parlant de paix et d'amour, ils en arrivent à imposer un dogme reposant tout entier sur le contrôle et le jugement.

En voulant se rapprocher de Baha'u'llah, les chercheurs sincères qui intègrent la communauté se retrouvent ainsi

[130] *L'Évangile selon Thomas*, loggion n°102
[131] Coran 2:79 cité dans Baha'u'llah, *Le Livre de la Certitude* §95
[132] Baha'u'llah, Le Livre de la Certitude §28

entourés de ses pires ennemis. S'ils trouvent parfois dans le milieu quelques personnes ou quelques ressources susceptibles d'alimenter leur foi, il n'en reste pas moins que l'esprit de groupe qui s'en est emparé élève toutes sortes de barrières infranchissables qui s'interposent entre leur foi et leur conscience. De toute façon, le manque de nutriments spirituels dont souffre le milieu bahaï ne manque pas de pousser vers la sortie une grande partie des croyants en recherche de profondeur. Naturellement, ces croyants quittent le mouvement les uns après les autres pour prendre refuge dans des traditions plus authentiques, telles que le christianisme orthodoxe ou le bouddhisme zen. Leur départ accélère ainsi le processus de nivellement par le bas qui uniformise la société des croyants dans un état de pauvreté spirituelle.

Cette situation apparaît comme le résultat d'un mauvais travail d'adaptation des enseignements prophétiques et des doctrines religieuses au contexte contemporain. Pour acclimater le bahaïsme aux nouveaux pays où il prit racine et à l'évolution générale des mœurs, ses dirigeants ont cru bon d'accoupler leur foi avec chacune des idéologies païennes dont accoucha le monde moderne. Au lieu de mettre en avant leur héritage spirituel plurimillénaire, celui d'une histoire prophétique qui commence avec les Patriarches du désert et qui trouva sa conclusion dans le ministère de Baha'u'llah, la communauté bahaïe ne cesse de se revendiquer explicitement de l'humanisme, du scientisme et de l'égalitarisme.

À cause de ces concessions idéologiques, les bahaïs se sont fondus avec une rapidité fulgurante dans la confusion ambiante de la société de consommation. Si l'on peut admirer l'habileté avec laquelle ils réussirent, au cours des trente dernières années,

à empêcher certains scandales d'éclabousser leur image de marque, il n'en reste pas moins que rien ne différencie désormais la religion bahaïe de ses concurrents, car tout ce que les convertis peuvent y trouver d'agréable ou de satisfaisant possédera un meilleur équivalent dans d'autres communautés.

La fusion du dogme bahaï avec la mentalité moderne participe ainsi d'une problématique plus générale qui dépasse largement le cadre de sa communauté. Dans un article publié en juin 1926 dans la revue *Regnabit,* René Guénon décrit les effets moraux du modernisme sur le milieu catholique. Près d'un siècle après sa rédaction, son analyse s'applique avec une pertinence déconcertante au cas du bahaïsme : « […] pour le plus grand nombre, la religion n'est qu'affaire de sentiment, sans aucune portée intellectuelle ; on confond la religion avec une vague religiosité, on la réduit à une morale ; on diminue le plus possible la place de la doctrine, qui est pourtant tout l'essentiel, ce dont tout le reste ne doit être logiquement qu'une conséquence. Sous ce rapport, le protestantisme, qui aboutit à n'être plus qu'un "moralisme" pur et simple, est très représentatif des tendances de l'esprit moderne ; mais on aurait grand tort de croire que le catholicisme lui-même n'est pas affecté par ces mêmes tendances, non dans son principe, certes, mais dans la façon dont il est présenté d'ordinaire : sous prétexte de le rendre acceptable à la mentalité actuelle, on fait les concessions les plus fâcheuses, et on encourage ainsi ce qu'il faudrait au contraire combattre énergiquement. N'insistons pas sur l'aveuglement de ceux qui, sous prétexte de "tolérance", se font les complices inconscients de véritables contrefaçons de la religion, dont ils sont loin de soupçonner l'intention cachée. Signalons seulement en passant, à ce propos, l'abus déplorable qui est fait trop fréquemment du mot même de "religion" :

n’emploie-t-on pas à tout instant des expressions comme celles de "religion de la patrie", de "religion de la science", de "religion du devoir" ? Ce ne sont pas là de simples négligences de langage, ce sont des symptômes de la confusion qui est partout dans le monde moderne, car le langage ne fait en somme que représenter fidèlement l’état des esprits ; et de telles expressions sont incompatibles avec le vrai sens religieux.

« Mais venons-en à ce qu’il y a de plus essentiel : nous voulons parler de l’affaiblissement de l’enseignement doctrinal, presque entièrement remplacé par de vagues considérations morales et sentimentales, qui plaisent peut-être davantage à certains, mais qui, en même temps, ne peuvent que rebuter et éloigner ceux qui ont des aspirations d’ordre intellectuel, et, malgré tout, il en est encore à notre époque. Ce qui le prouve, c’est que certains, plus nombreux même qu’on ne pourrait le croire, déplorent ce défaut de doctrine ; et nous voyons un signe favorable, en dépit des apparences, dans le fait qu’on paraît, de divers côtés, s’en rendre compte davantage aujourd’hui qu’il y a quelques années. On a certainement tort de prétendre, comme nous l’avons souvent entendu, que personne ne comprendrait un exposé de pure doctrine ; d’abord, pourquoi vouloir toujours se tenir au niveau le plus bas, sous prétexte que c’est celui du plus grand nombre, comme s’il fallait considérer la quantité plutôt que la qualité ? N’est-ce pas là une conséquence de cet esprit démocratique qui est un des aspects caractéristiques de la mentalité moderne ? Et, d’autre part, croit-on que tant de gens seraient réellement incapables de comprendre, si on les avait habitués à un enseignement doctrinal ? Ne faut-il pas penser même que ceux qui ne comprendraient pas tout en retireraient cependant un certain bénéfice, peut-être plus grand qu’on ne le suppose ?

« Mais ce qui est sans doute l'obstacle le plus grave, c'est cette sorte de défiance que l'on témoigne, dans trop de milieux catholiques et même ecclésiastiques, à l'égard de l'intellectualité en général ; nous disons le plus grave, parce que c'est une marque d'incompréhension jusque chez ceux-là mêmes à qui incombe la tache de l'enseignement. Ils ont été touchés par l'esprit moderne au point de ne plus savoir, pas plus que les philosophes auxquels nous faisions allusion tout à l'heure, ce qu'est l'intellectualité vraie, au point de confondre parfois intellectualisme avec rationalisme, faisant ainsi involontairement le jeu des adversaires. Nous pensons précisément que ce qui importe avant tout, c'est de restaurer cette véritable intellectualité, et avec elle le sens de la doctrine et de la tradition ; il est grand temps de montrer qu'il y a dans la religion autre chose qu'une affaire de dévotion sentimentale, autre chose aussi que des préceptes moraux ou des consolations à l'usage des esprits affaiblis par la souffrance, qu'on peut y trouver la "nourriture solide" dont parle saint Paul dans l'*Épître aux Hébreux*.

« Nous savons bien que cela a le tort d'aller contre certaines habitudes prises et dont on s'affranchit difficilement ; et pourtant il ne s'agit pas d'innover, loin de là, il s'agit au contraire de revenir à la tradition dont on s'est écarté, de retrouver ce qu'on a laissé se perdre. Cela ne vaudrait-il pas mieux que de faire à l'esprit moderne les concessions les plus injustifiées, celles par exemple qui se rencontrent dans tant de traités d'apologétique, où l'on s'efforce de concilier le dogme avec tout ce qu'il y a de plus hypothétique et de moins fondé dans la science actuelle, quitte à tout remettre en question chaque fois que ces théories soi-disant scientifiques viennent à être remplacées par d'autres ? Il serait pourtant bien facile de

montrer que la religion et la science ne peuvent entrer réellement en conflit, pour la simple raison qu'elles ne se rapportent pas au même domaine. Comment ne voit-on pas le danger qu'il y a à paraître chercher, pour la doctrine qui concerne les vérités immuables et éternelles, un point d'appui dans ce qu'il y a de plus changeant et de plus incertain ? Et que penser de certains théologiens catholiques qui sont affectés de l'esprit "scientiste" au point de se croire obligés de tenir compte, dans une mesure plus ou moins large, des résultats de l'exégèse moderne et de la "critique des textes", alors qu'il serait si aisé, à la condition d'avoir une base doctrinale un peu sure, d'en faire apparaître l'inanité ? »[133]

Il est en tout cas certain que de nombreux croyants ne trouvent plus leur compte dans la religion bahaïe. Ils ont compris que leurs intérêts n'étaient pas compatibles avec ceux de leurs dirigeants, et ils se tournent alors vers toutes sortes d'idéologies et de mouvements qui leur fournissent ce dont ils ont tant besoin. D'autres croyants, encore plus nombreux, préfèrent simplement devenir inactifs et cessent de pratiquer, tandis qu'une minorité se laisse convaincre par les arguments de groupes dissidents du bahaïsme qui existent en marge de ses institutions officielles.

Lorsqu'on écoute le témoignage des apostats ou celui des chercheurs qui se sont désintéressés de la Foi, on constate que la majorité de leurs griefs ne proviennent pas tant des enseignements de Baha'u'llah que des innovations (arabe : *bid'a*) et des habitudes qui y ont été introduites par Abdu'l Baha et ses successeurs. Nous pouvons notamment citer ces éléments de la culture bahaïe, qui dérangent de plus en plus de croyants

[133] René Guénon, *Articles (Recueil posthume)*, pp.233-235

alors qu'ils sont parfaitement dépourvus de fondement scripturaire :

1) Le dogme qui fait d'Abdu'l Baha un surhomme exalté au-dessus de ses semblables en raison d'une condition surnaturelle, et qui élève ses écrits au rang de textes sacrés, y compris ceux qui défendent une vision raciste du monde.
2) Le dogme de l'infaillibilité conférée d'après lequel l'avis particulier de certains hommes ou de certaines assemblées est érigé en vérité indiscutable, et leurs ordres en commandements divins.
3) L'interdiction absolue faite aux femmes de siéger à la Maison Universelle de Justice et, par extension, l'existence même de cette dernière.
4) Toutes les croyances et pratiques entourant l'excommunication, notamment l'obligation de rompre tout contact avec les personnes qui sont écartées de la communauté.
5) Les pratiques relatives à la censure, qu'il s'agisse de la réécriture de l'histoire bahaïe, de la « relecture » ou de la dissimulation des textes sacrés.
6) L'interdiction de traduire les livres sacrés dans certaines langues, notamment l'anglais moderne, l'arabe et le persan.
7) L'interdiction faite aux bahaïs de résider, de voyager et d'enseigner leur religion en Israël et dans les territoires Palestiniens, et l'obligation imposée à leurs habitants de quitter la région s'ils se convertissent.
8) L'interdiction de militer pour des causes justes et de participer à la vie politique.
9) L'adhésion à des discours pseudoscientifiques, tels que le refus de recourir à la théorie de l'évolution pour expliquer

l'origine animale du corps humain, ou tels que la théorie du genre.

10) L'absence de transparence en matière de gestion financière.

Toutes ces coutumes et ces pratiques aussi injustes que farfelues ont produit des effets qui n'ont cessé de démontrer leur caractère profondément nuisible. En les épousant, les bahaïs se sont autorisés à abandonner leur sens des réalités pour entrer dans une logique arbitraire justifiant de nombreux abus. D'une certaine manière, le fait de les avoir acceptées peut être interprété comme l'acte de signature d'un contrat moral par lequel ils autorisèrent leurs maîtres à s'emparer de leur esprit. Sans doute auraient-ils eu besoin qu'on leur rappelle cet adage cité par Baha'u'llah d'après lequel une heure de réflexion vaut mieux que soixante-dix années de pieuse adoration. Il est en tout cas certain que, si on ne leur avait pas imposé ces croyances et ces pratiques, de nombreuses personnes n'auraient ressenti le besoin de quitter le mouvement.

Quoiqu'il en soit, cette fuite des adhérents n'est jamais évoquée au sein de la communauté. Ce phénomène apparaît pourtant comme l'une des sources de pression qui pèsent de plus en plus lourdement sur les instances dirigeantes du mouvement et qui constituent autant de tabous dont la mention suscite un sentiment inconfortable. Il existe en effet toutes sortes de sujets qui embarrassent au plus haut point les dirigeants bahaïs, tels que le non-accomplissement de certaines prophéties (notamment celles qui sont liées à l'entrée par troupes ou à la paix mondiale), la constitution de réseaux d'apostats sur internet qui cherchent à libérer la parole, ou encore le

renouvellement du débat public autour de questions comme les droits des minorités sexuelles ou comme le génocide israélien. Toutes ces sources de pression ont pour effet de décrédibiliser les représentants du mouvement, qui sont incapables d'y répondre autrement que par un mur de silence ou, de temps à autre, par des logorrhées verbales qu'on pourrait qualifier de langue de bois.

En outre, une ultime source de pression vient suspendre une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Le récent développement de l'intelligence artificielle vient en effet de rendre possible la traduction automatique de n'importe quel texte d'une langue vers une autre pour un coût modique et dans un temps record. Autrement dit, les excuses dont se sont toujours servies les représentants du dogme pour cacher les écrits du Bab et de Baha'u'llah n'ont désormais plus aucune justification, et leurs secrets n'attendent que d'être révélés.

Dans un avenir très proche, le monde bahaï devra face à ses archives et à toutes les problématiques suscitées par un influx massif de textes inédits. Plusieurs groupes de personnes se sont déjà emparé de l'intelligence artificielle pour explorer le corpus de la révélation bahaïe, et ce n'est qu'une question de temps avant que des critiques ne s'emparent de ces textes pour demander des comptes. De manière surprenante, la principale initiative de ce genre revient à l'un des archivistes du Centre Mondial. Il convient ici de mentionner la contribution du docteur Stephen Phelps, un astrophysicien bahaï spécialisé dans l'étude des galaxies qui s'est vu confier une mission spéciale d'indexation des écrits de Baha'u'llah. À cause de son affinité avec le monde de la technologie, le docteur Phelps eut l'idée d'appliquer ces nouvelles méthodes de traduction automatique

à la quasi-intégralité de ses œuvres. Non content d'avoir effectué en quelques minutes à peine un travail que les comités de traduction échouèrent à réaliser en un siècle et demi d'existence, il alla jusqu'au bout de sa démarche en publiant en ligne plusieurs dizaines de milliers de pages de textes sacrés que chacun peut désormais consulter[134].

Grâce à son initiative, le public peut à présent examiner l'œuvre de Baha'u'llah sans passer par les traductions tendancieuses diffusées par les institutions officielles. L'examen de ce corpus dissipe ainsi l'atmosphère de secrets qui a longtemps pesé sur ces écrits et donné lieu à toutes sortes de rumeurs qui peuvent enfin être conjurées. Plusieurs agents du gouvernement iranien avaient ainsi prétendu que ces écrits étaient censurés en raison de leur caractère licencieux, tandis que certains membres de la Maison Universelle de Justice avaient laissé entendre que la majorité de ces textes étaient constitués de courriers entièrement dépourvus d'intérêt. Les traductions automatiques du docteur Phelps ne permettent pas seulement de démontrer le caractère mensonger de ces diverses insinuations ; elles ont encore pour mérite de divulguer certains passages prouvant que l'histoire bahaïe a été réécrite et ses dogmes modifiés. Il semble bien que la politique générale de censure pratiquée par les dirigeants de la Foi n'avait pas d'autre motivation que de cacher des versets qui donnent raison à ceux qui furent désignés comme « briseurs de l'Alliance » et brutalement expulsés de la communauté.

Les années 2020 apparaissent ainsi comme un moment critique dans l'histoire de la religion, car cette accumulation de pressions obligent les instances dirigeantes du mouvement à

[134] https://bhcollection.netlify.app/

faire un choix drastique qui décidera du sort de leur communauté dans un avenir proche. Ils devront alors choisir entre plusieurs possibilités. En premier lieu, les dirigeants bahaïs peuvent maintenir le statu quo et condamner la religion à une érosion toujours plus rapide qui pourrait bien mener à sa disparition cours du siècle. Ils peuvent également décider d'amorcer une série de réformes institutionnelles qui réalignent enfin les valeurs et les pratiques de la communauté sur les enseignements de Baha'u'llah, ce qui implique d'admettre l'illégitimité de leur autorité. Mais il existe également une troisième possibilité : celle qui consiste à entreprendre un travail de sectarisation accélérée de la religion pour isoler la communauté du monde extérieur.

Jusqu'à présent, la philosophie en vigueur dans le milieu bahaï a toujours incité ses adhérents à jouer le rôle de citoyens modèles qui entreprennent des études et s'intègrent normalement au monde du travail, tout en promouvant une culture qui réprouve très strictement les activités criminelles, la promiscuité sexuelle, la consommation de stupéfiants et les troubles à l'ordre public. Il est donc évident que le potentiel de nuisance de la religion se limite aujourd'hui à ses propres adeptes. Au regard des croyances et des injustices qu'on parvient à leur faire admettre, on constate cependant que le bahaïsme dispose d'un potentiel sectaire encore sous-exploité qui ne demande qu'à s'exprimer. Il n'est pas impossible que sous l'effet des pressions accumulées, ou peut-être d'événements inattendus, les dirigeants de la Foi réagissent par une radicalisation du mouvement. À l'avenir, rien n'empêche ces derniers d'obliger les fidèles à commettre toutes sortes d'actes susceptibles de porter atteinte à leur honneur, à leur santé ou à l'intérêt général.

Il semble toutefois que le scénario le plus probable reste celui d'une lente détérioration. La culture conservatrice propre à la société bahaïe et la puissance de l'illusion à laquelle ils ont succombée conduiront sans doute les fidèles à vouloir maintenir les apparences envers et contre tout. Leur incapacité à se remettre en question, leur volonté de plaire à leurs semblables et leur conviction d'être choisis par Dieu entre tous les hommes sont autant de facteurs qui préviennent tout grand changement d'orientation.

Ceux qui veulent rester fidèles à la parole de Baha'u'llah n'auront alors pas d'autre choix que d'oser « rompre l'Alliance » en répudiant une croyance qui, dans le système de pensée bahaï, est la plus essentielle de toutes. Si un tel acte d'insubordination exige une force d'âme dont certains ont déjà fait preuve, il nécessite parfois un sacrifice de leur vie sociale et familiale auquel il est évidemment difficile de consentir. Néanmoins, le contexte de crise qui prévaut dans le milieu bahaï génère un dynamisme qui pourrait bien se traduire par la montée en puissance de groupes dissidents, et notamment de ceux qui sont ancrés dans une interprétation orthodoxe de la doctrine. Les dirigeants du mouvement ne devraient pas sous-estimer la possibilité très réelle qu'un de ces groupes se développe jusqu'à porter ombrage à la Maison Universelle de Justice.

Dans tous les cas, il paraît clair que les dirigeants du mouvement ont décidé de jouer l'avenir de la Foi sur le terrain de la communication plutôt que sur celui de la spiritualité. La religion bahaïe et ses adhérents se retrouvent ainsi prisonniers d'une guerre de l'information qui continue d'opposer les représentants du dogme aux ennemis de la religion. Grâce à un impeccable sens de la communication, les dirigeants bahaïs sont

en effet parvenus à imposer une image très positive du mouvement. Ils manipulent ainsi les encyclopédies, la presse et le milieu de la recherche pour relayer toutes sortes de fausses informations quant à leurs statistiques, leurs doctrines et leur histoire. En servant de vitrine au bahaïsme, ces institutions défaillantes tendent un miroir qui renvoie aux bahaïs une image excessivement flatteuse. Les fidèles sont ainsi privés d'un regard critique qui leur permettrait de prendre du recul sur leurs croyances.

De leur côté, les ennemis autoproclamés de la religion sont engagés dans un effort de contre-propagande visant à détruire l'image publique du bahaïsme. Se sentant menacés dans leurs convictions par les enseignements de Baha'u'llah, un certain nombre de militants chrétiens, musulmans, babis et athées ont décidé de joindre leurs forces dans une entreprise de diffamation virulente dirigée contre la communauté bahaïe. En ce sens, leur démarche ne relève pas tant d'un souci de rétablir la vérité que d'une opposition de principe qui les incite à fabriquer leur propre sphère de désinformation. Pour parvenir à leurs fins, ces militants n'hésitent pas à recourir à des techniques de manipulation qui sont parfaitement identiques à celles qu'ils reprochent aux bahaïs d'utiliser : statistiques tronquées, citations d'extraits privés de leur contexte, traductions douteuses, etc. Leur action sur les réseaux sociaux ou dans les lieux de pouvoir a ainsi pour effet de monopoliser la critique du bahaïsme sur la base d'une dispute confessionnelle. En antagonisant les bahaïs, les détracteurs de la Foi participent ainsi à leur enfermement dans le système idéologique promu par les instances dirigeantes du mouvement.

La nature des arguments utilisés par ces militants anti-bahaïs ne témoigne pas seulement d'une intention malhonnête ; elle a aussi pour effet de contribuer à la consolidation d'une idéologie matérialiste hostile à tout sentiment religieux. Certains essaient par exemple de démontrer qu'il n'existe pas plus que quelques milliers de croyants à travers le monde, et que la communauté bahaïe est bien plus petite qu'elle ne l'est en réalité. Ce faisant, ils espèrent mettre à mal la propagande bahaïe en démontrant l'impopularité du mouvement. Ainsi, non contents de propager de fausses informations, ils avouent souscrire à une mentalité statisticienne invitant chacun à vérifier l'authenticité d'un enseignement spirituel à partir du nombre de personnes qui y adhèrent. De cette manière, ils accréditent une logique qui fait dépendre toute vérité spirituelle d'un support matériel. Leurs arguments valident donc un point de vue qui, par sa logique même, procède d'un attachement au « monde des apparences » allant à rebours de tout enseignement religieux.

Bien qu'ils prétendent défendre leur foi, les discours de ces polémistes sont révélateurs d'un état d'âme qui vise à entretenir la confusion plutôt qu'à édifier les esprits. Ce genre d'argument « par le nombre » est d'autant plus insoutenable qu'il est souvent utilisé pour défendre un corps de traditions d'après lequel les enseignements prophétiques furent plusieurs fois occultés par le genre humain au point de pratiquement disparaître. Toute adhésion au principe de libre-arbitre suppose en effet que l'humanité est entièrement libre de se détourner du message prophétique. La Bible comme le Coran s'accordent ainsi sur le fait que le prophète Noé ne fut jamais suivi que d'une poignée de disciples qui faillirent être engloutis par leurs semblables. De même, le Livre des Rois rapporte comment la Torah fut entièrement oubliée par le peuple d'Israël avant d'être

redécouverte par hasard par le grand prêtre Hilkiah. L'histoire des sciences elle-même offre d'innombrables exemples de personnes ou de groupes qui furent persécutés pour avoir défendu la vérité. En proférant de tels propos, les militants anti-bahaïs finissent donc immanquablement par démontrer la fausseté de leur propre foi.

Parfois, il arrive à certains prêcheurs chrétiens et musulmans d'affirmer que la persécution des bahaïs est une preuve supplémentaire de la fausseté de leurs croyances. D'après leurs discours, il est impensable qu'un dieu juste abandonne à leur sort des hommes qui souffrent en son nom. Là encore, ces soi-disant croyants ne peuvent s'empêcher de faire valoir une conception tribale de la religion qui trahit leur profonde méconnaissance des Écritures. De vastes sections de la Bible et du Coran sont pourtant consacrées à l'histoire de martyrs dont la vie rappelle en tout point ceux que les bahaïs honorent dans leurs chroniques.

En explorant ce thème, les auteurs des textes sacrés souhaitaient pourtant mettre en garde leurs lecteurs contre ce genre de confusions, expliquant que c'est précisément leur capacité à endurer le mépris et le rejet de leurs semblables qui rendent les héros de la foi dignes d'exaltation. L'épreuve que ces derniers subirent aux mains des hommes est ainsi décrite comme la pierre de touche par laquelle chacun peut reconnaître la qualité de leur engagement. De la même façon, le martyrologue met en relief une réalité qui se reproduit d'époque en époque : celle de l'opposition systématique des peuples de la Terre au message prophétique. De nombreux passages des Écritures décrivent ainsi la masse des hommes comme étant traversée par des réactions hostiles dont le nombre surpasse toujours les actes

d’adhésion à la foi. Cet état de fait rend compte d’une réalité humaine qui veut que la plupart des hommes succombent à l’illusion des apparences et à leur attrait du péché. Dans le Coran comme dans la Bible, tout l’enjeu du martyr consiste donc à séparer les gens sincères d’une foule à la fois inconsciente et réfractaire à la sagesse. Quelques-uns des ennemis du bahaïsme persistent cependant à soutenir à la fois que Dieu envoie des messagers pour éprouver la foi des hommes, et qu’il distinguera ses élus par des moyens miraculeux grâce auxquels ils seront reconnus de tous. De fait, ils échouent à s’apercevoir que ces deux postulats se contredisent entièrement.

L’un des principaux arguments utilisés par les critiques du bahaïsme consiste à dénoncer le mauvais comportement réel ou supposé des fidèles et de leurs dirigeants. De nombreuses personnes estiment en effet que, en vertu du principe selon lequel « on reconnaît l’arbre à ses fruits », il est inconcevable que les disciples d’un vrai prophète soient moralement faillibles et qu’ils puissent succomber aux pièges qui leur sont tendus. On remarque pourtant que ceux qui profèrent de tels arguments se revendiquent de communautés qui n’ont jamais cessé de démontrer leur abaissement moral. En réalité, rares sont les groupes religieux qui peuvent se prévaloir d’une situation meilleure à celle des bahaïs, car partout dans le monde, les dirigeants ecclésiastiques encouragent le vice et récompensent l’iniquité. Qu’ils soient prêtres, moines, rabbins, pasteurs, imams, brahmines ou chamanes, leurs discours comme leurs actions démontrent sans ambiguïté qu’ils sont bien plus intéressés par le pouvoir, l’argent et le sexe que par la quête de l’absolu. De la même manière, on constate aisément que la plupart de ceux qui prétendent souscrire à un enseignement

religieux sont avant tout motivés par l'espoir d'en tirer des bénéfices d'ordre purement matériel, tels que la possibilité d'accéder à un statut social fondé sur une approche identitaire de la religion, ou que la croyance en un paradis où ils pourront assouvir tous leurs désirs charnels après leur mort. Ainsi, les doigts accusateurs que l'on dirige vers la communauté bahaïe ne manquent jamais de se retourner contre ceux qui les tendent.

À l'époque de Baha'u'llah, plusieurs de ses disciples étaient troublés par cette question. Consternés par le comportement de certains de leurs coreligionnaires, ils s'interrogèrent sur les raisons qui poussent certains hommes à se prévaloir du statut de croyant tout en commettant des actes répréhensibles qui prouvent leur insincérité. Afin de leur tenir conseil, Baha'u'llah leur répondit dans une épître intitulée *Lawḥ-i-Ijtináb-i-Mudda'ín* :

« Au nom de l'Ami sans égal,

« La Plume très exaltée annonce au peuple de Baha la bonne nouvelle des bienfaits du Très-Miséricordieux et prodigue à tous des conseils leur permettant d'atteindre, conformément aux admonestations de Dieu, le Seigneur de tous les noms, ce que le Bien-Aimé a désiré. Le conflit, la discorde et les troubles doivent être scrupuleusement évités. Les amis de Dieu doivent considérer leurs prochains avec bonté et conduire chacun vers l'horizon de la guidance par des conseils empreints de compassion et des actes vertueux. Combien se sont associés à Dieu qui sont pourtant devenus les instruments de la

dégradation de Sa Cause ? Il est nécessaire d'éviter la compagnie de telles personnes.

« Parmi ceux qui n'ont pas saisi le but essentiel de la Cause aux jours de Dieu et qui n'ont pas goûté au vin des sens intérieurs dans la coupe de la Parole, certains se laissent désillusionner par les actes des insouciants et les méfaits des hypocrites. Ainsi, quelques-unes des âmes qui cherchaient à s'élever au firmament de la Foi sont restées aveugles au très-glorieux horizon à cause des paroles et des actions des indigents, et ce malgré le fait qu'elles entendirent ce vers pendant bien des années : "*Même si tous ceux qui sont sur Terre cessaient de croire en Lui, Sa robe de grandeur ne serait pas souillée.*"[135]

« Certaines personnes attribuent à Dieu ce qu'elles observent chez ceux qui ont faussement prétendu L'aimer. *Misérable, vraiment, est ce qu'ils font.*[136] Les justes comme les méchants ont existé en tout âge, et ils continueront d'exister dans l'avenir. Prenez garde, ô gens de discernement.

« Ceux qui ont le cœur sans tache, l'œil éclairé et l'âme pure doivent se tourner à chaque instant vers l'horizon de la Cause et ne prêter aucune attention aux actions et aux paroles des gens faux et trompeurs. Implorez Dieu – exaltée soit Sa gloire – de guider tous les hommes et de leur permettre d'atteindre au bon plaisir de Celui qui est l'aurore de Ses signes, lequel n'est autre que le bon plaisir de Dieu Lui-même. Il est Celui qui répond aux prières, le Très-Généreux, le Très-Indulgent, le Munificent.

« Cette Tablette fut révélée du ciel de la volonté de Dieu comme un signe de Sa grâce et de Sa munificence, afin que tous Ses bien-aimés comprennent ce qu'Il a désiré et qu'ils évitent la

[135] Vers attribués au poète soufi Khájih 'Abdu'lláh Anṣárí.
[136] Coran 5:62

perversité des âmes corrompues. Ceux-ci ne doivent pas supposer que tous ceux qui parlent sont véridiques, ni compter tout prétendant à la foi parmi les gens de l'Arche cramoisie.

« Il est Celui qui explique, le Maître de la Parole, le Véridique, l'Exalté, le Tout-Puissant, le Fidèle. »[137]

[137] Baha'u'llah, *Tablet on Avoiding the Disingenuous (Lawḥ-i-Ijtináb-i-Mudda'ín)*, d'après la traduction de Joshua Hall